

RAPPORT



**ANNUEL**

## SOMMAIRE

<b>I / PERSONNE ASSURANT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT ANNUEL</b>	<b>1</b>
I.1. Nom et fonction du responsable du rapport annuel	1
I.2. Responsables du contrôle des comptes	1
I.3. Politique d'information	1
<b>II / SITUATION FINANCIÈRE</b>	<b>2</b>
II.1. Chiffres clés	2
II.2. Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2011	2
II.2.1. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2011	2
II.2.2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2011	2
II.2.3. Rapport du président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne	29
II.3. États financiers consolidés 2010	36
II.3.1. Compte de résultat global consolidé	36
II.3.2. Bilan consolidé	37
II.3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé	38
II.3.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	39
II.3.5. Notes annexes aux états financiers consolidés	40
II.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	83
II.5. Comptes annuels 2010 de la société mère Gascogne SA	84
II.5.1. Compte de résultat	84
II.5.2. Bilan actif	85
II.5.3. Bilan passif	86
II.5.4. Annexe des comptes annuels	86
II.6. Rapports des commissaires aux comptes	95
II.6.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	95
II.6.2. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements règlementés	96
II.6.3. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Gascogne SA	98
II.7. Résultats des cinq derniers exercices et inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille	99
II.7.1. Résultats financiers des cinq derniers exercices (société mère)	99
II.7.2. Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille	99
II.8. Résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2011	100
II.9. Structure du Groupe	103

# I / Personne assurant la responsabilité du rapport annuel

## I.1. NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

M. François VITTOZ – Président-Directeur Général

### Attestation du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Saint-Paul-lès-Dax, le 29 avril 2011

François VITTOZ  
Président-Directeur Général



## I.2. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

### COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES :

• KPMG AUDIT IS SAS

3 cours du Triangle

92939 LA DÉFENSE CEDEX

Représenté par M. Eric JUNIÈRES

Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

• Deloitte et Associés

185 avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Représenté par M. Emmanuel GADRET

Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

### COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS :

• KPMG AUDIT ID SAS

3 cours du Triangle

92939 LA DÉFENSE CEDEX

Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

• BEAS

7-9 Villa Houssay

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Mandat attribué le 2 juin 2010 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

## I.3. POLITIQUE D'INFORMATION

Responsable de l'information financière :

M. Jérôme MONTROYA

Tél : 05 58 56 54 01 – Fax : 05 58 74 55 48

E-mail : jmontoya@groupe-gascogne.com

## II / Situation financière

### II.1. CHIFFRES CLÉS

(En milliers d'euros)	2010	2009 proforma	2009
Chiffre d'affaires	454 914	438 790	552 081
Part à l'international du chiffre d'affaires	233 447	223 925	226 304
Taux du chiffre d'affaires à l'international	51,3 %	51,0 %	41,0 %
Résultat courant opérationnel	(1 288)	1 108	2 331
Résultat opérationnel	(4 404)	10 650	11 572
Résultat net (part du groupe)	(9 927)	(217)	416
Taux de marge nette (RN/CA)	(2,2 %)	(0,0 %)	0,1 %
Investissements industriels	20 295	24 923	27 173
Capitaux propres (part du groupe)	187 542	181 510	181 510
Capitaux propres par action (€)	94	91	91
Endettement net/capitaux propres	47 %	50 %	63 %
Résultat net par action (€)	3,05	0,25	0,21
Effectifs à la clôture	2 294	2 214	2 627

### II.2. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 28 JUIN 2011

#### II.2.1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 28 JUIN 2011

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société et du Groupe durant l'exercice 2010, et sur les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.
- Lecture du rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce.
- Approbation des dites conventions ainsi que des comptes annuels et des comptes consolidés et autres opérations de l'exercice.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Modification des statuts.
- Nomination des administrateurs.
- Autorisation donnée à la société d'acheter ses titres.
- Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire réservé au personnel du Groupe.
- Jetons de présence.

#### II.2.2. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 28 JUIN 2011

##### II.2.2.1. FAITS MARQUANTS

L'action qui a été menée au niveau du Groupe ces dernières années visait à :

- accroître la flexibilité financière,
- abaisser le point mort,
- améliorer la marge en se positionnant sur des segments en croissance, avec une forte barrière à l'entrée et une bonne rentabilité.

L'année 2010 représente une nouvelle étape dans cette reconfiguration du Groupe, plus axée sur le développement :

- Montée en puissance des investissements 2009 :
  - murs et habitat bois,
  - coucheuse à la papeterie,
  - imprimeuse hélios dans les complexes.

Ces investissements novateurs, qui constituent une barrière à l'entrée pour de nouveaux concurrents, ont nécessité des coûts de démarrage (montée en puissance et prospection commerciale) pour un montant de 4 M€. Ils ont représenté dès la première année de leur mise en œuvre un chiffre d'affaires de 10 M€ sur des nouveaux marchés porteurs et à forte rentabilité.

- Lancement d'un programme d'investissements pour les sacs grand public pour un montant de 5 M€ qui seront pleinement opérationnels au deuxième trimestre 2011.

- Développement des segments stratégiques dans toutes les activités :
  - Bois : Kite System, bardage, ...,
  - Papier : produits de la coucheuse tels que papier cuisson, ...,
  - Sacs : sacs plastiques, développement Maghreb, ...,
  - Complexes : complexes pour timbres de sécurité, pour fibres de carbone, ...

Ces segments de développement ont représenté le quart du chiffre d'affaires du Groupe en 2010 en progression moyenne de 10 % sur les cinq dernières années. Ils ont représenté en 2010 près de la moitié de l'EBITDA<sup>1</sup> du Groupe.

- Développement de l'innovation dans toutes les activités. Des brevets pour 3 inventions sont en cours de dépôt auprès de l'INPI.
- Cession dans de bonnes conditions de la branche Distribution (44,1 M€ de cash net reçu et plus-value de cession nette d'IS et de frais afférents de 14,5 M€), ce qui a permis de cristalliser le travail de redressement accompli dans cette activité et de réduire l'endettement du Groupe.
- Enfin, poursuite de la politique de stockage de bois de tempête qui représente en fin d'année un montant de 28,0 M€, ce qui permettra d'avoir un approvisionnement compétitif dans les années à venir.

Dans un climat économique morose en début d'année qui s'est amélioré au fil de l'année, le Groupe a dû faire face à une très forte hausse de ses coûts d'approvisionnement dont l'impact s'est monté à plus de 20 M€.

Les hausses de prix de papier et de plastiques ont eu un impact fortement négatif sur les résultats des sacs dans la mesure où les prix négociés fin 2009 dans le cadre de contrats annuels, basés sur des prix de matières premières en baisse, étaient eux-mêmes en baisse.

En complément de ces évolutions internes favorables, Gascogne a commencé à bénéficier de mouvements de concentration dans le domaine des papiers de spécialités et des sacs industriels, ainsi que d'un développement de l'activité sciage dont les effets ont déjà commencé à se faire sentir.

À l'exception momentanée des sacs, chiffres d'affaires et EBITDA sont en progression dans toutes les activités.

Pour les activités poursuivies (hors branche Distribution cédée en juillet 2010)<sup>2</sup> :

- la hausse du chiffre d'affaires est de 3,7 %, en constante amélioration au cours de l'année (+2,4 % au premier semestre et +5 % au second semestre),
- l'EBITDA, malgré la prise en compte des frais de démarrage pour 4,0 M€ et de l'arrêt programmé de la papeterie pour 3,0 M€ s'est amélioré de 0,7 M€ ou 3 % et de 18 % sur le second semestre, témoignant ainsi de la dynamique de l'amélioration des résultats.

Globalement, hors Distribution cédée le 30 juillet, et hors arrêt de la papeterie, le résultat opérationnel courant (ROC) progresse de 1,5 M€, passant de +0,2 M€ à +1,7 M€.

Le résultat opérationnel des activités cédées et poursuivies (ROC + autres produits et charges opérationnels), hors arrêt usine, passe de +11,6 M€ à +15,0 M€ après prise en compte des éléments non récurrents pour +13,2 M€ incluant principalement la plus-value de cession avant impôt et nette de frais de la Distribution (+14,9 M€), un solde net de reprise sur provisions pour impairment (IAS 36) de +1,3 M€, et des provisions nettes sur actifs et pour risques et charges à caractère exceptionnel (-3,1 M€).

Le résultat financier s'améliore de 1,9 M€ à -7,9 M€.

Le résultat net du Groupe, toutes branches confondues, passe de +0,4 M€ à +5,8 M€.

Par ailleurs,

Les fonds propres se renforcent ; ils passent de 181,5 à 187,6 M€ soit 94,1 € par action,

L'endettement net diminue de 22 % pour un montant de 89 M€,

Le gearing s'améliore : il passe de 63 %, toutes activités confondues, à 47 % au 31 décembre 2010.

## II.2.2.2. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES BRANCHES

### ACTIVITÉ BOIS : DES RÉSULTATS IMPACTÉS PAR LES INVESTISSEMENTS COMMERCIAUX DE GASCOGNE HABITAT BOIS, IMPORTANT RELAIS DE CROISSANCE.

Dans un contexte difficile, la branche affiche une hausse de 5,2 % du chiffre d'affaires à 85,8 M€ contre 81,6 M€ en 2009 :

- développement du conseil en gestion forestière,
- augmentation des ventes en sciage (+27 %),
- montée en puissance des murs bois,
- lancement de Gascogne Habitat Bois avec le Clos Couvert Posé,
- développement des ventes de bardage et lancement du système d'isolation par l'extérieur (K'lte System),
- bonne tenue des produits de décoration dans un marché difficile.

<sup>1</sup> EBITDA : Résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions et dépréciations d'exploitation.

<sup>2</sup> Sauf mention contraire, les chiffres 2009 retenus seront les chiffres publiés en 2009 et non les chiffres 2009 proforma.

## SITUATION FINANCIÈRE

Dans ce contexte, l'EBITDA de l'activité passe de 4,4 M€ en 2009 à 4,8 M€ en 2010, sous l'effet d'une forte hausse des matières premières et de l'énergie (-6,4 M€), des coûts liés au lancement de la structure Gascogne Habitat Bois (-1,2 M€), des volumes (+0,3 M€), partiellement compensés par des améliorations significatives et pérennes : amélioration des prix de vente (+6,6 M€), et baisse des coûts fixes et variables (+1,1 M€).

Le résultat opérationnel courant passe de +0,8 M€ à +0,1 M€.

Dans un contexte difficile, encore impacté par la tempête Klaus, l'activité a réussi à développer son chiffre d'affaires, ce qui laisse augurer de bonnes perspectives pour les prochaines années.

### ACTIVITÉ PAPIER : PROGRESSION CONTINUE DE LA RENTABILITÉ GRÂCE AUX HAUSSES DE PRIX ET AUX PREMIERS RÉSULTATS DE LA COUCHEUSE.

Le chiffre d'affaires enregistre une progression de +7,9 % à 88,4 M€, et de +11,6 % hors impact arrêt usine, proche des niveaux historiques réalisés grâce à des hausses de prix conséquentes et successives et aux premières contributions de la coucheuse.

L'activité de l'année a été marquée par les éléments suivants :

- demande très soutenue sur une offre en concentration,
- politique volontariste de hausses de prix,
- montée en puissance de l'activité couchage,
- bonne tenue de la marge brute,
- impact de l'arrêt technique usine programmé de 17 jours en mars.

L'EBITDA de l'activité s'établit à +8,1 M€ (+11,1 M€ hors arrêt usine), contre +5,4 M€ en 2009 :

- impact de l'arrêt usine : -3,0 M€
- hausse matières premières/énergie : -0,6 M€
- impact frais fixes : -0,9 M€ (essentiellement coucheuse)
- Coûts non récurrents : -1,0 M€
- hausse prix de vente : +5,7 M€
- écarts volumes : +1,3 M€
- impact positif de la nouvelle coucheuse : +1,2 M€ dont +0,8 M€ sur le second semestre.

Le résultat opérationnel courant s'établit à -0,8 M€ (+2,2 M€ hors arrêt usine), contre -2,6 M€ en 2009.

Dans un contexte porteur sur une offre en concentration, et grâce aux hausses de prix et à la montée en puissance du couchage, l'activité démarre sur les deux premiers mois de l'année 2011 en forte progression de chiffre d'affaires.

### ACTIVITÉ SACS : UN RÉSULTAT PÉNALISÉ PAR UNE HAUSSE HISTORIQUE DES MATIÈRES PREMIÈRES.

L'activité qui a évolué dans un environnement de plus en plus haussier des matières premières, a réussi à maintenir un chiffre d'affaires stable à 104,3 M€, dans un contexte de baisse de prix qui s'infléchit en fin d'année et de mix produits en amélioration.

Les faits marquants de l'année :

- en sacs industriels, abandon des ventes non rentables,
- Mimizan : poursuite du développement des sacs petfood avec 2 lignes chargées à plein,
- Nantes : développement en interne et croissance Maghreb,
- Allemagne : montée en puissance des sacs Grand Public plastique,
- Tunisie : progression du marché domestique et prises de position au Maghreb,
- mise au point de nouveaux produits et développement de solutions innovantes.

PéNALISÉ par :

- un contexte de fortes baisses des prix de vente en début d'année,
- des hausses historiques des prix des matières premières (papier et plastique),
- la restructuration du site grec sur un marché local difficile.

L'EBITDA de l'activité s'établit à +5,0 M€, contre +6,8 M€ en 2009, sous l'effet des hausses des matières premières et énergie (-3,5 M€), de coûts non récurrents (-0,6 M€), partiellement compensés par les écarts de volumes (+1,1 M€), les écarts sur prix de vente/mix (+0,8 M€), et la baisse des coûts fixes (+0,4 M€).

Le résultat opérationnel courant s'établit à -0,3 M€ contre +1,8 M€ en 2009.

Après un 4<sup>ème</sup> trimestre marqué par un regain d'activité (chiffre d'affaires en hausse de 17,3 %), et l'accent mis sur les hausses de prix, s'ajoutent depuis le début de l'année 2011, celles négociées à la fin du trimestre, permettant à l'activité d'afficher une forte croissance de son chiffre d'affaires à fin février.

**ACTIVITÉ COMPLEXES : UN RÉSULTAT EN NET PROGRESSION ET UN RETOURNEMENT QUI SE CONFIRME.**

Grâce à une politique de positionnement sur des segments stratégiques et une bonne gestion de la marge brute, l'activité affiche une progression du chiffre d'affaires de +4,6% à 172,3 M€ :

- marché en plein retournement et porteur,
- inflation subite et conséquente des matières premières au second semestre,
- déploiement du positionnement sur des segments stratégiques,
- hausse des prix de vente sur tous les produits,
- nouveaux progrès industriels sur le site de Dax.

L'EBITDA s'établit à +7,1 M€ contre +6,1 M€ :

- hausse historique matières premières/énergie : -10,1 M€
- coûts fixes : -1,1 M€
- frais variables de production : -1,1 M€
- effet de change défavorable du franc suisse : -0,7 M€ (Gascogne Laminates Switzerland)
- impact ponctuel de la mise au point industrielle et homologation de nouveaux produits sur l'imprimeuse hélio en Allemagne : coût non récurrent -1,3 M€
- écarts volumes : +3,6 M€

Mais des progrès durables :

- amélioration du mix : +6,7 M€
- hausse prix de vente : +5,0 M€

Le résultat opérationnel courant augmente de +1,2 M€ à +2,3 M€.

Dans la continuité du dernier trimestre 2010, le chiffre d'affaires de l'activité est en croissance sur les deux premiers mois de l'année 2011.

**ACTIVITÉ DISTRIBUTION (CÉDÉE LE 30 JUILLET 2010)**

L'activité Distribution ayant été cédée le 30 juillet 2010 (générant un désendettement de 47,1 M€ et une plus-value de cession nette d'IS et de frais afférents de 14,5 M€), sa contribution au chiffre d'affaires et au résultat consolidé du Groupe est pris en compte jusqu'à cette date, soit sur 7 mois d'activité.

À fin juillet 2010, la branche a réalisé un chiffre d'affaires de 75,1 M€ contre 71,1 M€ en 2009, soit une progression de 5,6 %. Sa contribution au résultat opérationnel courant du Groupe s'élève à +0,2 M€ au 30 juillet 2010 contre +2,1 M€ au 31 décembre 2009.

**II.2.2.3. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU GROUPE**

Chiffre d'affaires réalisé par le Groupe (dont Distribution jusqu'à la date de cession de Cenpac) de 526,5 M€ contre 503,9 M€ en 2009 à périmètre et taux de change constants, soit une croissance de 4,5 %.

Chiffre d'affaires des activités poursuivies (hors Distribution) de 454,9 M€ contre 438,8 M€ en 2009, soit une croissance de 3,7 %.

EBITDA (Résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions et dépréciations d'exploitation) toutes activités confondues : 24,9 M€ ou 27,9 M€ hors arrêt usine programmé contre 26,5 M€ en 2009.

Résultat opérationnel courant, activités poursuivies et cédées : -1,1 M€ ou +1,9 M€ hors arrêt usine programmé contre +2,3 M€ en 2009.

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies est en hausse de 3,7 % par rapport au 31 décembre 2009. Dans ce nouveau périmètre, le chiffre du 4<sup>ème</sup> trimestre est en hausse de 6,6 % poursuivant son amélioration trimestre après trimestre : +0,8 % au premier trimestre, +5,5 % au deuxième trimestre, +6,0 % au troisième trimestre.

L'EBITDA du Groupe, activités poursuivies et cédées, après impact de l'arrêt d'usine pour -3,0 M€ et des coûts de démarrage des investissements pour -4,0 M€, est de 24,9 M€ contre 26,5 M€ en 2009 (dont respectivement +1,2 M€ et +3,4 M€ pour l'activité cédée).

Le résultat opérationnel courant du Groupe, activités poursuivies et cédées, s'établit à -1,1 M€ contre +2,3 M€ en 2009 après :

- augmentation de 2,0 M€ des amortissements nets (reprises d'impairment 2009 et nouveaux investissements),
- baisse des provisions nettes d'exploitation de 0,2 M€.

Les autres produits et charges opérationnels du Groupe, activités poursuivies et cédées, présentent un solde net positif de 13,2 M€ (contre +9,2 M€ au 31 décembre 2009) principalement constitué :

- de la plus-value avant impôt sur la cession de la branche Distribution pour 15,8 M€,
- d'un solde positif de mouvements sur provisions pour impairment (norme IAS 36) de +1,3 M€,
- de provisions à caractère exceptionnel, dont principalement 1,4 M€ sur les anciens actifs du site de Givet fermé en 2008, 1,1 M€ au titre d'un détournement de fonds intervenu dans une filiale étrangère, 0,8 M€ au titre d'une moins-value sur la cession en cours du site de La Houssaye-en-Brie, et 0,7 M€ au titre de condamnations et provisions pour des litiges et provisions liés à l'amiante avec d'anciens salariés.

Le résultat opérationnel du Groupe, activités poursuivies et cédées, ressort à +12,1 M€ contre +11,6 M€ au 31 décembre 2009.

Le résultat financier du Groupe, activités poursuivies et cédées, passe de -9,8 M€ à -7,9 M€ au 31 décembre 2010.

Le résultat net consolidé du Groupe, activités poursuivies et cédées, qui enregistre un produit d'impôt de 1,7 M€, ressort à +5,8 M€ contre +0,4 M€ au 31 décembre 2009.

## SITUATION FINANCIÈRE

Dans le cadre du crédit syndiqué, le Groupe a respecté les ratios financiers au 31 décembre 2010, et utilise un montant de 70 M€ au 31 décembre 2010 sur un total de 90 M€ autorisés.

Par ailleurs, les prêts bonifiés relatifs à la tempête « Klaus » de janvier 2009 ont été complétés au cours du premier semestre pour un montant de 4,6 M€, portant leur montant total à 22,5 M€ au 31 décembre 2010.

Les lignes bilatérales de financement pour un montant d'autorisation de 21 M€ sont utilisées à hauteur de 1,1 M€ au 31 décembre 2010.

Les opérations de factoring ont également été poursuivies (financement de 25,6 M€ au 31 décembre 2010).

### STRUCTURE FINANCIÈRE

- Les dépenses d'investissements industriels (nettes des cessions), s'élèvent à 16,6 M€ contre 20,5 M€ en 2009, correspondant pour l'essentiel aux reliquats des investissements 2009, aux investissements petfood et dépenses de renouvellements courants.
- Le besoin en fonds de roulement d'exploitation des activités poursuivies s'élève à 91,6 M€ contre 85,2 M€ au 31 décembre 2009. Hors impact du stockage de bois de tempête, il est de 66,4 M€ contre 69,3 M€.
- Le free cash flow<sup>1</sup> se monte à 41,0 M€, et 50,3 M€ hors impact stockage du bois de tempête, contre respectivement 24,5 M€ et 40,4 M€ en 2009.
- L'endettement net ressort à 89,0 M€, contre 114,6 M€ au 31 décembre 2009. Hors impact stockage de bois de tempête, il passe de 98,7 M€ au 31 décembre 2009 à 63,9 M€ à fin décembre 2010, soit une baisse de 35 %.
- Les capitaux propres s'élèvent à 187,6 M€ en hausse de 6,0 M€ par rapport au 31 décembre 2009 principalement liée au résultat net de l'année.
- L'actif net par action ressort à 94,1 €.
- Le gearing s'élève à 47,4 %, contre 63,1% au 31 décembre 2009.

L'action clôture à 38 € contre 32,09 € à fin 2009 et a évolué dans une fourchette de 28,21 € à 43,89 €.

Le volume quotidien de transactions a été de 815 en 2010 contre 869 en 2009.

### SOCIÉTÉ MÈRE (COMPTES SOCIAUX)

Le chiffre d'affaires social de Gascogne SA, essentiellement composé des prestations facturées à ses filiales au titre de l'assistance technique, du contrôle et de la coordination des activités, s'établit à 7,1 M€, contre 8,5 M€ en 2009.

Le résultat d'exploitation est négatif à -3,4 M€ contre un résultat négatif de -1,5 M€ en 2009. Cette diminution de 1,9 M€ provient principalement de :

- une diminution du chiffre d'affaires de 1,4 M€,
- une hausse des frais de personnel de 0,5 M€,
- les autres charges restent dans l'ensemble stables par rapport à 2009.

Le résultat financier net est de -2,4 M€, contre -0,6 M€ en 2009. Il est composé pour l'essentiel des éléments suivants :

- dividendes encaissés des filiales pour un montant de 2,2 M€, contre 1,6 M€ en 2009,
- produits financiers nets encaissés des filiales pour 3,0 M€ contre 4,3 M€ en 2009, dans le cadre du cash pooling principalement,
- intérêts versés à hauteur de 3,9 M€, contre 4,8 M€ en 2009,
- intérêts versés sur les instruments de couverture (swap de taux) pour 1,8 M€ identique à 2009,
- pas de provision sur les actions auto-détenues contre 0,2 M€ en 2009,
- reprise de provision sur actions auto-détenues pour 0,2 M€ identique à 2009,
- provision pour dépréciation des titres de participation Aigis pour 2,3 M€.

Le résultat courant est de -5,8 M€, contre -2,1 M€ en 2009.

Le résultat exceptionnel est de + 22,0 M€ en 2010 contre - 0,8 M€ en 2009 principalement dû la cession de CENPAC.

Le résultat net est de +16,2 M€, contre -2,8 M€ en 2009.

La structure du bilan enregistre les variations suivantes :

- À l'actif :
  - reclassement des valeurs mobilières de placement bloquées en autres immobilisations financières entre l'actif immobilisé et l'actif circulant pour 5,6 M€,
  - acquisition de l'immeuble La Houssaye-en Brie pour 3,4 M€,
  - diminution des créances clients de 0,7 M€,
  - diminution des autres créances 7,8 M€ (diminution des comptes courants).
- Au passif, les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit diminuent de 8,8 M€ dont 8,1 M€ de remboursements du crédit syndiqué et 0,7 M€ de moindre utilisation des découverts bancaires.

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2010 est de 43 575, dont 3 369 actions au travers du contrat de liquidité.

<sup>1</sup> Free cash flow = Résultat opérationnel courant net d'impôt + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions + produit d'impôt sur dotations aux amortissements +/- variation du besoin en fonds de roulement - investissements décaissés nets d'impôts et nets des désinvestissements.



### Échéancier fournisseur

Les dettes fournisseurs de Gascogne SA s'élèvent à 771 K€ dont 604 K€ correspondant à des factures reçues qui se décomposent par échéance comme suit :

(En milliers d'euros)	Total	Factures non échues	Factures échues			
			< 30 jours	30 - 60 jours	60-90 jours	> 90 jours
Fournisseurs français	364	232	127	-	8	-3
Fournisseurs étrangers	142	113	31	-	-	-2
Factures en litiges	46	5	13	-	-	28
Total fournisseurs hors Groupe (a)	552	350	171	-	8	23
Fournisseurs Groupe (b)	52	52	-	-	-	-
<b>Total fournisseurs (factures reçues) (a) + (b)</b>	<b>604</b>	<b>402</b>	<b>171</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>23</b>

### CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Conformément à l'amendement à la norme IAS 19 - Avantages au personnel, le Groupe a décidé d'adopter en 2010 l'option pour la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels, nets d'impôts différés, sur l'ensemble des engagements de retraite à prestation définies.

Jusqu'à maintenant, les écarts actuariels étaient intégralement comptabilisés en compte de résultat.

Cette nouvelle méthode permet d'éliminer une forte volatilité dans les résultats induite par les modifications des hypothèses actuarielles et en particulier des taux d'actualisation dont l'évolution résulte de paramètres macro-économiques externes non maîtrisables par le Groupe.

Afin d'assurer la comparabilité des données et conformément à IAS 8, les états financiers de l'exercice 2009 ont été retraités en conséquence.

Les impacts de ce changement de méthode sur les états financiers consolidés sont les suivants :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat opérationnel courant	2,2	0,8
Charges financières	(0,8)	(0,7)
Impôt sur les sociétés	(0,5)	(0,0)
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1</b>
Produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres	(0,9)	(0,1)

### II.2.2.4. POINT SUR L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX CONTENTIEUX

#### Litige Bruxelles

Suite aux procédures engagées par Gascogne SA et Sachsa Verpackung (devenue Gascogne Sack Deutschland) devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes pour faire appel de l'amende de 13,2 M€ infligée par la Commission Européenne, les audiences de plaidoiries ont eu lieu le 2 février 2011. Les sociétés attendent maintenant le jugement final. La provision de 13,2 M€ constituée fin 2005 reste inchangée.

#### Litiges liés à l'amiante

##### • Gascogne Paper

##### À ce jour :

- 50 dossiers de demande de reconnaissance de maladie professionnelle ont été déposés devant la CPAM :
  - 43 dossiers reconnus,
  - 5 dossiers refusés,
  - 2 dossiers en cours d'analyse.
- 34 dossiers ont été déposés devant le TASS pour faute inexcusable sur les 43 dossiers reconnus en maladie professionnelle.

##### Sur ces 34 dossiers :

- 5 ont été jugés en 2007 par décision du 11 février 2008, dont 4 ont fait appel, sans aboutir (jugement en faveur de Gascogne Paper).
- 8 ont obtenu une demande de renvoi lors de la Première Instance du 28 juin 2010 et seront plaidés sur le premier semestre 2011.
- 21 ont été jugés en Première Instance le 28 juin 2010 :
  - 8 dossiers pour lesquels la faute inexcusable a été retenue et déclarés opposables à Gascogne Paper. Pour ces 8 dossiers, dont 2 ont fait l'objet d'un recours en appel, la société a été condamnée à verser des indemnités pour un montant de 459 k€ qui ont été enregistrés dans les comptes au 31 décembre 2010.
  - 13 dossiers pour lesquels la faute inexcusable a été retenue, et déclarés inopposables à Gascogne Paper, donc sans demande de versement d'indemnités.

### • Gascogne Sack

Aucun élément nouveau n'est intervenu au cours de l'année 2010. 2 dossiers de demande de reconnaissance du caractère professionnel de la maladie ont été déposés en 2008 et reconnus comme tels.

Au total, le Groupe a comptabilisé une charge de 0,7 M€ au 31 décembre 2010 incluant les indemnités auxquelles Gascogne Paper a été condamnée et une provision sur les autres dossiers en cours.

### Litige avec la société Onet

Le jugement en appel est intervenu le 30 novembre 2010 condamnant Gascogne Paper à verser une indemnité à Onet de 364 K€, et Onet à verser une indemnité de 109 K€ à Gascogne Paper. Les deux sociétés se sont acquittées de leur condamnation respective et le dossier est clos à ce jour.

### Litige avec les anciens salariés du site de Givet

À la suite de l'annonce de la fermeture du site de Givet, 43 salariés avaient ouvert en décembre 2009 des actions individuelles afin d'obtenir des primes supra légales supplémentaires à celles déjà versées. À ce jour, ce sont 55 actions individuelles qui sont ouvertes, pour une demande d'indemnisation globale de 1,9 M€. Estimant que cette demande est infondée, la société n'a pas constitué de provision à ce titre.

## II.2.2.5. ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Pour 2011, avec une économie qui poursuit son redressement et sauf bouleversements majeurs au niveau des matières premières liées au pétrole et aux devises, le chiffre d'affaires et les résultats opérationnels courants du Groupe devraient être en nette progression ce qu'indiquent les premiers mois de l'année.

Le Groupe va bénéficier de l'amélioration structurelle des marchés des papiers de spécialités et des sacs industriels ainsi que d'un cycle économique plus favorable, déjà perceptibles en fin d'année 2010.

Au niveau des paramètres internes, la montée en puissance des investissements contribuera à la croissance du chiffre d'affaires et des résultats, ce qui permettra une accélération du développement des segments stratégiques.

Les stocks de bois constitués permettront de bénéficier d'un approvisionnement compétitif.

Enfin, bénéficiant d'une structure financière améliorée et de résultats en progression, les investissements de développement interne seront intensifiés, lesquels à leur tour permettront d'améliorer les résultats futurs.

Gascogne, après avoir amélioré ses fondamentaux au cours des dernières années et traversé une crise économique et une tempête historiques aborde 2011 avec confiance et se fixe pour les années à venir un objectif de croissance de son chiffre d'affaires et une nette amélioration de ses performances opérationnelles.

## II.2.2.6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est intervenu depuis le 31 décembre 2010.

## II.2.2.7. CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

### FONCTIONS ET MANDATS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2010

#### > François VITTOZ, Chef d'entreprise

Président-Directeur Général de Gascogne SA

Titulaire de 8324 titres au nominatif au 28 février 2011

#### > Gérard HIGUINEN, Administrateur de sociétés

Vice-Président du Conseil de Surveillance de POMONA SA, Co-Gérant de FIBAHI Société Civile

Titulaire de 25 titres au nominatif au 28 février 2011

#### > Christian MARTIN, Expert-Comptable

Gérant de CHRISTIAN MARTIN ET ASSOCIES SARL

Titulaire de 247 titres au nominatif au 28 février 2011

#### > Jérôme MONTOYA, Directeur financier

Titulaire de 475 titres au nominatif au 28 février 2011

#### > Jean-François SAGLIO, Administrateur de sociétés

Président de CARLO TASSARA SAS et de CARLO TASSARA ASSETS MANAGEMENT

Gérant de la société NUCLEARIS SARL

Administrateur de TANAGRE

Titulaire de 100 titres au nominatif au 28 février 2011

**> Yves-Claude ABESCAT, Cadre dirigeant dans le domaine financier**

Président-Directeur Général de SALVEPAR SA

Représentant permanent de SG CAPITAL DEVELOPPEMENT au Conseil de LT PARTICIPATIONS

Administrateur de : GL EVENTS - IPSOS SA. - OBERTHUR TECHNOLOGIES - FRANCOIS-CHARLES OBERTHUR FIDUCIAIRE - AXUS S.A. (siège social à Bruxelles)

Titulaire de 50 titres au nominatif au 28 février 2011

**> Frédéric DOULCET, Chef d'entreprise**

Président de VERNEUIL PARTICIPATIONS SA

Directeur Général Délégué d'EEM SA

Directeur General de FMB-AQUAPOLE SA

Administrateur de : EEM SA - HDH SA (filiale d'EEM)

Gérant de : F.D. CONSEILS et PARTICIPATIONS SARL - SCI BOBRIS - SC HOCHÉ - SARL LES VERGERS - SNC ÉCURIE DOULCET

Représentant permanent d'EEM, Administrateur de la SOCIETE ANONYME IMMOBILIÈRE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRÉCIEUSES

Représentant permanent de F.D. CONSEILS et PARTICIPATIONS, co-gérante de VERNEUIL et ASSOCIÉS SNC

Représentant permanent d'EEM, Administrateur de FMB-AQUAPOLE SA

Représentant permanent de VERNEUIL PARTICIPATIONS, administrateur de SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CASINOS SA

Titulaire de 500 titres au nominatif au 28 février 2011

**> Vincent ROUXEL, Consultant en stratégie**

Administrateur de : SAM - NATURE ET DÉCOUVERTES - WHEELABRATOR - Mäder

Gérant de VR SERVICES

Titulaire de 830 titres au nominatif au 28 février 2011

**> Pierre VERKHOVSKOY, Administrateur de sociétés**

Président de Kyushu Tohoku Enrichment Investing SAS

Titulaire de 100 titres au nominatif au 28 février 2011

**> Gunther MAUERHOFER, Consultant**

Titulaire de 825 titres au nominatif au 28 février 2011

**> Jean-Laurent GRANIER, Membre du Comité Exécutif Groupe d'AXA - CEO Région Méditerranée et Amérique latine**

Président de AXA Mediterranean holding et AXA Insurance Greece

Administrateur de : AXA Seguros Espana, AXA Seguros Mexico, AXA Cooperative Insurance Company, AXA Insurance Gulf, AXA Sigorta, AXA Portugal, AXA Assurance Maroc, AXA Middle East, AXA Assicurazioni, AXA MPS

Titulaire de 200 titres au nominatif au 28 février 2011

Les membres du Conseil d'Administration détiennent 11 676 actions au nominatif au 28 février 2011.

Ils sont nommés conformément à la loi.

Les mandats en cours, d'une durée de six ans, prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 28 juin 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

**COMITE EXÉCUTIF AU 31 DÉCEMBRE 2010**

François VITTOZ .....	Président-Directeur Général
Fabienne BUCCELLI .....	Directeur des Ressources Humaines
Jérôme MONTOYA.....	Directeur Financier
Jean-Luc IMBERTY .....	Directeur Général activité Bois
Philippe LAVAUD.....	Directeur Général activité Complexes
Georges LOUPIT .....	Directeur Général activité Sacs
Olivier TASSEL .....	Directeur Général activité Papier

**COMMISSAIRES AUX COMPTES**

KPMG Audit IS SAS, représenté par Eric JUNIÈRES.....	Titulaire
KPMG Audit ID SAS.....	Suppléant
Deloitte et Associés, représenté par Emmanuel GADRET .....	Titulaire
BEAS.....	Suppléant

**II.2.2.8. CAPITAL**

**Évolution du capital**

Exercice	Opérations en euros		Capital social (En euros)	Nombre d'actions de 15€ de nominal	Droits de vote double
	Nature	Montants			
01/01/2007			29 255 670	1 950 378	
	levées d'options	Augmentation de capital prime d'émission	647 400,00 2 196 040,40	43 160	
31/12/2007			29 903 070	1 993 538	594 345
	levées d'options	Augmentation de capital prime d'émission	6 375,00 21 615,50	425	
31/12/2008			29 909 445	1 993 963	587 179
31/12/2009			29 909 445	1 993 963	901 738
31/12/2010			29 909 445	1 993 963	1 172 033

**Autres titres donnant accès au capital**

Il existe des plans d'options de souscription d'actions décrits dans le rapport spécial en II.2.2.8.4.

**II.2.2.8.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS**

En vertu des pouvoirs conférés par les Assemblées Générales Extraordinaires des 6 juin 1988, 7 juin 1993 et 25 mai 1998, le Directoire a consenti des options de souscription d'actions de la société, au bénéfice de certaines catégories de personnel.

Depuis l'organisation de la société en Conseil d'Administration, aucune option de souscription d'actions n'a été consentie.

Restent à lever au 31 décembre 2010 : de 24 900 options équivalant à 24 900 actions.

19 180 options de souscription d'actions ont été annulées durant la période, du fait de leur échéance.

Restent à lever au 28 février 2011 : 19 500 options équivalent à 19 500 actions.

Date de la décision	Nombre total d'options attribuées	dont attribuées à des mandats sociaux	dont attribuées à des salariés	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix de souscription ou d'achat	Date d'expiration	Nombre d'options levées au 28/02/2011	Nombre d'options restantes au 28/02/2011
18/04/2001	11 300	500	10 800	18/04/2006	17/04/2011	81,05	17/04/2011	-	11 300
12/09/2001	1 000	-	1 000	12/09/2006	11/09/2011	76,64	11/09/2011	-	1 000
07/12/2001	5 000	5 000	-	07/12/2006	06/12/2011	75,00	06/12/2011	-	5 000
08/03/2002	1 500	-	1 500	08/03/2007	07/03/2012	69,69	07/03/2012	-	1 500
30/04/2002	700	-	700	30/04/2007	29/04/2012	76,35	29/04/2012	-	700
<b>Total</b>	<b>19 500</b>	<b>5 500</b>	<b>14 000</b>					<b>-</b>	<b>19 500</b>

**II.2.2.8.2. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE**

Au 31 décembre 2010, le capital de votre société était composé de 1 993 963 actions au nominal de 15 €.

À la date de rédaction du présent rapport, le nombre d'actions composant le capital est de 1 993 963. Compte tenu de l'existence du droit de vote double pour les actions détenues en compte nominatif depuis plus de 3 ans (article 13 des statuts), le nombre total de droits de vote théorique s'établit à 3 165 921 au 7 mars 2011. Le nombre de droits de vote réel est de 3 125 715 compte tenu de l'auto contrôle qui s'établit au 28 février 2011 à 40 206 titres.

**Franchissements de seuils en 2010**

Au cours de l'exercice 2010, les franchissements de seuil suivants ont eu lieu :

- franchissement à la hausse du seuil de 5 % : Financière de l'Echiquier ;
- franchissement à la baisse du seuil de 10 % : Compagnie d'Investissements de Paris (groupe BNP).

**Identité des principaux actionnaires connus :**

À la connaissance de la société au 28 février 2011, les actionnaires suivants détiennent directement :

- plus de 5 % du capital ou des droits de vote : Société Générale, Meysset Développement, Compagnie d'investissement de Paris (Groupe BNP), Financière de l'Échiquier,
- plus de 10 % du capital ou des droits de vote : Tocqueville Finance,
- plus de 15 % du capital ou des droits de vote : néant,
- plus de 20 % du capital ou des droits de vote : néant,
- plus de 25 % du capital ou des droits de vote : néant,
- plus de 30 % du capital ou des droits de vote : Électricité et Eaux de Madagascar.

Au 31 décembre 2010, la participation des salariés dans le capital de votre société se monte à 72 600 actions détenues par le Fonds Commun de Placement Gascogne Investissement, soit 3,64 % du capital.

Enfin, nous vous informons qu'au 31 décembre 2010, votre société détenait 43 575 actions Gascogne SA de valeur nominale de 15 € et représentant une valeur brute de 3 113 K€, dont 3 369 actions consacrées à la liquidité des actions au travers du contrat de liquidité.

Aucune action d'autocontrôle n'a été achetée ou vendue, hors contrat de liquidité.

Les objectifs du programme de rachat d'actions en cours sont rappelés ci-dessous :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Gascogne SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre du plan d'épargne d'entreprise ou par attribution d'actions gratuites,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société.

#### Pacte d'actionnaires

À la connaissance de la société au 28 février 2011, aucun pacte d'actionnaires n'est actuellement en cours et aucun actionnaire, autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

#### Autocontrôle

L'Assemblée Générale du 25 mai 2009 a autorisé les rachats d'actions mais à la date de rédaction du présent rapport, cette autorisation n'a pas été utilisée. Au 28 février 2011, l'autocontrôle représente 40 206 actions, hors contrat de liquidité, soit 2,02 % du capital.

#### Autorisations en cours

Les augmentations de capital et les émissions d'obligations autorisées en cours figurent dans le tableau ci-après :

A.G. du	Compétence	Délégation	Durée
25 mai 2009	Ordinaire	Émission d'obligations privées réservées au personnel par l'intermédiaire des FCP (5 000 000 €)	2 ans

Cette autorisation a été utilisée en avril 2010 pour créer 40 000 obligations de 10 € après un amortissement de 48 000 obligations au mois de mars 2010.

#### II.2.2.8.3. MARCHÉ DES TITRES DE L'ÉMETTEUR – COTATION

En 2010, les titres Gascogne SA, code EUROCLEAR FR0000000124414 sont référencés sur l'Eurolist d'Euronext compartiment C.

#### Volumes mensuels (extraits d'Euronext Paris SA) :

Mois	Nombre de titres échangés	Capitaux (En millions d'euros)	Cours extrêmes	
			plus haut (En euros)	plus bas (En euros)
<b>2010</b>				
Janvier	15 059	0,53	38,74	31,60
Février	10 087	0,37	37,84	35,82
Mars	29 480	1,09	40,00	35,00
Avril	8 067	0,29	36,40	35,05
Mai	20 640	0,65	35,40	28,21
Juin	46 526	1,67	39,00	32,50
Juillet	10 054	0,37	38,48	36,50
Août	20 808	0,82	43,02	38,30
Septembre	18 527	0,77	43,89	39,03
Octobre	15 581	0,65	43,45	40,33
Novembre	7 076	0,28	41,95	38,35
Décembre	8 248	0,31	39,98	37,17
<b>2011</b>				
Janvier	7 656	0,31	40,90	38,00
Février	27 052	1,15	43,49	40,43

Cours de clôture au 31 décembre 2010 : 38,00 €.

### II.2.2.8.4. RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de la loi NRE, nous portons à votre connaissance les informations relatives aux salariés et mandataires sociaux du Groupe Gascogne, bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice 2010 (il n'existe pas actuellement d'options d'achat d'actions) :

- aucun salarié ni aucun mandataire social n'a bénéficié d'attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice,
- aucun salarié ni aucun mandataire social n'a levé d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice.

### II.2.2.8.5. RAPPORT SPÉCIAL SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES

Les actions gratuites attribuées en 2009 sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale du 12 juin 2006, ayant été conservées deux ans par les bénéficiaires sont devenues cessibles au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## II.2.2.9. POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE SOCIALE

### II.2.2.9.1. INDICATEURS SOCIAUX QUALITATIFS 2010

#### Sécurité

Les résultats sécurité à fin 2010 font ressortir une amélioration du taux de fréquence de plus de 17 % par rapport à l'année 2009 - TF à 21,2 en décembre 2010 pour 24,9 en décembre 2009, taux de fréquence qui se traduit, hors Cenpac, par 78 accidents en 2010 contre 87 en 2009.

Dans un souci d'amélioration continue en matière de sécurité, une analyse plus précise des facteurs à l'origine de ces accidents a été conduite en 2010. Celle-ci démontre l'importance que peut représenter la contribution positive de chacun sur la sécurité, à travers le fonctionnement des organisations et les comportements collectifs ou pratiques de travail.

« La composante humaine de la sécurité » constitue un levier pour progresser de manière significative en matière de sécurité au travail ; levier que nous souhaitons privilégier en sollicitant la capacité d'agir à tous niveaux : pratiques de travail des managers et des membres du personnel.

Un axe d'intervention s'est donc particulièrement renforcé depuis le second semestre 2010. Il vise à supprimer les situations et les actes dangereux, principale source des accidents.

#### 1. Démarche de groupe, participative auprès des CHSCT, opérateurs et managers de proximité dans nos usines, sur le thème : « Initiatives pour la maîtrise des risques du métier »

Il s'agit de prendre conscience des risques auxquels nous pouvons être exposés en situation professionnelle et nous permettre ainsi de mettre en œuvre les mesures adaptées aux risques sur lesquels nous pouvons agir.

Cette démarche s'est aussi déclinée à l'usine de Dax, avec succès, par une journée de formation d'opérateurs sur le thème « prendre conscience des dangers pour changer ses pratiques ».

#### 2. Renforcement de la démarche « Visites Hiérarchiques de Sécurité (VHS) ».

Un programme de formation interne à la conduite des VHS a été élaboré par le Groupe à destination des activités. Ce programme est dispensé en interne par des collaborateurs, animateurs sécurité et/ou DRH, formés à cet effet. Cette initiative doit faciliter et accélérer l'appropriation de la démarche dans toutes les entités concernées et favoriser son déploiement.

#### Risques psychosociaux (RPS)

Le Groupe Gascogne, conscient,

- que des situations de travail ou des vécus professionnels peuvent générer des risques psychosociaux et affecter tant le bien-être des personnes que le bon fonctionnement des entreprises,
- qu'il est de la responsabilité des entreprises qui le composent, de prévenir ces risques, de les limiter et de les traiter en cas de besoin,
- et de la complexité de ces risques qui se situent dans le rapport au travail, au croisement du ressenti ou du vécu individuel et du mode de fonctionnement collectif, a constitué et réuni à 3 reprises en 2010, une « Table Ronde » sur les risques psychosociaux, composée de membres des CHSCT, partenaires sociaux, DRH, Managers, Médecin du travail, assistante sociale et animateurs sécurité.

Les échanges et le travail effectués par ce groupe ont permis de dégager, d'une part les différents points de vue des participants sur ce sujet et d'autre part de mener, une réflexion sur les facteurs et les enjeux d'une démarche de prévention des risques.

Des indicateurs de mesure des RPS ont été définis et fournis par le Centre de Services Partagés - Ressources Humaines (CSP-RH) aux différentes sociétés du Groupe.

Une ligne directrice de prévention des risques a été établie portant essentiellement sur :

- la valeur travail,
- l'évolution professionnelle,
- l'accompagnement du changement,
- le rôle et la formation du management.

Ce travail est décliné au sein des activités par des groupes constitués à cet effet.

Le parcours de formation managérial déployé en 2010 à l'attention des cadres du Groupe, a été conçu pour couvrir les thèmes recoupant cette ligne préventive.

### Emploi et compétences

Le développement des compétences et leur reconnaissance s'inscrivent dans une politique globale du travail qui permet autant d'assurer la contribution des salariés aux résultats des entreprises que leur développement et intérêt personnel au travail.

L'année 2010 a été consacrée par les Responsables emploi/formation et les DRH au déploiement des référentiels métiers dans toutes les activités. Des « groupes métiers » se sont constitués pour valider les compétences associées aux métiers et permettre ainsi l'appropriation de la méthode de gestion des compétences par les managers de proximité.

Le CSP-RH s'est doté d'un logiciel de gestion des compétences et d'un Portail RH accessible aux managers pour faciliter et organiser le recueil et le suivi des informations nécessaires à la conduite des entretiens professionnels à partir de 2011.

Les entretiens professionnels sont déjà réalisés et étendus chez Gascogne Laminates à Dax et Gascogne Sack à Nantes. Un objectif de réalisation d'entretiens pour les métiers « cœur » de Gascogne a été défini par activité pour 2011.

Gascogne Paper a mené tout au long de l'année un chantier « Classification des emplois » dans le cadre de la refonte de la grille de classification Convention Collective. Ce travail a permis la description de toutes les activités par emploi en lien avec la gestion des compétences.

L'activité Bois, dans un contexte marché difficile, a poursuivi un dispositif d'alternance de période de travail, de formation professionnelle et de chômage (type APLD) pour l'activité Parqueterie.

### Emplois des seniors

Toutes les sociétés du Groupe ont établi un plan d'actions ou signé un Accord en faveur de l'emploi des Seniors avec les Partenaires sociaux. Les plans d'actions sont établis sur une durée de 3 ans. Ils tiennent compte des problématiques propres à chacune des entreprises.

Moins d'un an après leur mise en place, les actions en cours de réalisation portent essentiellement pour l'année 2010 sur :

- les entretiens Seniors,
- l'étude de postes liée à la pénibilité,
- la transmission des savoir-faire par le tutorat, mission qui nécessite encore d'être approfondie,
- la formation à la préparation au départ à la retraite,
- une réflexion en cours sur le Compte Épargne Temps.

Le sujet de l'emploi des Seniors est à relier avec ceux de l'allongement de la durée de vie au travail (impact de la réforme des retraites) et de la pénibilité de certains postes.

### Formation professionnelle

#### • Métiers

La formation professionnelle se déploie dans les activités dans le cadre de leur plan de formation et comprend notamment des formations techniques métier et le recours aux périodes de professionnalisation.

Il est à noter la création en décembre 2010, par l'activité Bois, d'un Centre de formation Techno- Bois basé sur le site de Marmande. Ce Centre, piloté en interne par la DRH, a permis de réaliser dans un premier temps, la formation de commerciaux internes et de partenaires CMistes (Constructeur Maisons Individuelles) de la filiale Gascogne Habitat Bois (GHB), ainsi que d'autres formations techniques produits.

#### • Management

Dans le cadre du « Gascogne Espace Managérial » (GEM), un parcours de formation managériale intitulé « les fondamentaux du management » a été déployé tout au long de l'année 2010. Ce programme a été conçu pour guider les cadres de Gascogne dans leurs pratiques managériales et leur apporter des méthodes et des outils pertinents. Il a été suivi par 160 collaborateurs Cadres du Groupe. 2 650 heures ont ainsi été dispensées en formation e-learning, sur des thèmes tels que le rôle du manager, son équipe, la conduite du changement, la délégation, l'évaluation, la communication...

Ce programme a permis de développer les compétences managériales de 80 % des managers.

En 2010, une vingtaine de nouveaux managers ont participé à la deuxième session des journées découvertes JD GEM autour du thème « Management durable ».

Pendant 2 jours, les participants ont apprécié de travailler en petits groupes, d'échanger et de partager leur vision et leur vécu professionnels. Ils ont expérimenté l'importance des relations interpersonnelles dans la création de valeur pour la Communauté. Ils ont pu élargir leur horizon et leur regard et s'interroger sur une culture de management « durable » dans laquelle ils pourront s'inscrire pour l'avenir.

Ces actions Groupe, destinées à la ligne managériale, ont été renforcées notamment chez Gascogne Laminates par 6 journées de formation au leadership pour 3 groupes de Direction.

**II.2.2.9.2. INDICATEURS SOCIAUX QUANTITATIFS DE GASCOGNE**

Les effectifs ci-dessous sont les effectifs inscrits pour toutes les sociétés consolidées au 31 décembre de chaque année.

**Effectifs** (hors intérim et absences longues durées)

	CDD		CDI		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Société mère	3	1	28	25	31	26
Activité Bois	19	13	572	558	591	571
Activité Papier	6	7	501	494	507	501
Activité Sacs	23	29	517	511	540	540
Activité Complexes	43	21	582	555	625	576
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>71</b>	<b>2 200</b>	<b>2 143</b>	<b>2 294</b>	<b>2 214</b>

**Répartition par ancienneté**

	de 0 à 10 ans		de 11 à 20 ans		de 21 à 30 ans		plus de 30 ans		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Société mère	20	14	5	3	5	8	1	1	31	26
Activité Bois	225	213	151	156	153	143	62	59	591	571
Activité Papier	195	185	108	119	149	137	55	60	507	501
Activité Sacs	251	250	96	97	137	144	56	49	540	540
Activité Complexes	322	284	147	156	100	88	56	48	625	576
<b>Total</b>	<b>1 013</b>	<b>946</b>	<b>507</b>	<b>531</b>	<b>544</b>	<b>520</b>	<b>230</b>	<b>217</b>	<b>2 294</b>	<b>2 214</b>

Nous voyons l'impact des embauches 2010 sur l'ancienneté de 0 à 10 ans ; plus de 40 % de l'effectif se situe dans cette tranche et contribue au développement et au renouvellement des activités. De plus, la stabilité du personnel renforce l'ancienneté au sein du Groupe supérieure à 20 ans. L'augmentation de l'ancienneté 0-10 ans pour la Société mère est due simplement au transfert de personnel des activités transversales du Groupe Gascogne suite à la cession de Cenpac.

**Taux d'absentéisme (%)**

	2010	2009
Société mère	1,22	2,81
Activité Bois	6,19	5,54
Activité Papier	6,74	5,96
Activité Sacs	6,25	4,51
Activité Complexes	5,27	5,33
<b>Moyenne Groupe</b>	<b>6,02</b>	<b>5,27</b>

Nous relevons une hausse du taux d'absentéisme pour 2010, dans trois de nos activités industrielles. Une étude de ces taux fait d'ores et déjà ressortir un lien avec l'augmentation de la durée moyenne des arrêts pour accident de travail. Une analyse des absences pour maladies est également en cours.

**Nombre d'accidents du travail avec arrêt :**

2008 : 125 (dont 24 accidents dus à une fuite d'ozone sur le site de Dax),

2009 : 95 (dont 87 hors Cenpac),

2010 : 78 hors Cenpac.

**Accidents du travail (hors accidents de trajets)**

	Taux de gravité		Taux de fréquence		Nombre de journées perdues	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Activité Bois	0,90	0,60	26,2	29,16	791	514
Activité Papier	0,96	1,30	18,0	16,69	693	933
Activité Sacs	1,24	0,84	27,2	23,14	1048	728
Activité Complexes	0,76	0,73	14,1	31,12	759	707
<b>Taux moyen/Total</b>	<b>0,96</b>	<b>0,85</b>	<b>21,2</b>	<b>24,9</b>	<b>3 291</b>	<b>2 882</b>

Un taux de fréquence en diminution de plus de 15 % et plus particulièrement de 50 % pour Gascogne Laminates sur le second semestre 2010. Toutefois, nous enregistrons une hausse du taux de gravité qui se retrouve dans l'allongement de la durée moyenne des arrêts de travail et donc du nombre de journées perdues pour accident, à l'exception de Gascogne Paper.



## Répartition Hommes/Femmes

	Hommes		Femmes		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Société mère	15	15	16	11	31	26
Activité Bois	437	428	154	143	591	571
Activité Papier	453	446	54	55	507	501
Activité Sacs	455	452	85	88	540	540
Activité Complexes	522	479	103	97	625	576
<b>Total</b>	<b>1 882</b>	<b>1 820</b>	<b>412</b>	<b>394</b>	<b>2 294</b>	<b>2 214</b>

Des embauches ont été réalisées dans les 2 catégories Hommes et Femmes. La répartition reflète le caractère essentiellement industriel de nos activités et se traduit à l'embauche par une majorité d'hommes sur des métiers plutôt techniques et une majorité de femmes sur des métiers plutôt administratifs. À titre d'exemple, il convient de noter l'intégration à la Société mère de 5 collaborateurs dans le cadre du transfert des activités transversales du Groupe (CSP clients et informatique) suite à la cession de Cenpac.

## Répartition Hommes/Femmes cadres

	Hommes		Femmes		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Société mère	13	14	3	3	16	17
Activité Bois	33	32	12	11	45	43
Activité Papier	38	36	7	7	45	43
Activité Sacs	46	44	5	5	51	49
Activité Complexes	65	61	15	12	80	73
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>187</b>	<b>42</b>	<b>38</b>	<b>237</b>	<b>225</b>

La stabilité de la population de statut Cadre chez Gascogne permet peu de modifier la structure de ses effectifs Hommes/Femmes.

## II.2.2.10. POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE SOCIÉTALE

Le Groupe, implanté dans les Landes depuis 1925, a fait de la forêt son cœur de métier et s'est tout naturellement engagé pour la préservation et la promotion de ce patrimoine local. Fortement implanté en Aquitaine, le Groupe s'attache à instaurer un dialogue régulier avec ses parties prenantes locales et mène des opérations de sensibilisation envers tous les publics.

En tant qu'employeur local de premier plan, le Groupe incite, au travers de relations avec le monde scolaire et étudiant, à la découverte de ses métiers, et au partage de ses savoir-faire.

Leader sur ses marchés, le Groupe est un membre actif de nombreuses associations professionnelles.

## Parties prenantes locales

Gascogne Paper privilégie le dialogue avec un groupe de liaison environnement se réunissant 3 fois par an. Des représentants de la mairie, de l'Office de Tourisme de Mimizan ainsi que des associations locales de protection de l'environnement et d'utilisateurs de l'espace (surfeurs, chasseurs) et un médecin participent à ces rencontres dans le but d'échanger sur des sujets relatifs au site de la papeterie.

Des visites ponctuelles des sites de production sont également organisées. En 2010, Forestière de Gascogne a permis à 150 sylviculteurs de visiter le site de Saint-Symphorien, l'une des scieries les plus modernes du Groupe. En 2011 cette opération sera renouvelée sur le site de Marmande, afin de présenter un autre métier du bois (Construction Bois).

## Organisations professionnelles

Le Groupe est représenté dans de nombreuses organisations professionnelles et joue un rôle actif dans celles liées à la filière Bois Papier Emballage.

Forestière de Gascogne, membre de l'association PEFC<sup>1</sup> Aquitaine dont elle occupe la vice-présidence, est un acteur engagé de la gestion durable des forêts.

Elle participe au renforcement ainsi qu'à l'adaptation aux réalités forestières locales des règles de gestion forestière durable. De ces actions découlent la rédaction de chartes d'engagement pour la gestion forestière durable, que les propriétaires et exploitants forestiers adhérents s'engagent à respecter.

En tant que membre actif de l'association Paper Mail (association de droit français), Gascogne Paper contribue à favoriser la production et l'utilisation d'enveloppes répondant aux exigences de l'écolabel NF Environnement. En 2010, une opération « Halte à l'intox » a été menée, l'objectif étant de dénoncer les campagnes de désinformation autour de la facturation électronique.

1 Programme Européen des Forêts Certifiées.

Gascogne Paper participe également aux campagnes d'image de la Copacel<sup>1</sup> pour mieux informer les leaders d'opinion de la réalité de l'industrie papetière et de son comportement environnemental.

En tant que leaders sur leurs marchés, Gascogne Sack et Gascogne Laminates participent activement dans des associations professionnelles en lien avec leurs métiers respectifs (Eurosac, Elipso ...).

### Relations avec les écoles

Gascogne mène des campagnes de sensibilisation par des démarches pédagogiques. Le Groupe, depuis 1998, finance des conférences sur le thème « L'Homme et la Forêt » destinées au public scolaire (enseignement primaire, secondaire, lycées professionnels). Une quarantaine de conférences est réalisée annuellement, le Groupe ayant ainsi contribué à 460 conférences depuis la mise en place du programme.

Forestière de Gascogne intervient régulièrement auprès de lycées professionnels et organise des visites de chantiers dans le but de faire découvrir les métiers du bois.

Via le Comité Image Copacel, les collégiens de Mimizan (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) ont visité en 2010 le site de Gascogne Paper. Le Groupe, soucieux de partager les savoir-faire de ses salariés avec les publics scolaires intervient dans les écoles et lycées de la région.

### Opérations de sensibilisation

Avec la participation à des démarches de communication ciblées, Gascogne souhaite sensibiliser le public au rôle prépondérant de la forêt pour l'homme.

Fidèle à ses racines forestières, Gascogne a souhaité participer à la création en 2005 du musée Graine de Forêt à Garein (40), au cœur des Landes. Destiné à un jeune public, le musée plonge les visiteurs dans l'univers de la forêt et de ses métiers.

Suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009, le Groupe a lancé l'opération « Ensemble, replantons la forêt ». Grâce à la mobilisation des clients et partenaires de Gascogne, 46 328 pins soit 37 hectares de pins seront replantés en 2011 dans la forêt des Landes. Une première opération de replantation sur la commune de Garein a eu lieu le 21 janvier 2011 grâce à l'action conjointe de Gascogne et son client Royal Canin. D'autres initiatives ont vu le jour comme celle de La Poste qui s'est associée à l'opération créant un bloc collector de 10 timbres autocollants reprenant le logo et la signature de l'opération Gascogne « La forêt des Landes me tient à cœur ».

Durant la période estivale, la papeterie de Mimizan ouvre ses portes, des visites guidées gratuites sont organisées de façon hebdomadaire.

## II.2.2.11. POLITIQUE EN MATIÈRE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans un souci de transparence envers ses parties prenantes et conformément à la réglementation, le Groupe Gascogne a mis en place un processus de contrôle interne en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Le Conseil d'Administration est composé, au 31 décembre 2010, de onze membres dont sept sont indépendants au sens du rapport Bouton. Les trois Comités spécialisés : Comité de Stratégie, Comité des Comptes et Comité des Rémunérations et des Nominations, se réunissent régulièrement pour préparer les dossiers soumis au Conseil d'Administration.

Leurs rôles, extraits du règlement intérieur du Conseil d'Administration, sont rappelés ci-dessous :

### Comité de Stratégie

Il examine la stratégie du Groupe, la position de ses activités sur leur marché, étudie ses opportunités d'investissement interne et externe. Il est consulté sur tout projet d'acquisition ou de désinvestissement requérant l'accord du Conseil d'Administration.

Ce Comité est composé de 6 membres : M. F. Doulcet, M. G. Higuinen, M. G. Mauerhofer, M. V. Rouxel, M. J.F. Saglio et M. F. Vittoz.

Le Président du Comité de Stratégie est M. G. Higuinen.

### Comité des Comptes

Une charte du Comité des Comptes définit son fonctionnement.

Le Comité des Comptes ne peut comprendre que les membres du Conseil d'Administration, à l'exclusion de ceux exerçant des fonctions de direction. Un membre au moins du Comité doit présenter des compétences particulières en matière financière ou comptable et être indépendant au regard des critères précisés et rendus publics par le Conseil d'Administration. Le Président du Comité doit être un administrateur indépendant. Le Comité des Comptes doit s'assurer que la Direction Générale dispose des moyens lui permettant d'identifier et de gérer les risques d'ordre économique, financier et juridique auxquels le Groupe, en France et à l'étranger, est confronté dans le cadre de ses opérations courantes ou exceptionnelles.

Le Comité analyse, dans ce contexte, les procédures mises en place au sein du Groupe qui permettent :

- le respect des réglementations comptables et la bonne application des principes sur lesquels les comptes de la société sont établis. Le Comité s'assure de la pertinence des méthodes comptables pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux,
- la remontée de l'information et son traitement à tous les niveaux,
- l'identification, l'évaluation, l'anticipation, et la maîtrise des risques économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la Société et ses filiales en France et à l'étranger,
- l'application des normes de contrôle interne destinées à l'établissement des éléments comptables et financiers en vérifiant que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci,
- le respect des réglementations boursières, et plus précisément de la bonne application de la déontologie boursière en vigueur dans la Société.

<sup>1</sup> Confédération Française de l'Industrie des Papiers, Cartons et Celluloses

Il doit également s'assurer :

- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes,
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Ce Comité est composé de 3 membres : M. F. Doulcet, M. C. Martin et M. G. Mauerhofer.

Le Président du Comité des Comptes est M. C. Martin, expert comptable.

### Comité des Rémunérations et des Nominations

Une charte du Comité des Rémunérations et des Nominations définit son fonctionnement.

Il a pour mission de faire toutes recommandations au Conseil intéressant :

- la rémunération individuelle et détaillée, y compris la part variable et la retraite des mandataires sociaux,
- les propositions de la Direction Générale concernant les plans de rémunération différée,
- les plans de succession pour la Direction du Groupe,
- l'évolution de l'organisation de la Direction Générale,
- la fixation du montant des jetons de présence.

Il est informé de la politique de rémunération des principaux dirigeants non-mandataires sociaux siégeant au COMEX.

Il peut être consulté sur toutes questions concernant le recrutement ou la promotion interne de cadres susceptibles de participer au COMEX du Groupe ou de ses Activités.

Il participe au processus de sélection des candidats Administrateurs en les rencontrant préalablement à leur nomination.

Ce Comité est composé de 3 membres : M. F. Doulcet, M. G. Higuinen et M. P. Verkhovskoy.

Le Président du Comité des Rémunérations et des Nominations est M. P. Verkhovskoy.

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2010, le Comité de Stratégie quatre fois, le Comité des Comptes sept fois et le Comité des Rémunérations deux fois.

### Limitation des pouvoirs du Directeur Général

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2005 et à la modification des statuts, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration dans les cas suivants :

- pour toute décision d'investissement industriel d'un montant unitaire supérieur à cinq millions d'euros,
- pour toute décision relative à une prise de participation supérieure ou égale à 10 % du capital d'une société cotée ou non, ou d'un montant supérieur à cinq millions d'euros (valeur d'entreprise), réalisée par tous moyens y compris par échange de titres,
- pour toute décision portant sur le capital susceptible d'entraîner une modification supérieure à 0,5 % des fonds propres de la société.

### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

Les rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif au 31 décembre 2010 se sont élevées à 1 948 587 € pour l'exercice 2010.

Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2010 au Conseil d'Administration se sont élevés à 160 000 € dont 45 250 € pour la participation aux Comités spécialisés.

Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2008 a décidé d'adhérer, par principe, aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sauf pour des engagements antérieurs à cette date.

### Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)

François VITTOZ - Président Directeur Général	Exercice N-1	Exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice *	472 578	656 282
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	19 858	-
<b>Total</b>	<b>492 436</b>	<b>656 282</b>

\* Voir infra le tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social.

Jérôme MONTROYA - Directeur financier, administrateur représentant les actionnaires salariés	Exercice N-1	Exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice *	168 694	212 084
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	2 105	-
<b>Total</b>	<b>170 799</b>	<b>212 084</b>

\* Voir infra le tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social.

**Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en euros)**

François VITTOZ - Président Directeur Général	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	450 000	450 000	450 000	450 000
Rémunération variable	-	-	30 000	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	200 000	200 000
Jetons de présence	16 296	16 296	-	-
Avantages en nature (GSC)	6 282	6 282	6 282	6 282
<b>Total</b>	<b>472 578</b>	<b>472 578</b>	<b>686 282</b>	<b>656 282</b>

Jérôme MONTROYA - Directeur financier, administrateur représentant les actionnaires salariés	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	125 004	125 004	125 805	125 805
Rémunération variable	27 000	27 000	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	70 000	70 000
Jetons de présence	12 929	12 929	12 518	12 518
Avantages en nature (véhicule)	3 761	3 761	3 761	3 761
<b>Total</b>	<b>168 694</b>	<b>168 694</b>	<b>212 084</b>	<b>212 084</b>

**Tableau sur les jetons de présence**

Membres du Conseil (hors dirigeants mandataires sociaux)	Jetons de présence versés en N-1 (€)	Jetons de présence versés en N (€)
M. Yves-Claude ABESCAT	11 924	12 518
M. Frédéric DOULCET	22 189	21 242
M. Jean-Laurent GRANIER	5 541	8 345
M. Gérard HIGUINEN	16 133	17 507
M. Christian MARTIN	16 975	25 339
M. Gunther MAUERHOFER	18 495	21 665
M. Vincent ROUXEL	14 449	15 844
M. Jean-François SAGLIO	13 608	10 840
M. Pierre VERKHOVSKOY	14 613	14 181
Mme Marie-Françoise WALBAUM	1 847	-
<b>Total</b>	<b>135 774</b>	<b>147 481</b>

Aucune autre rémunération n'est versée à ces mandataires sociaux par d'autres sociétés du Groupe.

Au 31 décembre 2010, la société n'a pas d'engagement vis-à-vis de son Président-Directeur Général en matière d'indemnité de départ (golden parachute).

Il bénéficie, comme les autres cadres dirigeants du Groupe présents à l'effectif au 19 août 2005, d'un contrat de retraite par capitalisation lui assurant 15 % de son dernier salaire annuel (hors bonus) s'il est toujours présent dans la société au moment de son départ à la retraite. Le contrat de travail de François VITTOZ, suspendu lors de sa nomination en tant que mandataire social, prévoit une indemnité d'un an de rémunération (salaire et bonus bruts) en cas de licenciement sauf pour faute lourde.

L'exercice 2010 a été marqué par la cession de la société CENPAC. Afin de reconnaître cette opération profitable pour le devenir du Groupe, le Conseil d'Administration d'octobre 2010, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé l'octroi d'une prime exceptionnelle de 200 000 € au Président et de 70 000 € au Directeur financier. Le Conseil d'Administration a aussi voté un bonus de 30 000 euros au titre de la rémunération variable du Président.

La société n'a aucun autre engagement financier envers ses mandataires sociaux.

#### Opérations sur titres des mandataires sociaux et dirigeants initiés

La société n'a pas été informée par les mandataires sociaux ou les membres du Comité Exécutif d'opérations sur titres au cours de l'exercice 2010.

## II.2.2.12. POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Les impacts environnementaux des activités sont depuis toujours un enjeu majeur pour le Groupe. À travers l'utilisation de plus de 80 % de matières premières certifiées PEFC, Gascogne s'engage en faveur d'un sourcing responsable. Le Groupe répond ainsi à un enjeu de traçabilité et agit notamment contre le commerce de bois illégal.

Les émissions dans l'air et dans l'eau des activités font l'objet d'une gestion rigoureuse et volontariste, autant sur la prévention que sur le traitement. L'utilisation de produits à base aqueuse, la réalisation des Bilans Carbone® des principaux sites de production, le calcul de l'empreinte carbone des grandes familles de produits sont autant de preuves de cet engagement.

Gascogne anticipe sur les réglementations à venir et se prépare ainsi à l'application des lois Grenelle, comme l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol sur les émissions de polluants volatils.

Le Groupe s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue en formalisant sa politique Développement Durable, en étendant à un plus grand nombre de sites de production ses certifications (environnementales et autres) et en favorisant l'innovation.

### II.2.2.12.1. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX QUALITATIFS DE GASCOGNE

#### APPROVISIONNEMENT

Gascogne, situé au cœur du massif forestier landais, garantit tout naturellement un sourcing responsable en mobilisant 85 % de bois d'œuvre certifié pour Gascogne Wood Products et 90 % de bois d'industrie PEFC pour Gascogne Paper. Le Groupe s'engage en permanence pour une gestion durable des forêts, intensifie ses actions dans ce sens et multiplie les initiatives en faveur d'un management responsable.

Pour un approvisionnement responsable, Gascogne privilégie l'utilisation d'encres, vernis et colles à base aqueuse, ce qui améliore notamment la qualité des rejets atmosphériques par rapport à l'utilisation de produits à base solvant.

Cet engagement incite les équipes innovation et développement à trouver des alternatives toujours plus respectueuses de l'environnement tout en répondant aux exigences techniques requises par les clients.

#### BILAN CARBONE®

En 2009, le Bilan Carbone® des 4 principaux sites français a été réalisé (GWP Castets, GP Mimizan, GS Mimizan, GL Dax). En 2010 le Bilan Carbone® de Gascogne Sack Nantes a été effectué. Ce projet a également été étendu aux filiales étrangères : Gascogne Laminates Allemagne et Suisse ont initié le calcul de leur Bilan Carbone® à la fin de l'année 2010.

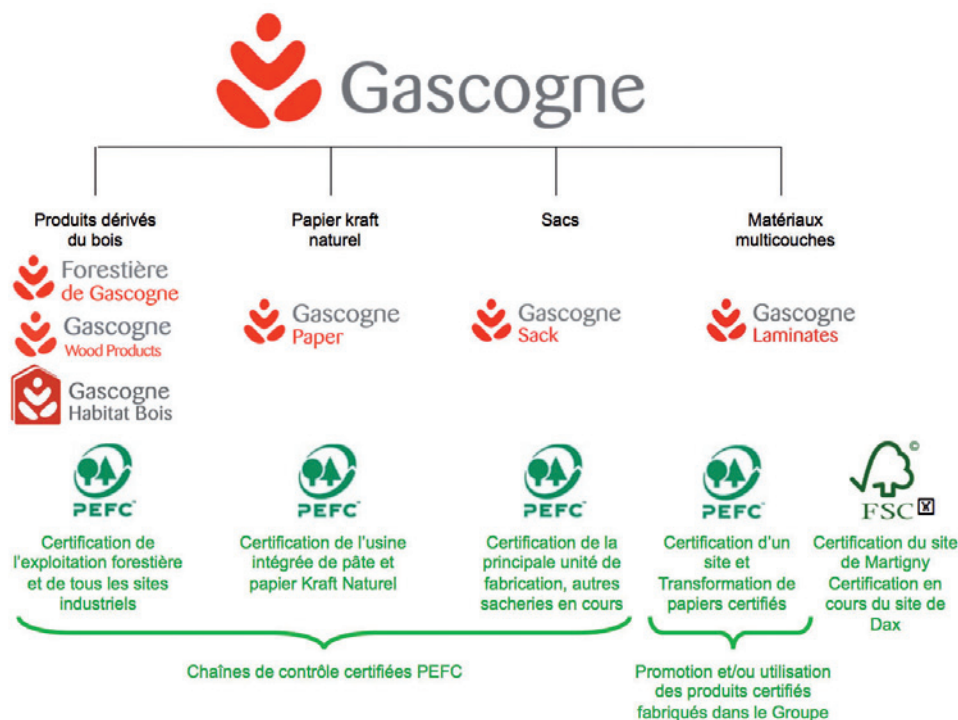
La réalisation de ces Bilans Carbone® a permis de calculer l'empreinte carbone de familles de produits et notamment des murs à ossature bois, parquets, lambris, sacs, papiers. Des actions ont été menées en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Gascogne Sack a ainsi réduit l'épaisseur des matières utilisées dans la composition de ses sacs plastiques, GWP pilote en collaboration avec la FIBA<sup>1</sup> l'analyse du cycle de vie de ses grandes familles de produits (parquet, lambris, bardage). Le projet de chaudière de cogénération à partir de biomasse pour la papeterie de Mimizan, avec la société Bioère, approuvé en 2009, est en cours de développement. Il est estimé que cette chaudière réduirait de 30 % le Bilan Carbone® de la papeterie de Mimizan. Cette réduction se répercutera également sur les Bilans Carbone® des Sacs et Complexes.

La réalisation des Bilans Carbone® utilise la méthode développée par l'Ademe<sup>2</sup> et le périmètre donné par le projet de référentiel de bonnes pratiques « *Principes généraux pour l'affichage environnemental des produits de grande consommation* ». Or la dernière version de ce document précise « *Un prélèvement de carbone pourra être comptabilisé lors de la production d'un produit contenant un composant d'origine biomasse si celui-ci est issu d'une exploitation gérée de manière durable* ». Pour les produits de Gascogne Paper, Gascogne Sack et Gascogne Laminates, la prise en compte du captage du CO<sub>2</sub> par les pins utilisés pour la production du papier permettra de diminuer l'empreinte carbone. Les Bilans Carbone® seront par conséquent modifiés en 2011.

<sup>1</sup> Fédération des Industries du Bois d'Aquitaine.

<sup>2</sup> Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

### Certifications environnementales



Deux sites de production de Gascogne (Gascogne Sack Grèce et Gascogne Laminates Allemagne) sont certifiés ISO 14001 – Management environnemental. De plus, Gascogne Laminates Dax a entamé en 2010 un processus de certification ISO 14001 en 3 étapes.

### INNOVATIONS ET ÉCO-PRODUITS

Outre l'accélération des innovations produits et technologiques, Gascogne s'est repositionné sur la croissance verte avec des éco-produits novateurs.

Plusieurs projets, relais de croissance très prometteurs, ont été développés entre 2009 et 2010, tous inscrits dans une démarche de Développement Durable et vrai levier de création de valeur :

- Développement de la 1<sup>ère</sup> offre industrielle de Clos Couvert Posé (Construction Bois) avec la création de Gascogne Habitat Bois.
- Démarrage de la production de la nouvelle ligne de couchage de papier de Gascogne Paper à Mimizan qui permet de proposer aux clients des solutions à forte valeur ajoutée avec une gamme élargie de spécialités 100 % papier.
- Démarrage de la nouvelle imprimeuse Hélio de Gascogne Laminates en Allemagne qui donne au Groupe la possibilité de développer ses ventes de manière profitable sur le marché de l'emballage flexible et d'offrir à ses clients une gamme complète.
- Développement de solutions vertes ou de produits éco-novateurs
  - > **K'lte System** : 1<sup>ère</sup> solution d'isolation thermique par l'extérieur avec bardage bois rapporté développée en partenariat avec Isover.
  - > **Papiers à forte valeur ajoutée (coucheuse)** : papier cuisson / lamifié, antiglisse, d'impression, ignifugé, ingraissable, antimicrobien, de paillage (en substitution des films plastiques).

#### > Sacs Papier

##### Marché des matériaux de construction :

- Sac à valve de petite contenance Easy Flow<sup>®</sup> muni d'une poignée renforcée et d'un système verseur.
- Sac poignées pour portage facile jusqu'à 40 kg.

##### Marché des matériaux de construction, alimentation animale et chimie :

Gamme de sacs papier « bio », recyclable, biodégradable, compostable : GascoGreen<sup>®</sup> avec GascoGreen<sup>®</sup>Biofilm (film issu de matières renouvelables biodégradables) et GascoGreen<sup>®</sup>Natura (sans film avec enduction) qui fait l'objet d'un brevet en cours d'enregistrement à l'INPI<sup>1</sup>.

##### Marché alimentation animale :

Sac papier bio aux composants 100 % biodégradables « Bio by Gascogne Sack ».

<sup>\*</sup> Forest Stewardship Council : organisation non-gouvernementale, à but non lucratif et indépendante, qui a été créée pour promouvoir à travers le monde un mode de gestion responsable et durable des forêts.

<sup>1</sup> Institut National de la Propriété Industrielle.

## > Sacs Plastiques

### Petfood :

- Sac single layer avec top-slider et poignées de transport.
- Sac PE multicouche pour le marché allemand.
- Sac single layer remplissage par le fond.
- Sac avec poignée adhésive dans le soufflet.
- Sac préformé plastique bio « GreenLandes® » : fabriqué avec des matériaux biocompostables, qui répondent à la norme NF EN 13432 (exigences relatives aux emballages valorisables par compostage et biodégradation), encres à l'eau, colles sans solvant. Cette innovation fait l'objet d'un brevet en cours d'enregistrement à l'INPI<sup>1</sup>.

## > Complexes

### Marché des enveloppes de protection :

- Gamme Gascofil®, l'enveloppe de protection intelligente ; l'enveloppe Gascofil® Soft fait l'objet d'un brevet en cours d'enregistrement à l'INPI<sup>1</sup>.
- 1<sup>er</sup> complexe pour enveloppe renforcée homologuée « Paper by Nature » (UE).

### Marché du timbre :

- Une gamme complète de produits pour le timbre (auto-collant et gommé).
- Timbres de spécialités spécifiques très techniques pour l'Inde, le Canada.
- Le 1<sup>er</sup> papier pour timbre 100 % recyclé.
- Gamme timbres « verts » : Tropimatic Green 100, timbre 100 % recyclé ultra blanc pour la Finlande et le Canada, Tropimatic Cotton, timbre sur base coton pour la France, Tropimatic Bamboo, timbres sur base bambou.

### Marché des composites :

- Matériaux siliconés anti-adhérents, résistants et légers pour l'aéronautique (avions, hélicoptère), le sport (raquettes de tennis, clubs de golf), l'énergie (éolienne).

### Marché alimentaire :

- Membrane pour capsule de café biodégradable et compostable : une alternative écologique aux capsules en aluminium.
- Nouveau complexe sachet potage.

L'innovation des produits Gascogne a été récompensée à plusieurs occasions en 2010 :

> **Un Flexo Star argent** pour le sac Triple Crown Housycat adult 3 kg.

> **L'Oscar 2010 de l'Emballage** pour le Sac GreenLandes® : constitué de deux films issus de matières renouvelables et compostables conformément à la norme EN 13432, le sac plastique bio GreenLandes® est un concentré de technologie, preuve du savoir-faire de Gascogne Sack. Développé pour répondre aux exigences techniques et marketing sur secteur Pet food, ce sac innove, car en plus de complexer des films bio-sourcés à l'aide d'une colle sans solvant, l'impression haute qualité est réalisée à partir d'encres à l'eau, ce qui est unique sur le marché des emballages complexes.

> **Le trophée Innov'Space 2010** dans la catégorie alimentation pour le nouveau sac papier « Bio by Gascogne Sack ».

## CERTIFICATION PRODUITS

Le Groupe mène une politique active de certification et démarche qualité pour l'ensemble de ses activités.

Certifications	Bois	Papier	Sacs	Complexes
ISO 9001 - Qualité	○	●	●	●
ISO 22000 – Management Sécurité des aliments	○	○	2 sites	3 sites
BRC/IoP – Hygiène des emballages	○	○	1 site	○
Transport des matières dangereuses	○	○	3 sites	○

○ Non pertinent.

● Tous les sites de l'activité.

Gascogne a procédé à la mise en conformité avec la réglementation européenne relative à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques (REACH) de toutes ses activités.

Par ailleurs le Groupe veille à la bonne application de cette réglementation REACH par ses fournisseurs.

### II.2.2.12.2. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX QUANTITATIFS DE GASCOGNE

Les impacts environnementaux du Groupe Gascogne se situent essentiellement au niveau de l'activité Papier, fortement consommatrice d'eau et d'énergie.

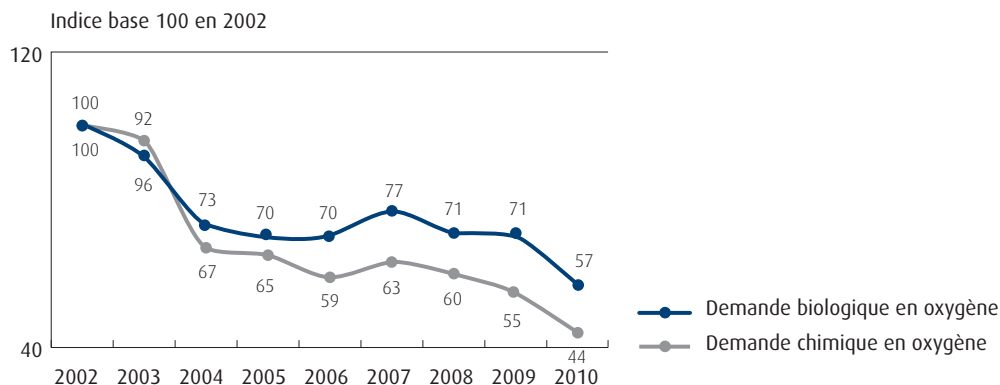
Grâce aux investissements importants réalisés au cours des exercices antérieurs, l'année 2010 reste dans la lignée des progrès notables observés en 2004 et 2005 au niveau des émissions aqueuses.

Depuis 2009 et après les progrès constatés en 2009, les émissions de CO<sub>2</sub> fossiles se stabilisent.

La certification PEFC s'étend sur un nombre croissant de produits commercialisés par les différentes activités du Groupe.

## > Gascogne Paper

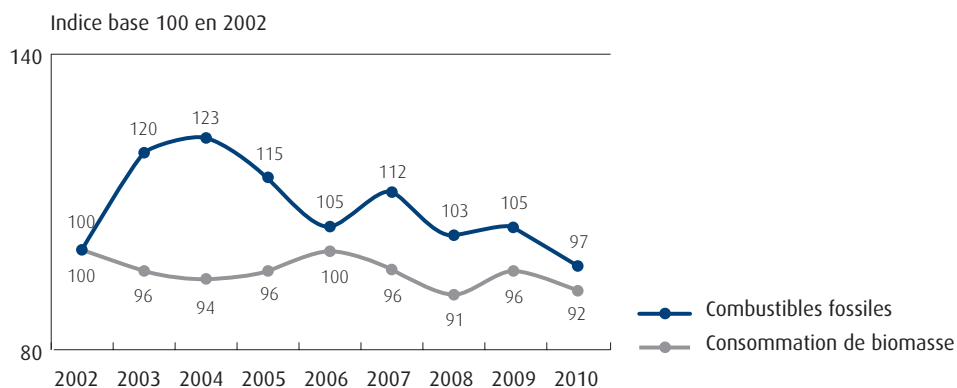
### Consommation d'eau et évolution des rejets organiques aqueux



Depuis 2007, les rejets aqueux n'ont cessé de diminuer et ont atteint en 2010 un niveau historiquement bas.

Malgré tout, en termes de DBO, la réglementation contraint l'activité Papier à des niveaux encore plus faibles, ce qui nécessitera des investissements dans les années à venir.

### Consommation de biomasse et combustibles fossiles

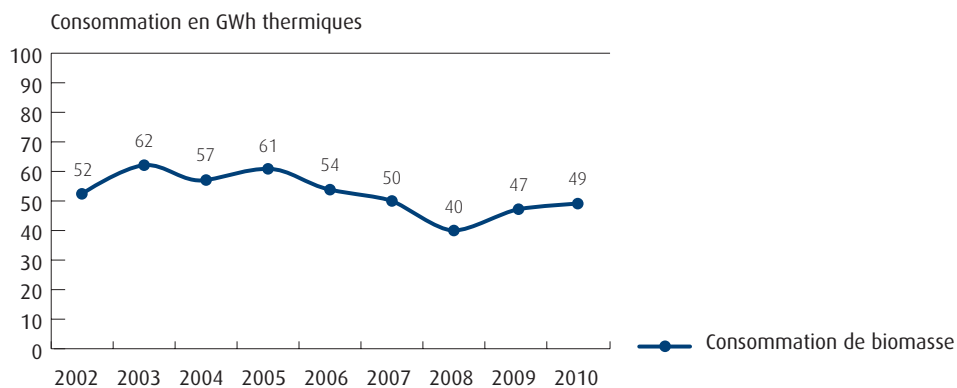


La diminution des consommations de biomasse et combustibles fossiles est en partie liée à la baisse de 3 % du niveau de production entre 2009 et 2010. Cependant, une utilisation rationnelle de l'énergie a permis de dépasser la performance de 2008, et l'appel à plus de 80 % de biomasse, favorisé par l'utilisation du bois énergie, a permis de réduire les achats de combustibles fossiles et les rejets de gaz à effet de serre sur l'année passée.

Pour la troisième année d'application du deuxième Plan National d'Allocation de Quotas (de CO<sub>2</sub>), Gascogne Paper a atteint, une nouvelle fois, une consommation de quotas inférieure à la quantité attribuée dans le P.N.A.Q.II (2008-12).

## > Gascogne Wood Products

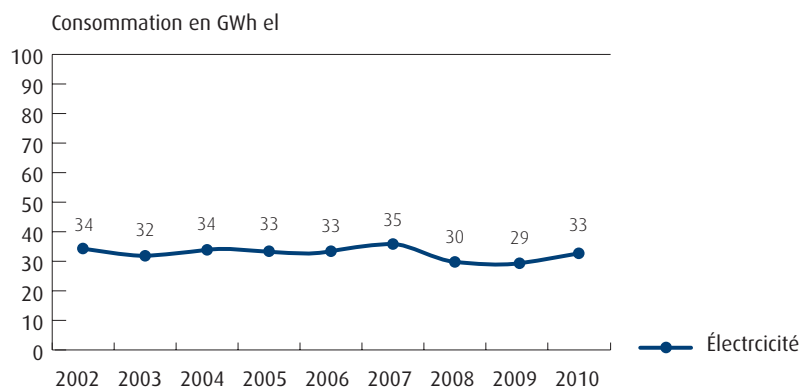
### Consommation de biomasse



La biomasse est utilisée pour le séchage des bois. La baisse observée en 2008 est liée à l'arrêt durant quelques mois d'un des sites de production ainsi qu'à la crise économique. Malgré l'arrêt de ce site de production sur une partie de l'année 2009, on constate une reprise de la consommation pour atteindre en 2010 un niveau similaire à celui de 2007.



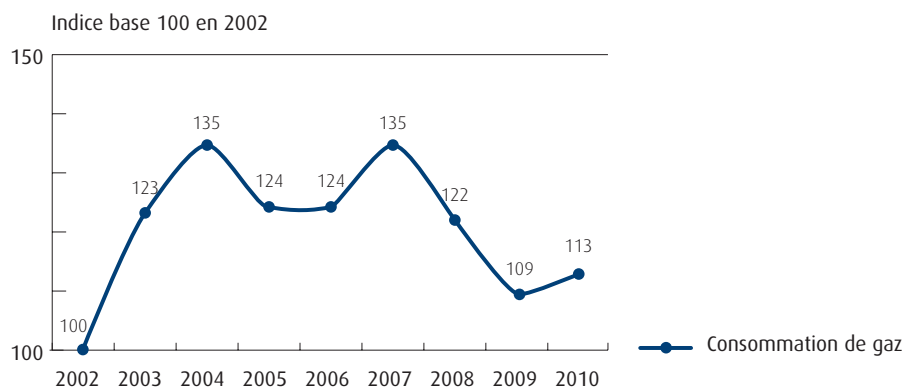
### Consommation électrique



Les niveaux bas de consommation électrique sur les années 2008 et 2009 correspondent à l'arrêt de l'usine de St Symphorien et à une baisse sensible du chiffre d'affaires en 2009. Une légère reprise a été constatée sur 2010.

### > Gascogne Laminates

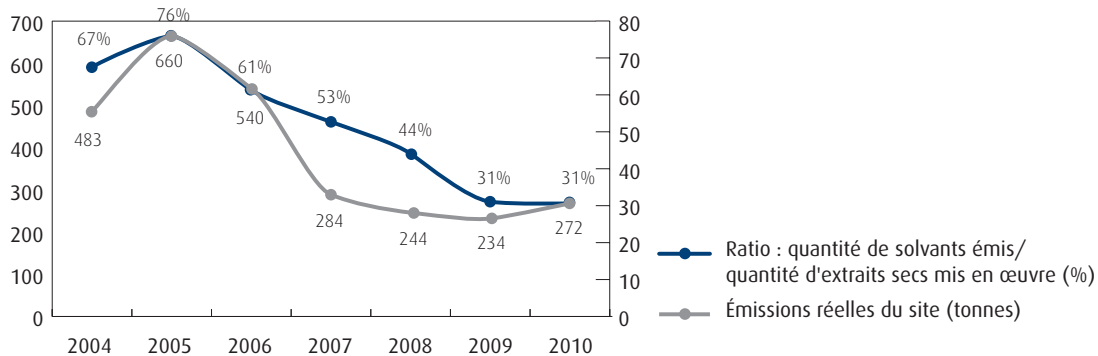
#### Consommation de gaz



En raison d'une baisse de production, la consommation de gaz a diminué durant 2 années consécutives. La remontée du métrage produit en 2010 s'explique en partie par la production 7j/7 de la machine 61 enductions avec tunnel vapeur.

### > Gascogne Laminates site de Dax

#### Émissions de COV (Composés Organiques Volatils)



La production totale du site étant en augmentation pour les imprimés (émetteurs de COV) et les gommés (non émetteurs de COV), une hausse de la quantité de COV émis ainsi qu'une stabilisation du ratio ont été constatées.

### Commentaires sur les aspects environnementaux de Gascogne Paper

#### Renouvellement de l'autorisation préfectorale d'exploitation du site de production

La société a reçu en janvier 2010 le relevé des conclusions concernant le renouvellement de l'arrêté préfectoral d'exploitation. Gascogne Paper a formulé une réponse en février 2010, puis a reçu un nouveau projet d'arrêté en octobre 2010, qui inclut, outre les besoins d'investissements courants, les principaux points suivants :

- Nécessité d'investissement dans une station biologique destinée à traiter les rejets dans l'océan de déchets organiques. Ce point est contesté par le Groupe et fait l'objet de discussions avec les autorités administratives.
- Émission de poussières de la chaudière à écorces en fin de vie. Le projet de cogénération retenu avec la société Bioere dans le cadre de l'appel d'offres CRE3 comprend un traitement des fumées aux normes en vigueur.
- Nécessité de lavage des fumées sur le four à chaux : point en cours de discussion avec les autorités administratives.

#### Remise en état du site

La remise en état du site nécessite deux principales opérations :

- mise en conformité de l'ancienne décharge interne : l'arrêté préfectoral imposant un cahier des charges et un calendrier de mise en conformité a été publié en février 2009, et les travaux devraient s'étaler sur huit années. La solution technique est toujours à l'étude, et la société avait enregistré à ce titre une provision de 1,2 M€ au 31 décembre 2008. Cette provision est maintenue à fin décembre 2010.
- suppression de cinq transformateurs dont l'huile contient plus de 500 ppm de PCB d'ici 2010 : ceux-ci ont effectivement été démontés et supprimés à fin 2010. Pour les années à venir, les autres transformateurs à huile diélectrique devront être traités en fin de vie.

### II.2.2.13. INFORMATIONS SUR LES RISQUES

La gestion des risques fait l'objet d'un suivi rigoureux de la Direction Générale du Groupe, en s'appuyant notamment sur la Direction Financière et les Directions Opérationnelles des Activités.

La gestion des risques, sous l'égide de la Direction Générale, consiste à :

- définir une politique de prévention et de réduction des risques, proposer des plans d'action et veiller à leur mise en œuvre,
- vérifier l'efficacité, la cohérence et le respect des procédures et systèmes d'informations comptables et financiers.

#### II.2.2.13.1. RISQUES INDUSTRIELS

Le Groupe Gascogne est attentif à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du Groupe relèvent des régimes classiques de déclaration et d'exploitation propres à chaque pays. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Dans la continuité des actions menées au cours de ces dernières années, le Groupe s'est attaché à identifier l'ensemble des risques opérationnels pouvant apparaître sur les usines et sites industriels. Ces actions ont porté pour l'essentiel sur la sécurisation des équipements clés utilisés. Conjointement avec les experts des assureurs du Groupe, des visites ont eu lieu pour évaluer le degré de prévention et de protection contre l'incendie des principaux sites industriels tant en France qu'à l'étranger. Les recommandations qui ont suivi ces visites ont amené à renforcer la prévention et les moyens de protection contre les incendies quand cela s'est avéré nécessaire. Des visites d'actualisation ont eu lieu au cours de l'année, conduisant dans certains cas à de nouvelles propositions de prévention et d'amélioration. Dans le cadre de ces démarches, le Groupe s'est fait assister pour les sites les plus significatifs au niveau risque industriel d'un cabinet conseil, visant à formuler les réponses les mieux adaptées aux recommandations des assureurs.

Concernant l'usine à papier, exposée à des risques tels que l'explosion de la chaudière de régénération, d'un cylindre frictionneur ou l'arrêt de la chaudière mixte, les actions mises en place consistent à réduire la probabilité de survenance du sinistre, par :

- des arrêts techniques spécifiques de courte durée tout au long de l'année,
- des contrôles de vérification de l'état du matériel tous les 24 mois au cours d'un arrêt de plusieurs jours (le prochain étant programmé en mars 2012).

#### II.2.2.13.2. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Dans le cadre de l'analyse des risques liés à son activité (concurrence, marchés, pays...), le Groupe a poursuivi et actualisé l'élaboration d'un plan stratégique pour chacune de ses activités, avec notamment :

- une analyse des risques/opportunités (marchés, produits, technologies...), et forces/faiblesses,
- un « benchmark » systématique afin de mieux se situer par rapport aux principaux concurrents dans les segments de marché considérés,
- l'élaboration de différents scénarios stratégiques pour les années à venir.

Ces travaux ont été menés sous la direction du Président-Directeur Général et avec une forte implication des équipes de direction au niveau des activités.

Des synthèses ont été effectuées et discutées avec le Comité de Stratégie qui, outre les orientations stratégiques du Groupe, étudie les projets d'investissements significatifs et de croissance externe.

Par ailleurs, afin d'accroître la compétitivité de ses activités, des programmes importants ont été lancés pour :

- développer les produits à forte valeur ajoutée,
- accélérer l'innovation,
- optimiser et rationaliser l'outil de production.

Dans ce cadre, le Groupe avait mis en place en 2009 des investissements à forte valeur ajoutée, notamment :

- Bois : murs bois,
- Papier : mise en production industrielle de la coucheuse à compter du mois de juillet,
- Complexes : démarrage de l'imprimeuse hélios (Linnich) sur le second semestre.

Ces investissements sont montés en puissance progressivement tout au long de l'année 2010 avec des mises au point industrielles et constituent des relais de croissance pour l'avenir.

Les actions en matière d'innovation et de développement menées dans les activités se définissent comme une démarche pragmatique ciblée client, concernant :

- l'assistance technique/développement,
- la logistique,
- le service au client,
- l'achat comme vecteur de développement.

### II.2.2.13.3. GOUVERNANCE

Dans le cadre de ses activités, le Groupe a mis en place un programme de Compliance destiné à sensibiliser et faire respecter les règles déontologiques applicables aux affaires, notamment en matière concurrentielle. Pour les collaborateurs concernés, ce programme s'appuie sur les éléments suivants :

- une formation spécifique aux règles de « bonne conduite » en matière concurrentielle,
- la signature d'une lettre d'engagement individuel pour se conformer à ces règles.

Ce programme fait l'objet d'un suivi rigoureux avec :

- une actualisation mensuelle par la direction des ressources humaines de chaque activité de la liste des personnes concernées par ce programme,
- l'organisation d'une nouvelle session de formation pour les nouveaux entrants.

Le Groupe compte poursuivre et intensifier ce programme au cours des années à venir notamment par un système de veille permanente (suivi de l'évolution de la jurisprudence et de la législation), ainsi que par l'organisation régulière de sessions de formation ou de rappel sur les points essentiels à respecter.

À ce titre, de nouvelles actions ont été déployées au cours du premier trimestre 2010 :

- sessions de formation visant à :
  - rappeler les principes à respecter,
  - informer des dernières évolutions de jurisprudence sur le sujet.
- mise en place de supports de formation déployés à l'ensemble des collaborateurs concernés.

### II.2.2.13.4. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Assumant ses responsabilités industrielles, le Groupe continue à travailler ses pratiques et ses process conformément à sa charte éthique. Toutes les activités sont certifiées ISO 9001 (management de la qualité). Deux sites de production de Gascogne (Gascogne Sack Grèce et Gascogne Laminates Allemagne) sont certifiés ISO 14001 – Management environnemental. De plus, Gascogne Laminates Dax a entamé en 2010 un processus de certification ISO 14001 en 3 étapes.

Toutes les unités dédiées au marché de l'industrie agro-alimentaire bénéficient de différents niveaux de certification adaptés à leur activité. Les sacheries françaises ainsi que les sites Gascogne Laminates Dax, Linnich et Jarnac, depuis 2010, sont certifiés ISO 22000 (management de la sécurité alimentaire).

La sacherie de Mimizan est certifiée BRC/IoP (référentiel maximum anglais pour emballages alimentaires). Les deux sacheries françaises sont certifiées pour la fabrication de sacs pour le transport de matières dangereuses, ainsi que le site de Wieda en Allemagne.

Gascogne veille à la systématisation et la surveillance de la qualité et sécurité de ses produits et processus. Des procédures de contrôle interne sont formalisées et régulièrement renforcées.

Les sites industriels ont créé des procédures à suivre en cas de situation d'urgence. Des fiches de gestion de crise ont été élaborées en 2010 et diffusées dans toutes les activités du Groupe.

Certaines usines disposent également d'un Plan d'Opération Interne (POI). Les sites de GP Mimizan et GL Suisse ont initié la rédaction de leur POI durant l'année 2010.

Les impacts environnementaux majeurs du Groupe se situent essentiellement au niveau de la papeterie de Mimizan, dont l'activité est fortement consommatrice d'eau et d'énergie (voir à ce sujet le § II.2.2.12.2).

### II.2.2.13.5. RISQUES JURIDIQUES

Un pôle juridique central coordonne et contrôle les actions en matière de droit des sociétés, droit commercial et contentieux.

#### • Dépendance des sociétés du Groupe

Les sociétés du Groupe ne sont dépendantes à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement qui pourrait avoir une importance significative sur leur activité ou leur rentabilité.

- Litiges (voir note IV.16.2 sur les litiges dans l'annexe aux comptes consolidés).

### II.2.2.13.6. RISQUES MATIÈRES PREMIÈRES ET APPROVISIONNEMENTS

Afin de « sécuriser » ses approvisionnements, le Groupe s'est attaché à diversifier ses sources dans le cas où les sociétés se trouveraient en relation avec un fournisseur en situation de monopole. Une cartographie des achats a été réalisée afin d'identifier et valoriser les types d'achats communs aux différentes sociétés et d'étudier des possibilités de regroupements. Dans un environnement de fortes pressions à la hausse pour le prix de certaines matières premières, le Groupe étudie au cas par cas l'opportunité de couvrir certaines matières cotées sur un marché organisé ou d'inclure directement des clauses d'indexation dans les contrats d'approvisionnement auprès des fournisseurs, afin de réduire la sensibilité des résultats à l'évolution des cours.

Ainsi, l'activité Papier couvre ses achats de fioul et pour le premier trimestre de l'année 2011 a contracté un instrument financier auprès d'une banque garantissant le cours des achats budgétés. Cette couverture pourra être prolongée sur les autres trimestres en fonction des opportunités de marchés.

Concernant les achats d'énergie dont les prix sont également soumis à de fortes pressions à la hausse, l'activité Papier adhère depuis 2010 au consortium d'entreprises « Exeltium » visant à acheter de l'électricité au travers d'un contrat de partenariat industriel spécifique, à un prix fixe et « prédéfini » sur une durée de 15 ans. Ce consortium fournira dans un premier temps le quart de sa consommation. Par ailleurs, Gascogne Paper a continué de bénéficier du Tartam (tarif régulé) en 2010 qui se prolongera jusqu'à mi-2011 et sera remplacé par le nouveau dispositif NOME voté en novembre 2010.

Les couvertures sont centralisées au niveau du Groupe qui porte les contrats correspondants.

### II.2.2.13.7. RISQUES DE MARCHÉ FINANCIER ET DE FINANCEMENT

#### Risques de change

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir un budget annuel. Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar et dans une moindre mesure sur le change euro/livre sterling. Ces risques sont couverts par un système de netting qui permet à la maison mère de centraliser depuis cinq ans des couvertures sur l'exposition nette de ses filiales, en utilisant principalement des contrats à terme et des contrats dits « participatifs ». Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictes en relation avec la Direction Générale et selon le mode opératoire suivant :

- réalisation par chaque branche d'un budget de ventes et d'achats exprimé en devise,
- surveillance de l'évolution des taux de change,
- en fonction des opportunités, et avec les conseils d'un cabinet extérieur, prise de couvertures anticipées avant la fin d'une année N pouvant couvrir tout ou partie des besoins des exercices budgétaires N+1, voire N+2,
- couvertures majoritairement de type « participatives », de façon à pouvoir bénéficier, le cas échéant, des améliorations de position.

La valorisation des couvertures est décrite à la note III.5 des notes annexes aux états financiers consolidés.

#### Risque de taux

Les couvertures de taux sont centralisées au niveau de la maison mère et réalisées au cas par cas par la Direction Financière.

Dans le cadre de son financement, le Groupe a l'obligation de couvrir 70 % du crédit syndiqué. Ces couvertures contre le risque de hausse des taux ont été mises en place fin 2008. Aucune nouvelle couverture n'a été souscrite en 2009 et 2010 compte tenu de l'évolution des marchés. Leur valorisation est décrite en note III.5 des notes annexes aux états financiers consolidés.

#### Risque de contrepartie

Toutes les couvertures sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas soumis aux risques de contrepartie avec ceux-ci. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance SFAC et COFACE ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non paiement pour des motifs financiers ou politiques. En 2009, compte tenu de la crise financière et des risques de réduction ou résiliation des assurances crédits, la procédure Groupe de suivi et gestion des risques clients, notamment en cas de dépassement des encours assurés a été fortement renforcée : elle consiste notamment à établir des situations deux fois par mois, et définir avec chaque directeur général d'activité les niveaux de dépassement maximum autorisés. Le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

#### Risque de liquidité

Le Groupe a renforcé son financement en 2008 avec d'une part, la signature d'un crédit syndiqué avec un pool de 14 banques, destiné au refinancement de sa dette existante et au financement de sa croissance externe et d'autre part, la mise en place de contrats de factoring pour financer son besoin en fonds de roulement.

Ainsi, le financement du Groupe repose principalement sur :

- le contrat syndiqué remboursable sur 5 ans,
- des lignes de découvert et billets de trésorerie négociées de façon bilatérale,
- des opérations de factoring.

Le contrat syndiqué contient une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des covenants financiers :

- Dette nette / EBITDA inférieur ou égal à 4,8 au 31 décembre 2010.
- EBITDA / frais financiers nets supérieur ou égal à 2,80 au 31 décembre 2010.

Cette clause est respectée au 31 décembre 2010.

Le contrat contient également une clause de remboursement anticipé obligatoire partiel en cas « d'excess cash flow consolidé » (désigne le cash flow disponible consolidé diminué du montant des remboursements normaux ou anticipés effectués au titre des crédits et de l'endettement existant non refinancé et des remboursements relatifs à l'endettement supplémentaire du Groupe). Au 31 décembre 2010, le Groupe n'est pas redevable d'un remboursement anticipé au titre de cette clause.

Enfin, le contrat contient des clauses de remboursement obligatoires dans certains cas précis (cessions d'actifs au-delà d'un certain seuil, changement de contrôle et sinistre). Suite à la cession de la filiale Cenpac, le 30 juillet 2010, le Groupe est redevable, au 31 décembre 2010, d'un remboursement anticipé s'élevant à 23,4 M€. Des négociations sont en cours avec les banques pour ne pas avoir à effectuer de remboursement anticipé (cf § IV.12.1 annexe consolidée).

Il existe également des contrats de crédit-bail et de location longue durée pour quelques actifs immobiliers, des équipements et du matériel roulant, qui reprennent les dispositions classiques de ce type de financement.

Le Groupe s'efforce de maintenir sécurité et équilibre entre ses différentes sources de financement et à l'intérieur de son pool bancaire regroupé dans le contrat de crédit syndiqué. À cet effet, un « cash pooling » a été mis en place depuis 2006, avec notamment la centralisation au niveau de la maison mère de la gestion et des relations avec les partenaires financiers.

#### II.2.2.13.8. RISQUES TECHNOLOGIQUES

Dans un souci d'efficacité et de maîtrise des risques liés à l'information, il a été décidé de créer au niveau du Groupe une Direction Informatique qui s'est structurée et consolidée au cours des cinq dernières années. Les objectifs prioritaires fixés par la Direction générale ont été d'harmoniser, rationaliser, mutualiser et sécuriser les différents systèmes existants dans les activités. Dans ce contexte, l'ensemble de notre architecture, les flux et procédures ont été révisés afin d'arriver à un niveau homogène et conforme aux exigences de nos activités et nos marchés. À titre d'exemple, quelques actions menées :

- augmentation des débits et du maillage des réseaux,
- répartition des ressources d'exploitation en France sur deux sites distants reliés avec une connexion sécurisée « haut débit »,
- mise en œuvre de sécurités croisées entre les serveurs de ces sites,
- extension des plateformes « virtualisées » pour un accroissement de la souplesse et de la sécurité des systèmes,
- audit et mise à niveau de nos moyens de détection des flux indésirables ou dangereux,
- suivi régulier de l'évolution technologique pour assurer un service constant.

Dans la continuité des audits réalisés les années précédentes, un audit des salles informatiques de Dax et Mimizan avait été réalisé en 2008 et a donné lieu à un plan d'amélioration dont la principale évolution a été l'installation de groupes électrogènes en 2009.

Ces actions s'inscrivent dans la durée et dans une démarche systématique de recherche de qualité et de sécurité, afin de conserver dans le temps un niveau technologique adapté aux besoins et évolutions du Groupe.

#### II.2.2.13.9. RISQUES SOCIAUX

La société attache une attention particulière à la qualité des relations sociales et au développement du dialogue avec les partenaires sociaux. Lorsque des opérations de réorganisation pouvant avoir une conséquence sur les effectifs sont envisagées, les solutions à mettre en œuvre sont étudiées en concertation avec les syndicats et les représentants du personnel, en conformité avec les dispositions légales. Des dispositifs adaptés sont prévus afin de favoriser les reclassements des salariés concernés au sein ou en dehors du Groupe.

Afin de se prémunir au mieux du risque de perte de ses savoir-faire, le Groupe a mis en place un système d'évaluation et de « Management review » de tous les cadres, contribuant à une meilleure connaissance du potentiel de développement et d'évolution de l'encadrement. Ces revues permettent également de mettre en place des plans de succession concernant les hommes et femmes clés de l'organisation avec, dans certains cas, des mesures propres à les fidéliser et/ou assurer leur remplacement. Par ailleurs, le Groupe a mis en place, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, un système de délégation de pouvoirs permettant de clairement identifier et faire reconnaître au niveau de chaque site, les devoirs et responsabilités du management.

En matière de Santé – Sécurité – Environnement, le Groupe souhaite agir durablement pour prévenir les risques professionnels par une amélioration permanente et continue de ses résultats en la matière. D'importantes initiatives et actions ont été engagées depuis 2007 dans ce domaine, ce qui avait notamment conduit à une réduction de 27 % des accidents avec arrêts en 2009 et 2008 par rapport à l'année 2007 (voir détails des opérations au § II.2.2.9.2). En 2010, le nombre d'accidents avec arrêts a baissé de 10 % hors Distribution (périmètre comparable).

#### II.2.2.13.10. RISQUES FISCAUX

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers réalisés par les autorités fiscales des pays dans lesquels il est présent. Le Groupe travaille en collaboration avec des cabinets spécialisés afin de s'assurer du respect des lois et réglementations fiscales dans chacune de ses filiales.

#### II.2.2.13.11. ASSURANCES

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance auprès de compagnies de premier plan pour couvrir les principaux risques de Dommages/Pertes d'exploitation, Responsabilité Civile avant et après livraison. Ces programmes assurent à l'ensemble des filiales du Groupe des garanties et limites adaptées à leurs besoins. Dans le cadre des programmes d'assurance Responsabilité civile (avant et après livraison) sont notamment couverts, sous réserve des franchises exclusions et limites de couvertures usuelles, les dommages corporels, les dommages

## SITUATION FINANCIÈRE

matériels et immatériels. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la garantie a été étendue à la Responsabilité professionnelle. Ce programme composé d'une police « Master » souscrite par Gascogne SA regroupe la totalité des sociétés du Groupe ayant leur siège en France, avec extension de garantie en différence de conditions et différences de limites (DIC, DIL) pour toutes les sociétés ayant leur siège à l'étranger qui bénéficient de polices locales.

Dans le cadre du programme d'assurance Dommage/Perte d'exploitation, sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couverture usuelles, les dommages corporels et matériels, la perte d'exploitation pour les principaux sites du Groupe consécutifs à tout événement d'origine soudaine et accidentelle (tel qu'incendie, tempête, explosion, dommage électrique, vol...). Ce programme est composé d'une police mère adaptée à chacune des activités pour les sites français, et de polices locales dans les sites hors de France.

Le tableau ci-dessous détaille les risques couverts :

Activité	Capitaux (M€)				Franchises (K€)	
	Responsabilité civile Avant livraison	Responsabilité civile Après livraison	Dommmages aux biens	Pertes d'exploitation	Dommmages aux biens	Pertes d'exploitation
Bois	15	15	211	41	800 <sup>(1)</sup>	
Papier	15	15	502	59	150	8 jours <sup>(2)</sup>
Sacs	15	15	238	48	50	
Complexes	15	15	239	55	25	
Finances <sup>(3)</sup>	15	15	6	-	25	

(1) Franchise 800k€ toute garantie combinée avec minimum 5 jours ouverts en PE.

(2) Les 8 jours de franchise pour l'activité Papier sont une franchise générale en valeur exposée.  
Des franchises différentes existent pour la turbine à gaz et la chaudière de récupération chimique.

(3) Site de la Houssaye en Brie.

### II.2.2.14. PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

#### Affectation du résultat

Le résultat net comptable à prendre en considération pour l'affectation du résultat de 16 194 831,12 € doit être majoré du report à nouveau de 5 206 526,14 €.

**Le résultat distribuable est donc de 21 401 357,26 €.**

Nous vous proposons d'affecter cette somme au compte de report à nouveau.

Il est rappelé le dividende distribué au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 50 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 50 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2007	5 846 049 €, soit 3 € par action	-	-
2008	pas de dividende	-	-
2009	pas de dividende	-	-

#### Autorisation d'acheter des actions GASCOGNE

L'autorisation d'acheter des actions Gascogne donnée par l'Assemblée Générale du 2 juin 2010 va expirer le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Nous vous informons qu'au 28 février 2011, votre société détient 40 206 actions Gascogne SA acquises pour un prix total de 2 979 K€.

Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à opérer en bourse pour :

- assurer la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- consentir des actions gratuites à certaines catégories de salariés,
- remettre les actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Ces achats s'effectueront sur le maximum de titres permis par la loi dont le prix d'achat unitaire ne devra pas excéder 94 €.

Cette autorisation expirera 18 mois après la date de la présente assemblée.

#### Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire réservé au personnel du Groupe

Les capitaux collectés par le fonds commun de placement GASCOGNE ÉPARGNE, rattaché au plan d'épargne d'entreprise, sont prêtés à la maison mère Gascogne SA qui émet à due concurrence des emprunts obligataires privés.

Nous vous demandons l'autorisation d'émettre jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013 un nouvel emprunt obligataire réservé aux salariés du Groupe pour un montant total maximum de 5 000 000 € utilisable en une ou plusieurs fois.

**Jetons de présence**

Nous vous demandons de statuer sur le montant des jetons de présence alloués à votre Conseil d'Administration, y compris pour la participation aux Comités spécialisés, que nous vous proposons de fixer à un montant maximal de 160 000 €.

**Modifications des statuts**

Il vous est proposé de modifier l'article 11 des statuts pour :

- fixer le nombre minimum d'actions que doivent posséder les administrateurs à 100,
- aligner la limite d'âge des fonctions d'administrateur sur celle du Président, soit 70 ans.

**Nomination des administrateurs**

Les mandats des administrateurs en fonction arrivent à échéance avec la présente Assemblée. Il vous est proposé de voter sur les candidatures ci-dessous :

- renouvellement des mandats de :

- Frédéric DOULCET,
- Gérard HIGUINEN,
- Christian MARTIN,
- Vincent ROUXEL,
- Pierre VERKHOVSKOY,
- François VITTOZ ;

- proposition de nouveaux mandats :

- Christophe ALLARD,
- Victoire BOISSIER,
- Jean DUCROQUET,
- Eléonore JODER-TRETZ,

pour un mandat de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2017 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016. En effet compte tenu de la taille du Groupe, un mandat de quatre ans préconisé par le code AFEP-MEDEF semble court pour garantir la compréhension des enjeux, la cohérence de la politique générale et le développement d'un groupe industriel diversifié tel que Gascogne.

Par ailleurs la modification des statuts ramenant l'âge de tous les administrateurs à un maximum de 70 ans permettra lors des six ans à venir un échelonnement des mandats. L'Assemblée pourra ainsi se prononcer avec une fréquence jugée suffisante sur la nomination des administrateurs ce qui contribuera à un profond renouvellement des membres du Conseil ainsi constitué de ceux qui pourront s'assurer de l'application cohérente de la politique générale sur le long terme et des nouveaux administrateurs qui auront eu le temps et l'encadrement nécessaires pour apprendre le Groupe et apporter des contributions nouvelles.

Concernant le poste d'administrateur représentant les actionnaires salariés, les candidatures ci-dessous seront soumises au vote pour la durée de leur mandat de membre du Conseil de surveillance Gascogne Investissement et au plus tard lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016 :

- M. Giselin BRUNEL,
- Mme Martine MEUNIER.

Le Conseil d'Administration a décidé que les pouvoirs au Président seraient affectés à Martine MEUNIER compte tenu de son expérience au sein du Groupe.

À l'issue de la présente Assemblée, le Conseil d'Administration se réunira pour désigner son Président et choisir la personne qui exercera la Direction Générale.

Cette décision sera publiée conformément à la réglementation en vigueur.

**II.2.3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi, je viens vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration du 23 mars 2011.

### II.2.3.1. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se compose des onze membres ci-dessous :

Yves-Claude ABESCAT	Cadre dirigeant dans le domaine financier, 67 ans
Frédéric DOULCET	Chef d'entreprise, 52 ans
Jean-Laurent GRANIER	Directeur d'une Cie d'assurance, 44 ans
Gérard HIGUINEN	Administrateur de sociétés, 62 ans
Christian MARTIN	Expert-comptable, 64 ans
Gunther MAUERHOFER	Consultant, 71 ans
Jérôme MONTOYA	Directeur financier, 43 ans
Vincent ROUXEL	Conseil en stratégie, 62 ans
Jean-François SAGLIO	Administrateur de sociétés, 74 ans
Pierre VERKHOVSKOY	Administrateur de sociétés, 65 ans
François VITTOZ	Président-Directeur Général, 57 ans

Le Conseil d'Administration considère que le code AFEP-MEDEF est celui auquel se réfère la société, en ce compris les règles de déontologie qu'il a décidé de suivre, également reprises dans son règlement intérieur.

Le Conseil comprend sept administrateurs considérés comme des « personnalités indépendantes » choisis pour leurs compétences dans des domaines particuliers, ainsi qu'en fonction de leur expérience réussie du management d'entreprises. Par ailleurs, ils répondent aux critères d'indépendance tels que visés par le rapport Bouton. Il s'agit des administrateurs suivants : Gérard Higuinen, Christian Martin, Jean-François Saglio, Vincent Rouxel, Pierre Verkhovskoy, Gunther Mauerhofer et Jean-Laurent Granier.

Le calendrier des réunions du Conseil est fixé pour l'exercice suivant lors de l'avant-dernière réunion de l'exercice. Des réunions supplémentaires ont lieu si nécessaire.

Au cours de l'exercice écoulé il y a eu six réunions du Conseil dont une téléphonique.

Les convocations aux réunions du Conseil sont envoyées quinze jours à l'avance, sauf exceptions justifiées par une urgence ponctuelle.

Les membres du Conseil sont assidus (taux de présence : 92 %).

Les commissaires aux comptes participent aux réunions du Conseil qui arrêtent les comptes annuels et les comptes semestriels.

Au cours de l'exercice, le Conseil a travaillé à partir des dossiers préparés par les différents Comités : stratégie, comptes, rémunérations et nominations. Le taux de présence des administrateurs à ces Comités est de 98 %.

### II.2.3.2. LIMITATION DES POUVOIRS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2005, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration dans les cas suivants :

- pour toute décision d'investissement industriel d'un montant unitaire supérieur à cinq millions d'euros,
- pour toute décision relative à une prise de participation supérieure ou égale à 10 % du capital d'une société cotée ou non, ou d'un montant supérieur à cinq millions d'euros (valeur d'entreprise), réalisée par tous moyens y compris par échange de titres,
- pour toute décision portant sur le capital susceptible d'entraîner une modification supérieure à 0,5 % des fonds propres de la société.

### II.2.3.3. ACTIONNAIRES

#### II.2.3.3.1. STRUCTURE DU CAPITAL

La structure du capital est détaillée au paragraphe II.2.2.8 du rapport de gestion de l'exercice.

#### II.2.3.3.2. PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les actionnaires au nominatif sont convoqués par courrier au moins quinze jours avant l'Assemblée Générale. Ils participent sans autres formalités.

Les actionnaires au porteur doivent adresser au siège social de la société au plus tard trois jours avant l'Assemblée Générale une attestation d'enregistrement des titres signée d'un établissement bancaire ou financier teneur de comptes.

Pour plus de détails sur les modalités de vote en Assemblée Générale, se reporter aux dispositions prévues à l'article 13 des statuts disponible sur le site internet [www.groupe-gascogne.com](http://www.groupe-gascogne.com)

### II.2.3.4. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

#### Président-Directeur Général

La rémunération du Président-Directeur Général se compose d'une partie fixe et d'une partie variable appelée bonus.

Le Conseil, sur proposition du Comité des Rémunérations, a décidé de maintenir à 450 000 € brut la rémunération fixe du Président-Directeur Général pour l'exercice, ne plus lui verser de jetons de présence, et lui verser un bonus exceptionnel de 200 000 € reconnaissant ainsi la



qualité des négociations de la cession de la société CENPAC.

Par ailleurs, au titre de la rémunération variable, le Conseil a voté un bonus de 30 000 euros.

#### **Directeur Financier**

Représentant des actionnaires salariés au Conseil d'Administration, le Directeur Financier est rémunéré pour sa fonction technique.

À ce titre, il bénéficie, comme les autres cadres dirigeants du Groupe, d'une rémunération fixe annuelle et d'une partie variable, fonction d'objectifs d'excédent brut d'exploitation pour 70 % et d'objectifs personnels pour 30 %.

De façon exceptionnelle pour cet exercice, le Conseil d'Administration a décidé de lui attribuer un bonus de 70 000 € reconnaissant ainsi les efforts fournis dans la cession de la société CENPAC.

#### **II.2.3.4.1. ACTIONS GRATUITES**

L'Assemblée Générale du 12 juin 2006 a autorisé le Conseil à émettre des actions gratuites au profit des dirigeants. Les actions attribuées en 2009 au titre de ce plan ayant été conservées deux ans sont cessibles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

#### **II.2.3.4.2. JETONS DE PRÉSENCE**

L'Assemblée Générale autorise chaque année le montant global des jetons de présence pour l'exercice en cours. Comme les années précédentes, le Conseil d'Administration a décidé de les répartir pour  $\frac{3}{4}$  en rémunération de la participation effective des Administrateurs au Conseil d'Administration et pour  $\frac{1}{4}$  pour leur participation aux différents Comités.

Le Conseil d'Administration du 11 mars 2010 a décidé de ne plus verser de jetons de présence au Président et pour 2010 de verser 7 000 € au Président du Comité des comptes en plus du montant des jetons de présence calculé selon la répartition habituelle.

#### **II.2.3.5. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE**

##### **II.2.3.5.1. ORGANISATION GÉNÉRALE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE**

Ce rapport est le résultat d'un recueil d'information et d'analyses réalisées en collaboration avec les différents acteurs du contrôle interne au sein de Gascogne et de ses filiales, aboutissant à la description factuelle de l'environnement de contrôle et des procédures en place.

##### **1. Définition et enjeux du contrôle interne**

Le contrôle interne est défini comme un processus mis en œuvre par la direction, et le personnel, sous le contrôle du Comité des Comptes, en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Cette définition implique notamment :

- le respect des politiques définies par le Groupe, ainsi que la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs,
- la prévention des fraudes et erreurs,
- l'exhaustivité et l'exhaustivité des informations financières.

En ce sens, le contrôle interne doit contribuer également, à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la société. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs et à la maîtrise globale des risques auxquels le Groupe peut être confronté.

Le Groupe Gascogne inscrit sa démarche dans une perspective dynamique d'adaptation en continu de son dispositif de contrôle interne à la nature de ses activités.

Le Groupe a, par ailleurs, mis en place :

- une charte éthique, définissant le comportement des collaborateurs au sein du Groupe (intégrité, sincérité, confidentialité, conflits d'intérêts),
- un programme de « compliance » concernant la connaissance et le respect des lois en matière de concurrence, avec une information spécifique et la signature d'une lettre d'engagement individuel.

Le Groupe a découvert fin novembre 2010 des actes frauduleux de détournement de fonds dans une filiale étrangère. Ces actes commis dans une petite structure et pour des montants significatifs ont mis en lumière des défaillances de contrôle interne en matière de sécurité des moyens de paiements.

En réponse à ces défaillances, le Groupe a pris les mesures suivantes :

- audit dans cette filiale par un cabinet extérieur afin de bien comprendre les mécanismes qui ont permis cette fraude,
- audit des circuits de règlements au sein de la branche concernée dans un premier temps, généralisé aux autres branches dans un deuxième temps,
- plan d'action correctif avec en particulier une généralisation de la double signature quelque soit le montant pour tous les règlements et un renforcement de la ségrégation des tâches partout où cela est nécessaire.

Par ailleurs, le Groupe envisage le renforcement de l'équipe d'audit interne.

### 2. Organisation du contrôle interne

Le Groupe est organisé en quatre activités (depuis la cession du pôle distribution en juillet 2010) dans plusieurs pays, renforcées par des fonctions transversales. Le contrôle interne repose sur :

- des dispositifs et des organes d'évaluation et de contrôle,
- des politiques et procédures.

Parmi les dispositifs généraux de contrôle interne, le Groupe dispose d'un auditeur interne en charge de développer et structurer les procédures au niveau de la société mère et ses filiales et s'assurer de leur respect, ainsi que d'un contrôleur financier qui doit notamment veiller au renforcement des procédures de contrôle interne et optimiser la coordination pour la production du reporting et des comptes consolidés.

#### 2.1. Les activités de contrôle interne

##### Le contrôle et la coordination de l'activité des branches

Le contrôle et la coordination de l'activité des Branches reposent sur l'organisation suivante :

##### Le Comité Exécutif (Comex) du Groupe :

Il est présidé par le PDG du Groupe et regroupe les Directeurs généraux des activités, le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur Financier.

Il se réunit mensuellement pour :

- examiner l'activité, les perspectives et les résultats de chaque activité,
- coordonner les actions transversales,
- contrôler la bonne application de la politique générale et des stratégies arrêtées pour chaque activité,
- contribuer à la réflexion stratégique.

##### Le Comité Financier :

Tous les deux mois environ, le Comité Financier, présidé par le Directeur Financier du Groupe réunit les contrôleurs financiers de chaque activité pour :

- examiner la situation et les perspectives financières,
- faire le point sur les financements en place, les risques de change et de taux, et l'évolution de l'organisation,
- élaborer et suivre les plans d'actions concernant notamment le reporting, la gestion des actifs, le suivi des produits et des coûts, ainsi que les évolutions d'organisation.

Dans chaque filiale étrangère, est également institué un organe de contrôle, au sein duquel siègent le Directeur Général de l'activité et le Contrôleur Financier. Cet organe se réunit au moins deux fois par an, pour faire le point de la situation, en plus des procédures de « reporting » mensuelles.

##### La trésorerie centralisée et le financement

La Direction « Trésorerie » gère de façon centralisée la trésorerie du Groupe. Dans un souci de contrôle des risques, des procédures Groupe ont été mises en place, notamment pour la gestion de change, le cash pooling et le netting.

Un important travail de développement de la culture de management par le cash a été entrepris au cours de ces dernières années, principalement au niveau des managers. L'objectif est de sensibiliser les décideurs à l'importance du cash, et de leur donner les moyens d'adapter leur gestion à la situation financière de leur unité.

La Direction du Groupe dispose des outils de suivi suivants : un endettement net quotidien par société, un reporting mensuel détaillé du résultat financier, une gestion prévisionnelle hebdomadaire de trésorerie sur un horizon de 3 mois glissant.

##### Les Centres de Services Partagés

Le Groupe a mis en place des Centres de Services Partagés (CSP) sur le périmètre des sociétés françaises afin de favoriser le développement de compétences transverses pour améliorer l'efficacité des processus concernés et renforcer le contrôle interne.

Le CSP Ressources Humaines créé en 2009 gère les paies et l'établissement des déclarations sociales des sociétés françaises.

Le Système d'Informations Ressources Humaines (SIRH) commun à toutes les activités du Groupe permet désormais de disposer de tableaux de bord par société, activité, service, équipe.

Un choix d'indicateurs, définis lors de tables rondes, permet aux activités de gérer au plus près des équipes les risques psychosociaux.

Le SIRH calcule chaque année, pour les activités, les informations nécessaires au suivi des engagements pris dans le cadre des accords seniors négociés avec les partenaires sociaux.

L'année 2010 a été marquée par l'automatisation du contrôle de gestion sociale autour de cet outil commun et l'accès à un portail ressources humaines. Sa première utilisation pour les cadres est la gestion des entretiens annuels d'évaluation. Cette fonction va être étendue aux salariés non-cadres en 2011 pour les entretiens professionnels en lien avec la GPEC.

Le CSP Client gère l'enregistrement des règlements clients de toutes les sociétés françaises, une partie du recouvrement (soit en direct, soit via un prestataire externe) et la gestion du risque client. Il s'appuie sur un outil informatique dédié performant et des procédures de gestion des risques et de recouvrement. Parmi les procédures de gestion du risque, a notamment été mis en place un suivi spécifique des dépassements d'encours clients par rapport aux limites assurées.

Le CSP fournisseur dématérialise et stocke les factures fournisseurs des activités Papier, Sacs et Complexes sur le périmètre des sociétés françaises. Il gère également un système de validation des factures totalement dématérialisé et sécurisé, contribuant ainsi à l'amélioration du contrôle interne.

### Les autres dispositifs contribuant au contrôle interne du Groupe

En terme d'environnement de contrôle, et sans avoir un lien direct avec les aspects comptables et financiers, d'autres actions mises en place concourent également à créer un contrôle de proximité dans les différentes activités, notamment :

- un dispositif de délégations de pouvoirs, qui détermine les conditions et limites de l'exercice des responsabilités et les pouvoirs d'engagement des responsables de différents niveaux,
- au niveau du Groupe, des fonctions centrales (en dehors de la Direction Financière) ont un rôle de pilotage, de coordination, et de contrôle, en particulier :
  - la Direction des ressources Humaines du Groupe participe au recrutement des cadres supérieurs. Les performances des principaux responsables opérationnels et fonctionnels du Groupe font l'objet d'une revue annuelle d'évaluation.
  - le service juridique du Groupe gère les aspects liés au droit des sociétés, et valide avant signature tous les contrats importants ou aspects juridiques nécessitant une expertise ou une consultation spécifique.

La démarche qualité sur l'ensemble des sites industriels constitue également un élément important du contrôle interne global.

## 2.2. La gestion des risques

Des procédures ont été mises en place afin de se prémunir contre les principaux risques identifiés (voir § « Informations sur les risques » dans le rapport de gestion). La Direction Financière du Groupe a notamment mis en place des procédures liées au risque de change et au risque de taux avec les objectifs suivants : maîtriser ces risques dans le Groupe, préserver les marges commerciales et maîtriser le niveau des frais financiers. Cette politique s'inscrit dans un cadre de gestion applicable au Groupe qui définit les cours ou les taux à protéger, la stratégie à adopter et les règles prudentielles à appliquer.

En octobre 2008, le Groupe avait décidé de formaliser son processus de gestion des risques, avec comme première étape l'établissement d'une cartographie des risques couvrant tous les domaines : industriels, environnementaux, commerciaux, technologiques, juridiques, financiers et sociaux.

La cartographie des risques consiste à recenser les risques potentiels qui menacent l'atteinte des objectifs du Groupe, et à les hiérarchiser en fonction de leur impact financier et de leur probabilité de survenance.

La cartographie a été déroulée selon la méthodologie suivante : définition d'une échelle d'évaluation des risques comprise entre 1 et 5, de critères d'impact quantitatifs et qualitatifs, et de l'appétence du Groupe au risque. Dans le cadre de cette démarche, 25 entretiens ont été réalisés auprès des membres du Comex du Groupe (dont le Président), et des membres des Comités de direction des branches.

À l'issue de ce premier exercice, des risques de nature stratégique ont été confirmés (déjà connus), et il n'a été recensé aucun risque opérationnel majeur susceptible de menacer l'atteinte des objectifs du Groupe. Le cas échéant, des plans d'actions ont été formalisés.

Cette cartographie a été mise à jour en 2010 et sera présentée au Comité des Comptes et au Conseil d'Administration au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011.

## 2.3. Surveillance du dispositif de contrôle

Les systèmes de contrôle interne doivent eux-mêmes faire l'objet de contrôle par des instances indépendantes : le Comité des Comptes et l'Audit Interne.

Le Conseil d'Administration du Groupe s'est doté d'un Comité des Comptes dont les principales missions, et le nombre de réunions sont décrits dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise ». Il joue un rôle important dans le pilotage du contrôle interne puisqu'il a notamment pour mission :

- d'examiner le programme de contrôle interne, et de s'assurer de son suivi au travers des réunions périodiques,
- de s'assurer du suivi des recommandations préconisées par les commissaires aux comptes,
- d'examiner et évaluer toute question relative à l'établissement, au contrôle et à la publication des documents financiers diffusés par le Groupe dans le cadre des arrêtés de comptes,
- de se tenir informé et de veiller à l'évolution des travaux dans le domaine de la gestion des risques.

La fonction d'audit interne du Groupe a pour mission de contrôler la bonne application des procédures, reportée à la Direction Financière, ainsi qu'au Comité des Comptes. Elle s'appuie également sur les travaux et rapports des commissaires aux comptes dans le cadre de leurs travaux sur la certification des comptes.

Au cours des dernières années, l'Auditeur Interne a revu au moins une fois l'ensemble des cycles opérationnels ainsi que les cycles transverses (ressources humaines/paie, immobilisations notamment) des sociétés françaises.

Le résultat de ses travaux ainsi que les plans d'action correctifs sont centralisés dans une base de données intranet alimentée et enrichie par tous les acteurs du contrôle interne (Contrôleur Financier Groupe, Contrôleurs Financiers Branche, Auditeur Interne...) ainsi qu'avec les recommandations des commissaires aux comptes et le suivi de leur résolution. Cette base doit devenir l'outil de référence du Groupe en

matière de bonnes pratiques liées aux procédures de contrôle interne qui doivent permettre notamment d'assurer la fiabilité de l'organisation comptable, du reporting et des états financiers au regard des objectifs suivants :

- protection des actifs,
- exhaustivité des enregistrements comptables,
- réalité des transactions,
- respect des dates d'enregistrement des transactions,
- correcte évaluation des actifs et des passifs,
- confidentialité.

En 2011, ces revues vont être étendues aux principales sociétés étrangères.

### II.2.3.5.2. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Gascogne se montre particulièrement sensible aux enjeux du contrôle interne, notamment dans les domaines comptable et financier, où la fiabilité des informations revêt une importance majeure.

#### Systèmes d'information financiers

Les logiciels métiers sont propres à chaque activité.

Les sociétés françaises et la société en Suisse utilisent le même logiciel comptable (Anaël) et toutes les sociétés du Groupe utilisent le même logiciel (E-Report de Sage) pour le budget, le reporting et la consolidation.

Ces logiciels communs ont pour objectif de remonter, au travers d'une liasse de reporting standard, les informations comptables et financières de façon homogène, nécessaires à l'action de la Direction Générale et à l'information du public.

#### Procédures de budget et de reporting

##### Le budget

La procédure budgétaire est un outil essentiel dans la responsabilisation des directeurs de branches et de leurs équipes.

Toutes les sociétés établissent un budget détaillé annuel et mensualisé comprenant :

- un compte de résultat par site, par BU et par société,
- un bilan par société,
- des analyses commerciales détaillées (par familles de produits, zones géographiques...),
- les effectifs,
- les investissements industriels détaillés.

Le budget fait l'objet d'une revue et d'une approbation par la Direction Générale du Groupe.

Par ailleurs, les activités établissent trois fois par an des prévisions de résultats annuels actualisés, systématiquement comparés aux budgets établis en début de période.

##### Le reporting

Le reporting est mensuel et comprend tous les éléments suivis lors des budgets avec une comparaison par rapport au budget et à l'année N-1. Il comprend notamment un compte de résultat établi avec le même outil et dans le même référentiel comptable (normes IFRS) que les comptes consolidés. Les consolidations annuelle et semestrielle ne sont ainsi qu'un approfondissement du reporting, ce qui assure un contrôle permanent du processus de production de l'information financière.

Les résultats mensuels de chaque Branche font l'objet d'une note de commentaires rédigée sous la responsabilité du Directeur Général de la Branche et sont examinés chaque mois dans le cadre du Comex.

Depuis 2009, le reporting a été renforcé avec la mise en place :

- d'un reporting automatisé mensuel plus détaillé intégrant notamment la décomposition du chiffre d'affaires et des achats par grandes familles de produits, déclinées en volumes/prix afin de permettre un suivi au plus fin des évolutions de marché ;
- d'un tableau de bord financier mensuel reprenant l'ensemble des indicateurs clés notamment :
  - Endettement net et utilisation des lignes de crédit,
  - Analyse du résultat financier,
  - Suivi des taux financiers,
  - Calcul des covenants sur une base 12 mois glissants,
  - Suivi des opérations de change ;
- d'un modèle de reporting homogène à l'ensemble des activités du Groupe permettant de construire les budgets et les projections de business plan à un horizon de trois ans. Cet outil décompose de façon détaillée et analytique l'ensemble des rubriques du compte de résultat (segments de ventes, postes d'achats, frais généraux...), et des principaux postes du bilan permettant ainsi d'analyser au plus fin les projections des activités. Il constitue maintenant un outil de pilotage et d'aide à la planification stratégique incontournable. Son appropriation par les activités permet une actualisation des projections de business plans plusieurs fois par an si nécessaire.

Les procédures budgétaires et de reporting sont établis avec des outils communs, des règles comptables et financières homogènes à l'ensemble du Groupe, permettant ainsi une uniformisation des données de gestion et de pilotage.

#### **Procédures d'élaboration des comptes**

Les outils et processus en amont des arrêtés des comptes veillent à garantir la traduction comptable des événements intervenus selon les principes de réalité, d'exhaustivité ainsi que du correct rattachement comptable à l'exercice de leur réalisation.

##### **Ces procédures comprennent notamment :**

- des pré-clôtures à fin mai et à fin octobre pour fiabiliser les arrêtés de comptes dans des délais courts,
- des réunions deux fois par an avant chaque pré-clôture du Contrôleur Financier Groupe avec le Directeur Général et le Contrôleur financier de chaque activité pour faire un point sur les événements de la période, et anticiper les options comptables,
- l'envoi d'un calendrier et d'instructions de clôture à chaque entité,
- l'envoi d'une check-list de clôture comprenant l'ensemble des points clés d'arrêtés de comptes à remplir et à remettre aux commissaires aux comptes.

##### **Procédures de validation des comptes**

Les comptes de Gascogne SA et de ses filiales dotées d'un commissaire aux comptes font l'objet d'un audit complet par les commissaires aux comptes lors de la clôture annuelle au 31 décembre et d'un examen limité lors de la clôture semestrielle au 30 juin. Les commissaires aux comptes interviennent également lors des pré-clôtures à fin mai et à fin octobre.

Le Comité des Comptes examine, avant présentation au Conseil d'Administration, les comptes consolidés et se voit présenter les conclusions des commissaires aux comptes. Par la suite, les comptes du Groupe sont présentés et arrêtés par le Conseil d'Administration.

##### **Procédures de gestion de l'information financière publiée**

L'information financière publiée est gérée par le Président Directeur Général, le Directeur Financier et la Directrice de la Communication avec l'appui d'une Agence de Communication. Les informations financières sont communiquées au travers :

- du rapport financier annuel et du rapport semestriel,
- des communiqués de presse financiers,
- des présentations aux analystes.

#### **II.2.3.5.3. CONCLUSION ET PROSPECTIVES**

Conformément à son principe d'amélioration continue, l'année 2011 devra constituer pour Gascogne une nouvelle étape dans l'optimisation de ses processus. Ainsi, le plan d'actions 2011 sera essentiellement axé sur les éléments suivants :

- poursuite de la mise en place des procédures de contrôle interne,
- poursuite de l'enrichissement et de l'exploitation de la base de données intranet des points de contrôle interne,
- revue des points clés de contrôle dans la gestion des paiements fournisseurs,
- revue des principaux cycles opérationnels dans les filiales étrangères,
- mise à jour de la cartographie des risques,
- formalisation de la feuille de route Responsabilité Sociale et Environnementale.

Ces objectifs seront conduits avec le souci de préserver une vision dynamique du contrôle interne, en s'appuyant avant tout sur les compétences, le sens des responsabilités et l'implication de l'ensemble de ses collaborateurs.

Le 23 mars 2011  
Le Président du Conseil d'Administration

## II.3. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2010

## II.3.1. COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2010	Exercice 2009 Pro forma	Exercice 2009
<b>ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>				
Chiffre d'affaires	V.1	454 914	438 790	552 081
Variation des stocks des produits en cours et produits finis	V.2	16 302	(10 701)	(10 701)
Achats consommés	V.3	(221 384)	(190 481)	(261 977)
Charges externes		(115 917)	(110 926)	(127 600)
Frais de personnel	V.4	(104 582)	(100 545)	(120 284)
Impôts et taxes		(8 239)	(8 522)	(10 411)
Dotations aux amortissements		(23 725)	(21 157)	(22 653)
(Dotations) Reprises de provisions	V.5	79	(158)	(797)
Autres produits et charges d'exploitation	V.6	1 264	4 808	4 673
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(1 288)</b>	<b>1 108</b>	<b>2 331</b>
Autres produits et charges opérationnels	V.7	(3 116)	9 542	9 241
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(4 404)</b>	<b>10 650</b>	<b>11 572</b>
Coût de l'endettement financier net		(7 213)	(8 422)	(8 984)
Autres produits et charges financiers		(446)	(1 476)	(863)
<b>Charges financières</b>	V.8	<b>(7 659)</b>	<b>(9 898)</b>	<b>(9 847)</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	V.9	(4)	134	134
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>(12 067)</b>	<b>886</b>	<b>1 859</b>
Impôt sur le résultat	V.10	2 140	(1 103)	(1 443)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(9 927)</b>	<b>(217)</b>	<b>416</b>
Attribuable à :				
• actionnaires de Gascogne SA		(9 921)	(217)	416
• intérêts minoritaires		(6)	-	-
<b>ACTIVITÉS CÉDÉES</b>				
<b>Résultat net des activités cédées net d'impôt</b>		<b>15 748</b>	<b>706</b>	<b>-</b>
Attribuable à :				
• actionnaires de Gascogne SA		15 748	706	-
• intérêts minoritaires		-	-	-
<b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>5 821</b>	<b>489</b>	<b>416</b>
Attribuable à :				
• actionnaires de Gascogne SA		5 827	489	416
• intérêts minoritaires		(6)	-	-
<b>Résultat net par action de l'ensemble consolidé :</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Résultat de base par action (en €)	V.11	2,99	0,25	0,21
Résultat dilué par action (en €)	V.11	2,99	0,25	0,21
<b>Résultat net par action des activités poursuivies :</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Résultat de base par action (en €)	V.11	(5,09)	(0,11)	0,21
Résultat dilué par action (en €)	V.11	(5,09)	(0,11)	0,21
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>5 821</b>	<b>489</b>	<b>416</b>
Variation des écarts de conversion		398	(176)	(176)
Variation de juste valeur des instruments financiers		1 224	1 203	1 203
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite		(1 231)	(81)	-
Impôts sur les opérations en capitaux propres		(73)	(406)	(414)
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>318</b>	<b>540</b>	<b>613</b>
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>		<b>6 139</b>	<b>1 029</b>	<b>1 029</b>
Attribuable à :				
• actionnaires de Gascogne SA		6 145	1 029	1 029
• intérêts minoritaires		(6)	-	-

## II.3.2. BILAN CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2010	Exercice 2009 pro forma	Exercice 2009
<b>Actif</b>				
Immobilisations incorporelles	IV.2	15 259	32 557	32 557
Immobilisations corporelles	IV.3	200 757	212 833	212 833
Titres mis en équivalence	IV.4	2 521	2 740	2 740
Actifs financiers non courants	IV.5	14 408	6 633	6 633
Impôts différés actif	IV.6	1 758	2 425	2 425
<b>Actif non courant</b>		<b>234 703</b>	<b>257 188</b>	<b>257 188</b>
Stocks	IV.7	133 033	114 715	114 715
Clients et autres débiteurs	IV.8	77 033	107 573	107 573
Autres actifs courants	IV.9	2 211	6 694	6 694
Impôt sur les bénéfices à récupérer	IV.19	1 478	2 024	2 024
Actifs financiers courants	IV.5	463	814	814
Trésorerie et équivalents de trésorerie	IV.12	15 395	26 743	26 743
<b>Actif courant</b>		<b>229 613</b>	<b>258 563</b>	<b>258 563</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>464 316</b>	<b>515 751</b>	<b>515 751</b>

## CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2010	Exercice 2009 pro forma	Exercice 2009
<b>Capitaux propres</b>				
Capital	IV.10	29 909	29 909	29 909
Primes d'émission, de fusion, d'apport		44 561	44 561	44 561
Réserves consolidées		112 416	112 029	112 029
Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers		(844)	(1 660)	(1 660)
Réserves liées aux gains et pertes actuariels		(988)	(73)	-
Actions propres		(3 113)	(3 121)	(3 121)
Ecart de conversion		(226)	(624)	(624)
Résultat consolidé		5 827	489	416
<b>Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>187 542</b>	<b>181 510</b>	<b>181 510</b>
Intérêts minoritaires		32	38	38
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>		<b>187 574</b>	<b>181 548</b>	<b>181 548</b>
<b>Passif</b>				
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	IV.12	52 287	93 571	93 571
Engagements de retraite et autres avantages	IV.15	15 221	15 931	15 931
Provisions, part à plus d'un an	IV.16	15 486	2 491	2 491
Autres passifs non courants	IV.18	4 909	6 540	6 540
Impôts différés passif	IV.6	8 299	10 977	10 977
<b>Passif non courant</b>		<b>96 202</b>	<b>129 510</b>	<b>129 510</b>
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an *	IV.12	52 125	47 748	47 748
Provisions, part à moins d'un an	IV.16	961	14 565	14 565
Fournisseurs et autres créditeurs	IV.17	119 162	131 252	131 252
Autres passifs courants	IV.18	8 268	10 816	10 816
Impôt sur les bénéfices à payer	IV.19	24	312	312
<b>Passif courant</b>		<b>180 540</b>	<b>204 693</b>	<b>204 693</b>
<b>Total du passif</b>		<b>276 742</b>	<b>334 203</b>	<b>334 203</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>464 316</b>	<b>515 751</b>	<b>515 751</b>

\* Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

6 141

36 693

36 693

## II.3.3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 pro forma	Exercice 2009
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>5 821</b>	<b>489</b>	<b>416</b>
Charge d'impôt	(1 718)	1 451	1 443
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	4	(134)	(134)
Charges financières	7 975	10 556	9 847
Dotations aux amortissements	24 688	22 653	22 653
Dotations (reprises) aux provisions	693	(12 576)	(11 955)
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés	(16 462)	(2 497)	(2 497)
Autres charges (produits) non générateurs de flux	(1 724)	(1 104)	(935)
<b>Capacité d'autofinancement avant impôts, quote-part des sociétés mises en équivalence et charges financières</b>	<b>19 277</b>	<b>18 838</b>	<b>18 838</b>
Variation des stocks	(26 904)	13 045	13 045
Variation des clients et autres débiteurs	191	18 809	18 809
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	16 447	(15 409)	(15 409)
Variation des autres créances et dettes	2 474	(50)	(50)
<b>Flux générés par l'activité</b>	<b>11 485</b>	<b>35 233</b>	<b>35 233</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Intérêts payés	(7 791)	(9 686)	(9 686)
Impôts payés	(113)	2 602	2 602
<b>Flux de trésorerie opérationnels</b>	<b>3 581</b>	<b>28 149</b>	<b>28 149</b>
<i>dont activités cédées</i>	<i>(3 760)</i>	<i>7 852</i>	<i>7 852</i>
Acquisitions d'immobilisations	(21 835)	(27 591)	(27 591)
Cessions d'immobilisations	4 170	7 106	7 106
Décalages de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(852)	(2 472)	(2 472)
Acquisition de filiale sous déduction de la trésorerie acquise	0	(100)	(100)
Cession de filiale sous déduction de la trésorerie cédée	45 233	-	-
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>26 716</b>	<b>(23 057)</b>	<b>(23 057)</b>
<i>dont activités cédées</i>	<i>2 082</i>	<i>(1 439)</i>	<i>(1 439)</i>
<b>Excédent (besoin) de financement</b>	<b>30 297</b>	<b>5 092</b>	<b>5 092</b>
Dividendes versés au cours de l'exercice par la société mère			
Augmentation de capital			
Subventions d'investissement reçues	570	3 086	3 086
Augmentation (Diminution) des dettes financières	(6 830)	11 032	11 032
Décalages de trésorerie liés aux opérations de financement	481	(1 136)	(1 136)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(5 779)</b>	<b>12 982</b>	<b>12 982</b>
<i>dont activités cédées</i>	<i>1 114</i>	<i>(963)</i>	<i>(963)</i>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>24 518</b>	<b>18 074</b>	<b>18 074</b>
<i>dont activités cédées</i>	<i>(564)</i>	<i>5 450</i>	<i>5 450</i>
Autres mouvements	(5 275)	(170)	(170)
<i>dont activités cédées</i>	-	(6)	(6)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>(9 941)</b>	<b>(27 845)</b>	<b>(27 845)</b>
<i>dont activités cédées</i>	<i>(21 602)</i>	<i>(27 046)</i>	<i>(27 046)</i>
Variation de la trésorerie nette	24 518	18 074	18 074
<i>dont activités cédées</i>	<i>(564)</i>	<i>5 450</i>	<i>5 450</i>
Autres mouvements (dont variation de change) *	(5 275)	(170)	(170)
<i>dont activités cédées</i>	-	(6)	(6)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>9 302</b>	<b>(9 941)</b>	<b>(9 941)</b>
<i>dont activités cédées</i>	-	<i>(21 602)</i>	<i>(21 602)</i>

\* Les valeurs mobilières de placement qui constituent un instrument de gage financier au profit de la Banque BNP pour contre garantir la caution accordée dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne ont été reclassées pour 5 590 K€ du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » au poste « Actifs financiers non courants ».



## II.3.4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission de fusion d'apport	Réserves et résultat consolidés	Réserves liées aux gains et pertes actuariels*	Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers	Actions propres	Écarts de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Mino- ritaires	Capitaux propres
<b>Situation au 31/12/2008</b>	29 909	44 561	112 177	-	(2 449)	(3 454)	(448)	180 296	166	180 462
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	789	-	(176)	613	-	613
Résultat net de la période	-	-	416	-	-	-	-	416	-	416
<b>Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période</b>	-	-	416	-	789	-	(176)	1 029	-	1 029
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autocontrôle	-	-	(208)	-	-	333	-	125	-	125
Autres éléments comptabilisés en capitaux propres	-	-	60	-	-	-	-	60	(128)	(68)
<b>Situation au 31/12/2009</b>	29 909	44 561	112 518	(73)	(1 660)	(3 121)	(624)	181 510	38	181 548
Autres éléments du résultat global	-	-	19	(915)	816	-	398	318	-	318
Résultat net de la période	-	-	5 827	-	-	-	-	5 827	(6)	5 821
<b>Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période</b>	-	-	5 846	(915)	816	-	398	6 145	(6)	6 139
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autocontrôle	-	-	22	-	-	8	-	30	-	30
Autres éléments comptabilisés en capitaux propres	-	-	(143)	-	-	-	-	(143)	-	(143)
<b>Situation au 31/12/2010</b>	<b>29 909</b>	<b>44 561</b>	<b>118 243</b>	<b>(988)</b>	<b>(844)</b>	<b>(3 113)</b>	<b>(226)</b>	<b>187 542</b>	<b>32</b>	<b>187 574</b>

\* L'impact au 1<sup>er</sup> janvier 2009 du reclassement des gains et pertes actuariels des réserves consolidées à la rubrique « Réserves liées aux gains et pertes actuariels » du fait du changement de méthode conformément à la norme IAS19 (décrit en note II-4) n'a pas été calculé compte tenu de la difficulté de reconstituer cette information dans les années antérieures. Les impacts en 2009 et 2010 sont décrits dans le note II-4.

**II.3.5. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

<b>I. ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>41</b>
<b>II. BASES DE PRÉPARATION</b>	<b>41</b>
<b>III. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>43</b>
<b>IV. NOTES SUR DES POSTES DU BILAN</b>	<b>52</b>
IV.1. Modification du périmètre de consolidation	52
IV.2. Immobilisations incorporelles	53
IV.3. Immobilisations corporelles	54
IV.4. Titres mis en équivalence	55
IV.5. Actifs financiers	56
IV.6. Impôts différés	56
IV.7. Stocks	57
IV.8. Clients et autres débiteurs	58
IV.9. Autres actifs courants	59
IV.10. Capitaux propres	59
IV.11. Plan d'options d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites	59
IV.12. Emprunts et dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie	60
IV.13. Juste valeur des instruments financiers et catégories comptables	62
IV.14. Gestion des risques financiers	66
IV.15. Engagements de retraite et autres avantages	69
IV.16. Provisions	72
IV.17. Fournisseurs et autres créditeurs	73
IV.18. Autres passifs	74
IV.19. Impôts sur les bénéfices à récupérer et à payer	74
<b>V. NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>74</b>
V.1. Chiffre d'affaires	74
V.2. Variation des stocks de produits finis et en-cours	74
V.3. Achats consommés	74
V.4. Frais de personnel	75
V.5. (Dotations) Reprises des provisions pour risques et charges	75
V.6. Autres produits et charges d'exploitation	76
V.7. Autres produits et charges opérationnels	76
V.8. Charges financières	77
V.9. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	78
V.10. Impôt sur le résultat	78
V.11. Résultat par action	79
<b>VI. AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>80</b>
VI.1. Informations sectorielles	80
VI.2. Parties liées	81
VI.3. Engagements hors bilan	81
VI.4. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	82

## I. ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS

Gascogne SA est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la société est situé 650, avenue Pierre Benoit, 40990 Saint-Paul-lès-Dax. Les états financiers consolidés de Gascogne SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 comprennent la société consolidante et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées. Les principales activités de Gascogne sont la transformation du bois, la production de papier, de sacs et de complexes et la distribution d'emballages.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2010, sont disponibles sur demande au siège social ou sur [www.groupe-gascogne.com](http://www.groupe-gascogne.com).

## II. BASES DE PRÉPARATION

### II.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010 (règlement 1606/2002 du 19 juillet 2002).

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2010 est disponible à la rubrique Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 mars 2011 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2011.

### II.2. BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur et des passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions évalués à la juste valeur.

### II.3. NOUVELLES NORMES IFRS

#### II.3.1. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE APPLICABLES AUX EXERCICES OUVERTS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2010

- la norme IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprise,
- la norme IAS 27 révisée – États financiers consolidés et individuels,
- l'amendement d'IAS 39 relatif aux éléments éligibles à la comptabilité de couverture,
- l'amendement d'IFRS 2 relatif aux transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie,
- l'interprétation IFRIC 12 – Accords de concession de services,
- l'interprétation IFRIC 15 – Accords pour la construction de biens immobiliers,
- l'interprétation IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger,
- l'interprétation IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires,
- l'interprétation IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients,
- les améliorations annuelles des IFRS (publié en avril 2009).

Ces textes n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

#### II.3.2. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS NON ENCORE APPLIQUÉES

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2010, et n'ont pas été appliqués par anticipation pour la préparation des états financiers consolidés :

- l'amendement d'IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis,
- la norme IAS 24 révisée – Informations relatives aux parties liées,
- l'amendement d'IFRS 7 sur la présentation des notes concernant les instruments financiers,
- l'amendement d'IFRIC 14 relatif aux paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement normal,
- l'interprétation IFRIC 19 – Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

L'application de ces textes en 2011 ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

### II.4. CHANGEMENT DE PRÉSENTATION COMPTABLE

Conformément à l'amendement à la norme IAS 19 – Avantages au personnel, le Groupe a décidé d'adopter en 2010 l'option pour la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels, nets d'impôts différés, sur l'ensemble des engagements de retraite à prestations définies.

Jusqu'à maintenant, les écarts actuariels étaient intégralement comptabilisés en compte de résultat.

Les autres composantes de variation de la provision sont comptabilisées dans les rubriques suivantes du compte de résultat :

- coût des services rendus : en frais de personnel (résultat opérationnel courant),
- intérêts financiers de désactualisation : en autres produits et charges financiers (charges financières),
- rendement attendu des actifs du régime : en autres produits et charges financiers (produits financiers),
- coût des services passés : en frais de personnel (résultat opérationnel courant).

## SITUATION FINANCIÈRE

Cette nouvelle méthode permettra d'éliminer une forte volatilité dans les résultats induite par les modifications des hypothèses actuarielles et en particulier des taux d'actualisation dont l'évolution résulte de paramètres macro-économiques externes non maîtrisables par le Groupe.

Afin d'assurer la comparabilité des données et conformément à IAS 8, les états financiers de l'exercice 2009 ont été retraités.

Les impacts de ce changement de méthode sur les états financiers consolidés sont les suivants :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat opérationnel courant	2,2	0,8
Charges financières	(0,8)	(0,7)
Impôt sur les sociétés	(0,5)	(0,0)
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1</b>
Produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres	(0,9)	(0,1)

### II.5. ACTIVITÉ CÉDÉE

La branche Distribution (Cenpac) a été cédée à Raja le 30 juillet 2010. En conséquence, les états consolidés intègrent 7 mois d'activité de la branche Distribution.

Le résultat de cession et les 7 mois d'activité de Cenpac sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat « résultat net des activités cédées » et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau de flux de trésorerie et le compte de résultat de l'exercice 2010 et de l'exercice 2009.

### II.6. MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de Gascogne. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

### II.7. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AUX JUGEMENTS

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêt des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent principalement sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des pertes de valeur d'actifs et des provisions.

### II.8. RAPPEL DES PRINCIPALES OPTIONS DE PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les principaux retraitements lors du passage aux IFRS à la date de transition au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et qui continuent à produire leurs effets postérieurement à cette date concerne l'application des normes IAS 16 Immobilisations corporelles, IAS 38 Immobilisations incorporelles d'une part et la norme IAS 36 Dépréciation d'actifs d'autre part.

#### II.8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles ont été revues et la méthode des composants appliquée. Cela a eu pour effet d'allonger dans beaucoup de cas les durées d'utilité retenues par rapport aux anciennes durées de vie en vigueur. En conséquence, les valeurs brutes étant inchangées, les amortissements cumulés ont été réduits et les dotations aux amortissements réduites.

Au bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004, les immobilisations corporelles et incorporelles nettes ont été augmentées (diminution des amortissements cumulés). En contrepartie, les capitaux propres et l'impôt différé net passif ont été augmentés.

Au total, ce retraitement a conduit à augmenter les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour 50 M€.

#### II.8.2. DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS

Les actifs (goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles) sont testés suivant les modalités définies par la norme et décrites dans la note III.9.

Au bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004, les goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles nettes ont été diminués. En contrepartie, les capitaux propres et l'impôt différé net passif ont été diminués.

Au total, ce retraitement a diminué les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour 45 M€.

### III. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Cette note détaille les principes comptables retenus par le Groupe, en accord avec les IFRS.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

#### III.1. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

##### III.1.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques opérationnelles et financières d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les filiales sont consolidées par intégration globale. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Toutes les transactions et soldes intragroupe sont éliminés.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée lorsque le pourcentage de droits de vote détenus est supérieur ou égal à 20 %.

##### III.1.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées par intégration globale :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<b>FINANCIER</b>				
Gasogne SA	40990 F-Saint-Paul-lès-Dax	895750412	-	-
Gasogne Deutschland	Wieda (Allemagne)	HRB54618	100,00	100,00
Gasogne UK	Worksop - (Royaume-Uni)	2873736 (GB)	100,00	100,00
Aquitaine Landes Industries	40100 F-Dax	421228545	100,00	100,00
<b>ACTIVITÉ BOIS</b>				
Foresco	40210 F-Escource	388628166	100,00	100,00
Forestière de Gasogne	40210 F-Escource	323491662	100,00	100,00
Gasogne Wood Products	40210 F-Escource	501719413	100,00	100,00
Gasogne Wood Products Ibérica	San Sebastian (Espagne)	M.09.112.929	100,00	100,00
Gasogne Habitat Bois	47200 F-Marmande	421228701	100,00	100,00
Allwood France	65300 F-Campistrou	349772624	100,00	100,00
Gasogne All Wood	4020 Liège (Belgique)	BE-425608482	99,33	99,33
<b>ACTIVITÉ PAPIER</b>				
Gasogne Paper	40200 F-Mimizan	334612967	100,00	100,00
Papeteries de Gasogne GmbH	Münster (Allemagne)	HRB1009	100,00	100,00
Gasogne Spain	Barcelone (Espagne)	29487F141B152448	100,00	100,00
Gasogne Italia	Milan (Italie)	M3090005/7762/5	51,00	51,00
Gasogne USA	Atlanta (USA)	CBP-2.953.531	100,00	100,00
Depland	87200 F-Saint Junien	760500587	100,00	100,00
<b>ACTIVITÉ SACS</b>				
Gasogne Sack	40200 F-Mimizan	493467989	100,00	100,00
Gasogne Sack Deutschland	Wieda (Allemagne)	HRB 1200 55	100,00	100,00
Aigis	Chalkida (Grèce)	13138/12/B/86/11	100,00	100,00
Gasogne Sack Tunisia	Radès (Tunisie)	B0233542005	99,99	99,99
<b>ACTIVITÉ COMPLEXES</b>				
Gasogne Laminates	40100 F-Dax	312757347	100,00	100,00
Gasogne Laminates Switzerland	Martigny (Suisse)	CH-621.3.0001.891-1	100,00	100,00
Gasogne Laminates Germany	Düren (Allemagne)	HRB3891	100,00	100,00
Kris Duff Management	Sacramento (Cal. USA)	EIN 68-0416774	100,00	100,00
Mupa Emballages	40100 F-Dax	389613498	100,00	100,00

Sociétés consolidées par mise en équivalence :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<b>ACTIVITÉ SACS</b>				
Sacchificio Veneto	Grezzana (Italie)	V4720	40,00	40,00

Il n'y a pas de société consolidée par intégration proportionnelle.

### III.2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de Gascogne sont présentés suivant les principes de la norme IAS1 « *Présentation des états financiers* ». Ils sont constitués du compte de résultat, du bilan, du tableau de variation des capitaux propres, du tableau des flux de trésorerie et des notes annexes.

#### III.2.1. COMPTE DE RÉSULTAT

Le Groupe a opté pour la méthode de présentation des charges par nature qui consiste à regrouper les charges du compte de résultat selon leur nature.

#### III.2.2. BILAN

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à compter de l'arrêté des comptes de la période sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

#### III.2.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres présente :

- les variations résultant des transactions sur le capital et les distributions,
- le résultat net de l'exercice,
- les profits et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres,
- l'effet cumulé des changements de méthode comptables.

#### III.2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'établissement du tableau de flux de trésorerie, le Groupe a opté pour la méthode indirecte suivant les dispositions de la norme IAS 7 « *Tableau de flux de trésorerie* ». La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en partant du résultat qui est ajusté :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie,
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs,
- des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

### III.3. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 « *Secteurs opérationnels* », et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe présente une information sectorielle par secteur d'activité.

Le Groupe dispose de 4 secteurs à présenter (l'activité Distribution ayant été cédée en 2010), comme décrit ci-après, qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques du Groupe. Les unités opérationnelles stratégiques du Groupe offrent des produits et des services distincts et sont dirigés séparément dans la mesure où elles nécessitent la mise en œuvre de stratégies technologiques et commerciales différentes. Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- activité Bois : la production de bois d'œuvre et de trituration, parquets, lambris finis, moulures, panneaux, aménagement et accessoires,
- activité Papier : la fabrication de papier kraft naturel frictionné et kraft naturel pour sacs,
- activité Sacs : la production de sacs petite, moyenne et grande contenances,
- activité Complexes : la fabrication de complexes multicouches (standard ou renforcé), supports siliconés, papiers gommés, complexes auto-adhésifs.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers.

### III.4. MONNAIE ÉTRANGÈRE

#### III.4.1. TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

La comptabilisation et l'évaluation des opérations libellées en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de la clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en pertes et profits de change dans le résultat financier.

#### III.4.2. LES ÉTATS FINANCIERS DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle. Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture, sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours approchant le cours à la date de transaction.

Le tableau de flux de trésorerie est converti au cours moyen, à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « *Écarts de conversion* » dans les capitaux propres et comprennent l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et sur les passifs.

### III.5. COUVERTURES DE CHANGE OU DE TAUX

Le principe de couverture consiste à neutraliser l'effet économique d'une exposition à un risque particulier (risque de change, de taux, de crédit, ...) présent ou futur, en concluant un contrat dont l'exposition au même risque induit un effet économique opposé.

La couverture assure que les effets économiques de l'exposition au risque en question se compenseront en variant symétriquement.

#### III.5.1. DÉFINITION

La norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » reconnaît trois catégories de couvertures possibles :

- la couverture de juste valeur : couverture de l'exposition d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme qui pourrait affecter le résultat,
- la couverture de flux de trésorerie : couverture d'un flux de trésorerie futur associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue qui pourrait affecter le résultat,
- la couverture d'un investissement net dans une entreprise étrangère.

#### III.5.2. ÉLIGIBILITÉ À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Pour qu'une opération de couverture soit éligible à la comptabilité de couverture, il faut que :

- il existe dès l'origine de la couverture une désignation et une documentation formalisée décrivant la relation de couverture et son objectif,
- la couverture soit évaluée et considérée comme « hautement efficace » durant toutes les périodes couvertes par les états financiers pour lesquels la couverture a été désignée,
- l'efficacité de la couverture puisse être mesurée de manière fiable,
- en ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, une transaction faisant l'objet d'une couverture soit « hautement probable ».

#### III.5.3. COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur. Les sociétés concernées évaluent l'efficacité, ou l'inefficacité des instruments de couverture à compenser l'exposition de l'élément couvert aux variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées suivant les modalités suivantes :

##### Couverture de juste valeur

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé en résultat. Par ailleurs, le profit ou la perte de l'élément couvert est également comptabilisé en résultat.

##### Couverture des flux de trésorerie

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé comme suit :

- la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres, jusqu'à la réalisation de la transaction, puis virée en résultat au dénouement de la transaction,
- la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est immédiatement comptabilisée en résultat.

##### Couverture d'un investissement net

La couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger est comptabilisée comme un flux de trésorerie ; en conséquence :

- la partie du profit ou de la perte qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres,
- la partie inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

### III.6. GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les normes applicables sont IAS 38 « Immobilisations incorporelles », IAS 36 « Dépréciation d'actifs » et IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Conformément à la norme IAS 38, seuls les éléments contrôlés par l'entreprise pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de manière fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles comprennent les catégories suivantes : brevets et licences, logiciels, droits au bail, frais de développement de nouveaux produits ou de logiciels internes.

#### III.6.1. GOODWILL

Tous les regroupements d'entreprise sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

En application de la norme IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés. La différence entre le coût d'acquisition des titres de la filiale et la quote-part du Groupe dans ses actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisée en goodwill. Chaque goodwill est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) du Groupe.

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an. Les pertes de valeur de goodwill sont irréversibles. Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

### III.6.2. BREVETS ET LICENCES

Les brevets et licences sont amortis linéairement sur la durée de la période de leur protection juridique. Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité qui s'établit entre 1 et 10 ans.

### III.6.3. FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont immobilisés dès que l'entreprise peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- sa capacité à vendre ou à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour réaliser le projet,
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de recherche et de développement qui ne satisfont pas les critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés, qui satisfont les critères ci-dessus, sont immobilisés à l'actif du bilan. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, de la main-d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

### III.6.4. DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées si et seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

## III.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments contrôlés par l'entreprise, dont le coût peut être déterminé de façon fiable, pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et qui sont utilisés sur une durée supérieure à un exercice sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont évalués en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par catégorie d'élément d'actif, sur la base du coût d'acquisition. Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. En effet, la plupart des actifs industriels du Groupe sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Conformément à l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de ne pas réévaluer à leur juste valeur les immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture, mais d'appliquer la méthode du coût historique amorti. Le Groupe a appliqué rétrospectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 la norme IAS 16 à l'ensemble de ses immobilisations corporelles, ce qui l'a conduit à revoir les durées d'utilité et à appliquer une approche par composants.

En application de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » révisée, le Groupe incorpore les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié dans le coût de cet actif, dès lors que la date de commencement pour l'incorporation au coût de cet actif des coûts d'emprunt est égale ou postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Antérieurement, le Groupe comptabilisait immédiatement en charges tous les coûts d'emprunt.

Par ailleurs, le Groupe a analysé l'ensemble de ses processus industriels et a ainsi isolé parmi ses équipements industriels les composants majeurs devant faire l'objet d'un plan d'amortissement spécifique et dans ce cadre, les durées d'utilité effectives des actifs industriels ont été revues. Cette approche dite « par composant » a été également appliquée aux bâtiments.

Dans ce cadre, il n'y a plus lieu de constater de provisions pour gros entretien. Les grosses réparations sont désormais traitées comme un composant constitutif de la valeur de l'actif.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité prévue pour chaque type de bien ou de composant. Les durées retenues sont :

- Bâtiments ..... 15 à 50 ans
- Matériel et outillage ..... 5 à 30 ans
- Matériel de transport ..... 3 à 5 ans

Coûts ultérieurs :

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.



### III.8. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés dans les immobilisations au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Les charges de loyers en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

### III.9. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET DES GOODWILLS

Conformément à la norme IAS 36 « *Dépréciation d'actifs* », les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'elles ont pu perdre notablement de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs : les immobilisations incorporelles à durées d'utilité définies – essentiellement les brevets et logiciels – ainsi que les immobilisations corporelles font également l'objet d'un test de dépréciation, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de ces immobilisations.

S'il existe un indice indiquant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, on détermine la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient. Une UGT est définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT relatives à un actif ou à un groupe d'actifs doivent être identifiées de façon permanente d'un exercice à l'autre sauf si ce changement est justifié.

Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur nette comptable de l'actif testé est inférieure à sa valeur recouvrable, cette valeur étant définie comme la plus élevée de la juste valeur nette des frais de cession et de la valeur d'utilité. Dans le cas où la valeur recouvrable de l'actif serait inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée sous forme de dépréciation pour la différence entre ces deux montants. Cette perte de valeur est enregistrée en « Autres produits et charges opérationnels » et est imputée en priorité aux goodwill. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définies (telles que brevets ou logiciels) sont réversibles et peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée). Les pertes de valeur relatives aux goodwill sont irréversibles. Après imputation sur le goodwill, les pertes de valeurs résiduelles s'imputent sur la valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Cette imputation a pour effet de diminuer la base amortissable et donc de réduire le montant de la dotation aux amortissements des exercices suivants.

En l'absence de juste valeur résultant de prix constatés sur un marché, la valeur recouvrable des actifs est déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. En pratique cette valeur d'utilité est déterminée comme étant la somme des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé, avec prise en compte d'une valeur terminale basée sur un taux de croissance à long terme de ces flux de trésorerie. Les projections sont basées sur une durée de 5 ans et résultent des « business plans » construits sur les hypothèses économiques et les conditions prévisionnelles retenues par la Direction.

### III.10. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* », par la norme IAS 32 « *Instruments financiers : Présentation* » et par la norme IFRS 7 « *Instruments financiers - informations à fournir* ».

Les actifs financiers comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat à des fins de transaction, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sur option, les instruments dérivés actifs, et les prêts et créances.

Les titres des sociétés non consolidées sont évalués à leur juste valeur.

En cas de perte durable de valeur, une perte de valeur est constatée si la valeur comptable est supérieure à la juste valeur, celle-ci étant déterminée en tenant compte des perspectives de développement à moyen terme. La perte de valeur est comptabilisée en résultat sous forme de provision.

Les créances clients sont dépréciées au cas par cas en fonction de leur antériorité.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les instruments dérivés passifs.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, les instruments dérivés (actif et passif) à leur juste valeur.

### III.11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les SICAV monétaires qui constituent un placement à court terme, très liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les comptes bancaires qui font l'objet de restrictions (tels que les comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle de change, etc.) sont exclus de la trésorerie du bilan et des flux de trésorerie. Ils sont classés en actifs non courants.

### III.12. ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs est considéré et classé comme « Actif non courant destiné à être cédé » dans la mesure où sa valeur comptable sera recouvrée principalement, non pas par son utilisation continue mais par le biais d'une vente. Pour qu'un actif soit éligible à la catégorie « Actif non courant destiné à être cédé », il doit être effectivement disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs dès lors que leur valeur est significative. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession.

### III.13. ACTIONS PROPRES

Les actions propres qui sont les titres d'autocontrôle possédés par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition et viennent en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement aux capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

### III.14. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente pour le Groupe.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est fournie en annexe.

Les passifs éventuels correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs et incertains qui ne sont pas sous le contrôle du Groupe,
- des obligations actuelles résultant d'éléments passés mais qui ne sont pas comptabilisées dans la mesure où il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et le montant de l'obligation ne peut pas être évalué de manière fiable.

Dans le cas de restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution avant la date de la clôture.

Lorsque l'entreprise dispose d'un échéancier fiable, les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

### III.15. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Si la valeur nette probable de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient, ce montant est ramené à la valeur nette probable de réalisation par le biais d'une dépréciation des stocks. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production. Aucune charge d'intérêt n'est capitalisée.

### III.16. AVANTAGES AU PERSONNEL

Il s'agit principalement des engagements de retraites – à prestations définies ou à cotisations définies –, des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations et la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent différentes hypothèses pour chaque entité (en France et à l'étranger) et en considérant leur contexte macroéconomique et social :

- tables de mortalité,
- âges de départ à la retraite,
- taux de progression des salaires et de rotation du personnel,
- taux de rendement des actifs de couverture, le cas échéant,
- taux d'actualisation.

Les écarts actuariels comprennent :

- des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit),
- des ajustements résultant de changements d'hypothèses actuarielles.

Les calculs actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont effectués par un actuinaire indépendant et sont comptabilisés de la manière suivante :

#### > Au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « Engagements de retraites et autres avantages » et est égal à :

- la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de la clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de la clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- diminuée des coûts des services passés non encore comptabilisés et des paiements effectués.

La société n'ayant pas opté pour la méthode du corridor, les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité dans les capitaux propres.

> Les autres composantes de variation de la provision sont comptabilisées dans les rubriques suivantes du compte de résultat :

- coût des services rendus : en frais de personnel (résultat opérationnel courant),
- intérêts financier de désactualisation : en autres produits et charges financiers (charges financières),
- rendement attendu des actifs du régime : en autres produits et charges financiers (produits financiers),
- coût des services passés : en frais de personnel (résultat opérationnel courant).

### III.17. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », la juste valeur des options d'achats et de souscription d'actions, de même que toute offre réservée aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date de l'octroi. Ainsi, en est-il également pour les attributions d'actions gratuites.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est fonction du prix d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est comptabilisée en charge de personnel, étalée linéairement sur la période allant de la date de l'octroi à la fin de la période d'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres, pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel, pour les plans dénoués en trésorerie. Les options sur actions du Groupe n'étant pas cotées, leur prix est évalué par un expert financier indépendant en utilisant la méthode de Black & Scholes.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 :

- seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel,
- le coût total du plan d'attribution d'actions gratuites est évalué et comptabilisé en charges de personnel, avec un étalement sur la période d'acquisition.

### III.18. ÉCARTS DE CONVERSION

Suivant la norme IFRS 1, les écarts de conversion figurant au bilan ont été remis à zéro au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Ultérieurement, les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la présentation d'éléments non monétaires d'une entreprise à des cours différents de ceux utilisés pour les comptabiliser initialement au cours de l'exercice ou pour les présenter dans des états financiers antérieurs sont comptabilisés en produits et charges de l'exercice. Cependant les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui en substance fait partie intégrante de l'investissement net dans une entité étrangère sont inscrits dans les capitaux propres du Groupe jusqu'à la sortie de cet investissement. Ces écarts concernent essentiellement Gascogne Laminates Switzerland filiale suisse considérée comme « entité étrangère » du Groupe au sens de la norme IAS 21 « Effet des variations de cours des monnaies étrangères ».

### III.19. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de transport facturés. Conformément à la norme IAS 18 « *Produit des activités ordinaires* », un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'ensemble des conditions suivantes est réalisé :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens,
- l'entreprise a cessé d'être impliquée dans la gestion du bien ou service vendu,

## SITUATION FINANCIÈRE

- le montant des produits peut être évalué d'une manière fiable,
- il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise,
- les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation. Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Il est comptabilisé net, après les éventuels escomptes, rabais et ristournes offerts au client.

### III.20. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments suivants :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les pertes ou reprises de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill résultant des tests de dépréciation prescrits par la norme IAS 36,
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration.

### III.21. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et de la part des minoritaires.

### III.22. RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir méthode comptable décrite en note III.5).

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### III.23. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et de la réglementation fiscale qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- le goodwill non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprise et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat », le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs dans le cadre de l'intégration fiscale du Groupe,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler sur la base de leur montant net.

### III.24. CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE

Depuis 2008, le Groupe présente le Crédit Impôt Recherche en diminution des frais de personnel qui représentent l'essentiel des dépenses de recherche et développement financées par le Crédit Impôt Recherche.

### III.25. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé suivant les principes de la norme IAS 33 « Résultat par action ».

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (autodétention) qui sont déduites des capitaux propres et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions et les attributions d'actions gratuites.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode de calcul du rachat d'actions prévu par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

### III.26. COMPTABILISATION DES SUBVENTIONS PUBLIQUES REÇUES

Les subventions reçues sont exclusivement des subventions d'investissement et sont classées en « Autres passifs » (courants et non courants). Elles sont ensuite extournées en « Autres produits et charges d'exploitation » en étalant linéairement leur montant sur la durée d'utilité de l'immobilisation concernée.

### III.27. COMPTABILISATION DES QUOTAS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Dans l'activité Papier, le Groupe s'est vu attribuer un quota d'émission de gaz à effet de serre.

Dans l'attente d'un amendement de norme et/ou d'interprétation définitive publiée par l'IASB/IFRIC, le Groupe a opté pour la comptabilisation d'un actif incorporel et d'une subvention publique évalués pour leur montant initial à la valeur de marché.

À compter de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les quotas d'émission de gaz alloués sont comptabilisés par tranche annuelle et non plus pour la période du Plan National d'Allocation des Quotas (PNAQ II, 2008 à 2012).

Au fur et à mesure des émissions de gaz, le Groupe constate un passif correspondant aux quotas d'émission à restituer à l'État. Ce passif est comptabilisé par la contrepartie d'une charge représentative des émissions de gaz constatées au cours de la période.

Ce passif est évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas alloués qui sont détenus à la clôture ou, le cas échéant, pour la partie excédant les quotas détenus, à la valeur de marché à la clôture de la période.

Le poste de subvention publique initialement mouvementé lors de la délivrance des quotas par l'État est repris à hauteur du passif constaté par la contrepartie d'un produit.

À la date de clôture, un test de dépréciation est réalisé sur les quotas d'émission figurant à l'actif. Lorsqu'une provision pour dépréciation à l'actif est comptabilisée, la subvention publique figurant au passif est reprise pour le même montant. Ainsi l'impact net sur le résultat est nul.

Les produits de cession de quotas d'émission sont enregistrés en autres produits.

Les achats de quotas d'émission sur le marché sont enregistrés en autres charges.

Une provision est comptabilisée s'il est probable que le Groupe aura des émissions réelles supérieures au nombre de quotas détenus.

Au 31 décembre 2010, aucun impact net n'a été enregistré au compte de résultat. Les mouvements ayant affecté les quotas sont repris dans la note IV.2 (Immobilisations incorporelles). Par ailleurs à cette date, les estimations d'émissions sont inférieures aux droits alloués à ce jour.

**IV. NOTES SUR DES POSTES DU BILAN**

**IV.1. MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

Le périmètre de consolidation est modifié en 2010 avec la sortie au 30 juillet 2010 de la société Cenpac suite à sa cession et la déconsolidation de la société Scieries Landes de Gascogne compte tenu d'un pourcentage de détention inférieur à 20 % et qui était auparavant consolidée par mise en équivalence.

Les données financières relatives à l'activité cédée sont les suivantes :

**Résultat de l'activité cédée**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010 *	Exercice 2009
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>76 053</b>	<b>120 946</b>
Variation des stocks des produits en cours et produits finis	0	0
Achats consommés	(49 535)	(76 422)
Charges externes	(12 277)	(19 403)
Frais de personnel	(11 900)	(19 570)
Impôts et taxes	(1 212)	(1 889)
Dotations aux amortissements	(962)	(1 496)
(Dotations) Reprises de provisions	68	(18)
Autres produits et charges d'exploitation	(43)	(135)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>192</b>	<b>2 013</b>
Autres produits et charges opérationnels **	16 294	(301)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>16 486</b>	<b>1 712</b>
Coût de l'endettement financier net	(250)	(562)
Autres produits et charges financiers	(66)	(95)
<b>Charges financières</b>	<b>(316)</b>	<b>(657)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>16 170</b>	<b>1 055</b>
Impôt sur le résultat	(422)	(349)
<b>Résultat net de l'activité cédée</b>	<b>15 748</b>	<b>706</b>
attribuable à :		
• actionnaires de Gascogne	15 748	706
• intérêts minoritaires	0	0

\* Résultats sur 7 mois d'activité.

\*\* Dont plus value de cession de 15 800 K€.

**Bilan de l'activité cédée**

(En milliers d'euros)	Actifs et passifs
Immobilisations incorporelles	18 717
Immobilisations corporelles	4 937
Actifs financiers	240
Impôt différé net actif	1 152
Stocks et encours	9 235
Clients et autres débiteurs	33 045
Emprunts et dettes financières	(2 093)
Engagements de retraites et autres avantages	(2 354)
Provisions	(269)
Dettes fournisseurs	(32 285)
Autres passifs	(892)
<b>Actifs et passifs nets cédés (hors trésorerie)</b>	<b>29 433</b>
Contre partie reçue en numéraire	44 067
Trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	(1 166)
<b>Entrée nette de trésorerie</b>	<b>45 233</b>

**Flux de trésorerie provenant de l'activité cédée**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Flux de trésorerie opérationnels	(3 760)	7 852
Flux de trésorerie d'investissement	2 082	(1 439)
Flux de trésorerie de financement	1 114	(963)
<b>Flux de trésorerie nets de l'exercice</b>	<b>(564)</b>	<b>5 450</b>

## IV.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	Goodwills	Frais de développements, brevets acquis	Logiciels et développements progiciels	Autres immobilisations incorporelles	Ajustements amortissements liés à IAS36	Dépréciations d'actifs incorporels (hors goodwills)	Total
<b>Valeur Brute au 01/01/2009</b>	46 717	3 423	6 196	8 287	-	-	64 623
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	23	-	1 116	316	-	-	1 455
Cessions	-	-	(949)	-	-	-	(949)
Écart de conversion	(110)	-	(1)	-	-	-	(111)
Autres	-	(2 580)	3 107	(7 174)	-	-	(6 647)
<b>Valeur Brute au 31/12/2009</b>	46 630	843	9 469	1 429	-	-	58 371
<b>Valeur Brute au 01/01/2010</b>	46 630	843	9 469	1 429	-	-	58 371
Variation de périmètre	(19 508)	(709)	(2 169)	(48)	-	-	(22 434)
Acquisitions	-	-	818	750	-	-	1 568
Cessions	-	(90)	(283)	-	-	-	(373)
Écart de conversion	51	-	-	-	-	-	51
Autres	-	-	839	(85)	-	-	754
<b>Valeur Brute au 31/12/2010</b>	27 173	44	8 674	2 046	-	-	37 937
<b>Amortissements cumulés au 01/01/2009</b>	(16 848)	(2 956)	(4 038)	(2 640)	34	(291)	(26 739)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	-	(964)	-	-	-	(964)
Diminutions d'amortissements	-	-	850	-	-	-	850
Dépréciations des actifs incorporels	(1 323)	-	-	-	-	-	(1 323)
Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	2 113	(2 123)	2 372	-	-	2 362
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2009</b>	(18 171)	(843)	(6 275)	(268)	34	(291)	(25 814)
<b>Amortissements cumulés au 01/01/2010</b>	(18 171)	(843)	(6 275)	(268)	34	(291)	(25 814)
Variation de périmètre	1 527	709	1 444	37	-	-	3 717
Dotations aux amortissements	-	-	(1 019)	(32)	-	-	(1 051)
Diminutions d'amortissements	-	90	266	-	-	-	356
Dépréciations des actifs incorporels	-	-	-	-	-	92	92
Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	22	-	-	-	22
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2010</b>	(16 644)	(44)	(5 562)	(263)	34	(199)	(22 678)
<b>Valeur Nette au 31/12/2009</b>	28 459	-	3 194	1 161	34	(291)	32 557
<b>Valeur Nette au 31/12/2010</b>	10 529	-	3 112	1 783	34	(199)	15 259

La variation des immobilisations incorporelles liée aux mouvements des quotas d'émission de gaz à effet de serre est la suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Attribution annuelle	Restitution	Exercice 2010
Valeur brute	868	834	(577)	1 125
Dépréciation	-	-	-	-
<b>Montant en fin de période</b>	<b>868</b>	<b>834</b>	<b>(577)</b>	<b>1 125</b>

Comme décrit au paragraphe « Principes comptables et méthodes d'évaluation » (cf. note III.27), le Groupe a opté pour la comptabilisation d'un actif incorporel et d'une subvention publique évalués pour leur montant initial à la valeur de marché.

Depuis 2009, le Groupe n'enregistre que l'attribution annuelle au cours du jour de l'inscription Seringas, soit 834 k€ au titre de l'exercice clos. Au 31 décembre 2010, a été constatée une restitution de quota utilisés pour 577 k€.

La contrepartie figure dans les autres passifs non courants et courants (cf. note IV.18).

## SITUATION FINANCIÈRE

Le détail des goodwill nets par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Variations de change	Variations de périmètre	Autres variations	Exercice 2010
UGT BOIS	6 648	-	-	-	6 648
UGT GST	2 417	(23)	-	-	2 394
UGT COMPLEXES <sup>(*)</sup> <sup>(**)</sup>	954	75	-	458	1 487
UGT DISTRIBUTION <sup>(**)</sup>	18 440	-	(17 982)	(458)	-
<b>Montant en fin de période</b>	<b>28 459</b>	<b>52</b>	<b>(17 982)</b>	<b>-</b>	<b>10 529</b>

(\*) Activité Complexes hors Gascogne Laminates Switzerland.

(\*\*) Reclassement du goodwill de Mupa dans l'UGT Complexes pour 458 K€..

### IV.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### IV.3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Ajustements amortissements liés à IAS36	Dépréciations d'actifs corporels	Total
<b>Valeur Brute au 1/1/2009</b>	<b>14 704</b>	<b>94 389</b>	<b>408 511</b>	<b>23 860</b>	<b>12 299</b>	-	-	<b>553 763</b>
Variation de périmètre						-	-	
Acquisitions	2 540	1 828	11 957	3 864	9 717	-	-	29 906
Cessions	(56)	(1 039)	(5 311)	(1 704)	(5)	-	-	(8 115)
Ecart de conversion	(10)	(7)	(11)	(8)	(6)	-	-	(42)
Autres	143	1 421	13 926	2 248	(17 757)	-	-	(19)
<b>Valeur Brute au 31/12/2009</b>	<b>17 321</b>	<b>96 592</b>	<b>429 072</b>	<b>28 260</b>	<b>4 248</b>	-	-	<b>575 493</b>
<b>Valeur Brute au 1/1/2010</b>	<b>17 321</b>	<b>96 592</b>	<b>429 072</b>	<b>28 260</b>	<b>4 248</b>	-	-	<b>575 493</b>
Variation de périmètre	(458)	(3 717)	(2 444)	(4 710)	(18)	-	-	(11 347)
Acquisitions	579	1 116	7 756	2 146	7 471	-	-	19 068
Cessions	(782)	(2 246)	(5 677)	(3 191)		-	-	(11 896)
Écart de conversion	(3)	1 141	3 096	505	38	-	-	4 777
Autres	105	487	5 951	(500)	(5 874)	-	-	169
<b>Valeur Brute au 31/12/2010</b>	<b>16 762</b>	<b>93 373</b>	<b>437 754</b>	<b>22 510</b>	<b>5 865</b>	-	-	<b>576 264</b>
<b>Amortissements cumulés au 1/1/2009</b>	<b>(2 606)</b>	<b>(47 759)</b>	<b>(268 697)</b>	<b>(17 541)</b>	<b>(300)</b>	<b>26 745</b>	<b>(46 680)</b>	<b>(356 838)</b>
Variation de périmètre								
Dotations aux amortissements	(449)	(3 369)	(18 117)	(2 963)		2 920		(21 978)
Diminutions d'amortissements	2	879	3 744	1 482				6 107
Dépréciations des actifs corporels		130	(331)		(9)		10 255	10 045
Écart de conversion		(28)	22					(6)
Autres mouvements	38	(122)	(175)	269				10
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2009</b>	<b>(3 015)</b>	<b>(50 269)</b>	<b>(283 554)</b>	<b>(18 753)</b>	<b>(309)</b>	<b>29 665</b>	<b>(36 425)</b>	<b>(362 660)</b>
<b>Amortissements cumulés au 1/1/2010</b>	<b>(3 015)</b>	<b>(50 269)</b>	<b>(283 554)</b>	<b>(18 753)</b>	<b>(309)</b>	<b>29 665</b>	<b>(36 425)</b>	<b>(362 660)</b>
Variation de périmètre		2 963	948	2 499				6 410
Dotations aux amortissements	(833)	(3 182)	(18 651)	(2 469)		1 239		(23 896)
Diminutions d'amortissements	1	713	4 978	2 785				8 477
Dépréciations des actifs corporels		(1 276)	(631)			(11 970)	13 154	(723)
Écart de conversion		(724)	(2 410)	(422)				(3 556)
Autres mouvements		600	952	(1 111)				441
<b>Amortissements cumulés au 31/12/2010</b>	<b>(3 847)</b>	<b>(51 175)</b>	<b>(298 368)</b>	<b>(17 471)</b>	<b>(309)</b>	<b>18 934</b>	<b>(23 271)</b>	<b>(375 507)</b>
<b>Valeur Nette au 31/12/2009</b>	<b>14 306</b>	<b>46 323</b>	<b>145 518</b>	<b>9 507</b>	<b>3 939</b>	<b>29 665</b>	<b>(36 425)</b>	<b>212 833</b>
<b>Valeur Nette au 31/12/2010</b>	<b>12 915</b>	<b>42 198</b>	<b>139 386</b>	<b>5 039</b>	<b>5 556</b>	<b>18 934</b>	<b>(23 271)</b>	<b>200 757</b>



## IV.3.2. CONTRATS DE LOCATION

## &gt; Location-financements

Les retraitements liés aux location-financements sont repris dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur Brute au 31 décembre 2009	218	1 147	2 414	4 321	11 056	19 156
Amortissements et provisions	(161)	-	(752)	(2 122)	(6 316)	(9 351)
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2009</b>	<b>57</b>	<b>1 147</b>	<b>1 662</b>	<b>2 199</b>	<b>4 740</b>	<b>9 805</b>
Valeur Brute au 31 décembre 2010	218	366	821	2 417	8 477	12 299
Amortissements et provisions	(186)	-	(181)	(1 751)	(5 577)	(7 695)
<b>Valeur Nette au 31 décembre 2010</b>	<b>32</b>	<b>366</b>	<b>640</b>	<b>666</b>	<b>2 900</b>	<b>4 604</b>

## &gt; Paiements futurs minimaux

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
À moins d'un an	2 063	1 953	2 658
De deux à cinq ans	2 524	3 692	5 205
À plus de cinq ans	48	169	169
<b>Total</b>	<b>4 635</b>	<b>5 814</b>	<b>8 032</b>

## &gt; Locations simples

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
À un an	1 814	1 731	4 334
De deux à cinq ans	3 444	3 147	13 123
À plus de 5 ans	5 847	5 684	13 406
<b>Total</b>	<b>11 105</b>	<b>10 562</b>	<b>30 863</b>

Le montant des paiements au titre des locations simples enregistré en charge de l'exercice s'établissent à 4 903 K€.

## IV.4. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

## Valeur d'équivalence

(En milliers d'euros)	Scieries des Landes de Gascogne	Sacchificio Veneto	Total
Pourcentage de détention	19 %	40 %	
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2008	17	2 445	2 462
Résultat	54	80	134
Augmentation de capital	144	-	144
Dividendes	-	-	-
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2009	215	2 525	2 740
Résultat	-	(4)	(4)
Déconsolidation	(215)	-	(215)
<b>Valeur d'équivalence au 31 décembre 2010</b>	<b>0</b>	<b>2 521</b>	<b>2 521</b>

## Informations financières résumées des états sociaux des sociétés mises en équivalence (à 100 %)

(En milliers d'euros)	Exercice 2010		Exercice 2009
	Sacchificio Veneto *	Scieries des Landes de Gascogne	Sacchificio Veneto
Total bilan	18 791	2 704	15 724
Capitaux propres	9 446	1 195	9 456
Chiffre d'affaires	14 810	3 287	12 480
<b>Résultat net</b>	<b>(10)</b>	<b>275</b>	<b>198</b>

\* Non audité.

La société Sacchificio Veneto, sacherie implantée au nord de l'Italie, s'est approvisionnée en papier auprès du Groupe au cours de l'exercice.

## SITUATION FINANCIÈRE

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (sociétés mises en équivalence), ainsi que les créances vis-à-vis de ces dernières, sont reprises ci-après :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Bilan</b>		
Clients et autres débiteurs	267	369
Fournisseurs et autres créditeurs	-	124
<b>Compte de résultat</b>		
Chiffre d'affaires	533	527
Achats	-	401

### IV.5. ACTIFS FINANCIERS

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Actifs financiers non courants</b>		
Prêts (part à long terme)	1 928	1 765
Garanties factoring	4 687	3 616
Autres	7 793	1 252
<b>Total des actifs financiers non courants</b>	<b>14 408</b>	<b>6 633</b>
<b>Actifs financiers courants</b>		
Prêts (part à court terme)	3	106
Instruments dérivés	460	708
<b>Total des actifs financiers courants</b>	<b>463</b>	<b>814</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>14 871</b>	<b>7 447</b>

Les « Prêts » sont principalement représentés par les prêts à la construction dont le montant s'élève à 1 901 K€.

La rubrique « Autres » comprend les dépôts de garantie et cautions pour 6 039 K€, dont 5 590 K€ de valeurs mobilières de placement constituant un instrument de gage financier.

La ligne « Garanties factoring » comprend les dépôts versés dans le cadre des contrats d'affacturage.

Les dérivés de taux et de change sont représentatifs des instruments financiers (cf. note IV.13).

### IV.6. IMPÔTS DIFFÉRÉS

#### Tableau des impôts différés au bilan

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Impôts différés actifs	1 758	2 425
Impôts différés passifs	(8 299)	(10 977)
<b>Impôts différés actifs (passifs) nets</b>	<b>(6 541)</b>	<b>(8 552)</b>

#### Variation des impôts différés

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Montant en début de période	(8 552)	(6 814)
Impact sur les réserves	(272)	(414)
Impact sur les résultats	2 283	(1 324)
Impact des écarts de change	326	-
Impact variation de périmètre	(326)	-
<b>Montant en fin de période</b>	<b>(6 541)</b>	<b>(8 552)</b>

## Sources des principales variations des impôts différés

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Réserves	Résultat	Variation de change	Variation de périmètre	Exercice 2010
Décalages fiscaux	2 294	-	212	-	(528)	1 978
Activation des déficits fiscaux	2 869	-	890	395	-	4 154
Provisions réglementées	(3 046)	-	152	-	211	(2 683)
Autres	(43)	(143)	319	-	-	133
IAS 01 Présentation des états financiers	55	-	-	-	-	55
IAS 02 Stocks	(150)	-	99	23	-	(28)
IAS 16 Immobilisations corporelles	(27 345)	-	6 153	(93)	69	(21 216)
IAS 17 Contrats de location-financements	(840)	-	(5)	-	636	(209)
IAS 18 Produits des activités ordinaires	32	-	(5)	-	-	27
IAS 19 Avantages au personnel	3 878	279	(63)	29	(714)	3 409
IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques	731	-	(115)	-	-	616
IAS 21 Effets de la variation des monnaies étrangères	(37)	-	(109)	(28)	-	(174)
IAS 36 Dépréciation d'actifs	12 524	-	(5 664)	-	-	6 860
IAS 37 Provisions passifs éventuels	(360)	-	331	-	-	(29)
IAS 32 et 39 Instruments financiers	768	(408)	88	-	-	448
IFRS 3 – Regroupement d'entreprises	118	-	-	-	-	118
<b>Total</b>	<b>(8 552)</b>	<b>(272)</b>	<b>2 283</b>	<b>326</b>	<b>(326)</b>	<b>(6 541)</b>

Les déficits fiscaux du groupe d'intégration fiscal français dont la tête de groupe est Gascogne SA ont été activés pour 0,8 M€ dans la mesure où ils sont reportables indéfiniment.

Le déficit fiscal de la société Gascogne Sack Deutschland a été activé pour 0,3 M€ compte tenu des perspectives de résultat.

Les déficits fiscaux de la société Gascogne Laminates Switzerland activés en 2008 et dont le solde à fin 2009 s'établissait à 1,4 M€ ont été dépréciés à hauteur de 0,6 M€ compte tenu des résultats de la société en 2010 et des perspectives dans les 3 prochaines années.

## IV.7. STOCKS

## Valeur nette des stocks

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Matières premières et approvisionnements	51 670	40 920
En cours de production : biens	30 855	22 427
Produits intermédiaires et finis	47 066	40 208
Marchandises	3 442	11 160
<b>Total des stocks</b>	<b>133 033</b>	<b>114 715</b>

## Variation des dépréciations des stocks

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Dotations de l'exercice	(7 111)	(6 166)
Reprises de l'exercice	6 115	5 703
<b>(Dotations) Reprises sur dépréciations des stocks</b>	<b>(996)</b>	<b>(463)</b>

Les reprises de provisions au cours de l'exercice résultent essentiellement de sorties de stocks dépréciés à la clôture de l'exercice précédent.

## IV.8. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

## Valeur nette des clients et autres débiteurs

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Clients et comptes rattachés	63 477	89 514
Créances à recevoir des parties liées	267	369
Paievements d'avance	288	129
Autres montants d'exploitation	13 001	17 561
<b>Total clients et autres débiteurs</b>	<b>77 033</b>	<b>107 573</b>

**Variation des dépréciations des comptes clients et autres débiteurs**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Dotations de l'exercice	(1 127)	(1 043)
Reprises de l'exercice	802	794
<b>(Dotations) Reprises sur dépréciations des créances</b>	<b>(325)</b>	<b>(249)</b>

**IV.9. AUTRES ACTIFS COURANTS**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Créances sur immobilisations	904	1 900
Créances diverses	1 307	4 794
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>2 211</b>	<b>6 694</b>

**IV.10. CAPITAUX PROPRES**

**IV.10.1. COMPOSITION DU CAPITAL**

Au 31 décembre 2010, le capital est constitué de 1 993 963 actions dont la valeur nominale s'établit à 15 €. Toutes les actions sont entièrement libérées. Il est inchangé par rapport au 31 décembre 2009.

**IV.10.2. ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE**

Les actions auto-détenues font l'objet d'un retraitement explicité dans la note III.12.

	Autocontrôle	Contrat de liquidité	Nombre de titres	Valeur brute (K€)
<b>Total au 31 décembre 2009</b>	<b>40 206</b>	<b>4 410</b>	<b>44 616</b>	<b>3 121</b>
Attribution d'actions gratuites	-	-	-	-
Variations de l'exercice	-	(1 041)	(1 041)	(8)
<b>Total au 31 décembre 2010</b>	<b>40 206</b>	<b>3 369</b>	<b>43 575</b>	<b>3 113</b>

Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions auto-détenues par Gascogne SA s'élève à 43 575 actions, représentant 2,2 % du capital.

**IV.10.3. DISTRIBUTIONS**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 2 juin 2010 a décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre du résultat de l'exercice 2009. Le résultat distribuable qui s'élevait à 5 207 K€ a été affecté au compte de report à nouveau.

**IV.10.4. ÉCART DE CONVERSION**

Le tableau ci-dessous détaille les écarts de conversion inscrits en capitaux propres :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Montant en début de période</b>	<b>(624)</b>	<b>(448)</b>
Gascogne Laminates Switzerland	403	5
Gascogne Sack Tunisia	(52)	(139)
Autres	47	(42)
<b>Montant en fin de période</b>	<b>(226)</b>	<b>(624)</b>

**IV.11. PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES**

**Options d'achats d'actions**

Gascogne SA a consenti plusieurs plans d'options d'achat d'actions. Ces plans permettent à leurs bénéficiaires d'acheter un nombre fixe d'actions à un prix déterminé au cours d'une période donnée. Les options consenties par les plans peuvent être en général exercées entre 4 et 5 ans après la date d'attribution et expirent entre 3 et 5 ans après la date d'exercice. Les actions attribuées par le biais de ces plans ne peuvent en général pas être vendues avant une période de 4 à 5 ans suivant leur date d'attribution.

**Attribution d'actions gratuites**

Les actions gratuites attribuées en 2009 sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale du 12 juin 2006, ayant été conservées deux ans par les bénéficiaires sont devenues cessibles au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## IV.11.1. DESCRIPTION DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les principales caractéristiques des plans de souscriptions d'options sur actions en vigueur au 31 décembre 2010 ainsi que ceux qui sont arrivés à expiration au cours de l'exercice sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	Durée contractuelle du plan	Nombre d'options attribuées	Date de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice en euros	Nombres d'options levées au 31/12/2010	Nombres d'options restantes au 31/12/2010
09/02/2001	10 ans	5 400	09/02/2006	08/02/2011	78,20	-	5 400
18/04/2001	10 ans	11 300	18/04/2006	17/04/2011	81,05	-	11 300
12/09/2001	10 ans	1 000	12/09/2006	11/09/2011	76,64	-	1 000
07/12/2001	10 ans	5 000	07/12/2006	06/12/2011	75,00	-	5 000
08/03/2002	10 ans	1 500	08/03/2007	07/03/2012	69,69	-	1 500
30/04/2002	10 ans	700	30/04/2007	29/04/2012	76,35	-	700
<b>24 900</b>						<b>-</b>	<b>24 900</b>

## IV.11.2. MOUVEMENTS INTERVENUS SUR LES PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice par action (en euros)	Total (en K€)
<b>Options en circulation au 31 décembre 2008</b>	<b>49 280</b>	<b>73,98</b>	<b>3 646</b>
Options accordées	-	-	-
Options exercées	-	-	-
Options échues et non exercées	(5 200)	71,80	(373)
<b>Options en circulation au 31 décembre 2009</b>	<b>44 080</b>	<b>74,24</b>	<b>3 273</b>
Options accordées	-	-	-
Options exercées	-	-	-
Options échues et non exercées	(19 180)	68,98	(1 323)
<b>Options en circulation au 31 décembre 2010</b>	<b>24 900</b>	<b>78,30</b>	<b>1 950</b>

Au 31 décembre 2010, il y a 24 900 options exerçables ; leur prix moyen d'exercice s'élève à 78,30 par action. Le tableau ci-dessous synthétise les informations concernant les options en circulation et en particulier les options exerçables au 31 décembre 2010.

Fourchette de prix d'exercice par action	Options en circulation			Options exerçables		
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen d'exercice par action (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice par action (en euros)	
De 60 à 70 euros	1 500	1,2	69,69	1 500	69,69	
De 70 à 80 euros	12 100	0,8	76,64	12 100	76,64	
De 80 à 89 euros	11 300	0,3	81,05	11 300	81,05	
<b>Total</b>	<b>24 900</b>			<b>24 900</b>		

## IV.11.3. INFORMATION SUR LA JUSTE VALEUR DES OPTIONS ATTRIBUÉES

Suivant la norme IFRS 2 « Paiements fondés en actions », tous les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués en juste valeur et comptabilisés en charges de personnel.

	Février 2003	Mai 2003
Prix d'exercice	73,55	63,11
Volatilité attendue *	20 %	24 %
Durée de vie de l'option	8 ans	7 ans
Dividende attendu	3,82 %	4,16 %
Taux de rendement sans risque	3,80 %	3,83 %
<b>Juste valeur des options (€)</b>	<b>10,92</b>	<b>12,95</b>

\* Volatilité pondérée en fonction de l'échéancier de l'exercice.

## IV.11.4. CHARGES COMPTABILISÉES AU TITRE DES AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

Aucune charge n'a été comptabilisée en 2009 et en 2010 au titre des avantages sur capitaux propres.

## IV.12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En 2010, l'endettement net du Groupe a varié de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Variation de change	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Variation de périmètre	Exercice 2010
<b>Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an</b>							
Emprunts obligataires	2 330	-	400	-	(1 500)	-	1 230
Emprunts auprès d'établissements de crédit	85 367	175	4 744	(469)	(41 813)	-	48 004
Emprunts relatifs aux location-financements	5 374	17	1 268	-	(2 634)	(1 452)	2 573
Autres dettes financières	500	-	-	-	-	(20)	480
<b>Total</b>	<b>93 571</b>	<b>192</b>	<b>6 412</b>	<b>(469)</b>	<b>(45 947)</b>	<b>(1 472)</b>	<b>52 287</b>
<b>Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an</b>							
Emprunts obligataires	480	-	-	(480)	1 500	-	1 500
Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 715	15	-	(8 281)	42 291	-	41 740
Emprunts relatifs aux location-financements	2 658	10	125	(2 743)	2 634	(621)	2 063
Autres dettes financières	1	-	-	(1)	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	201	-	480	-	-	-	681
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	36 693	3	-	(29 833)	-	(722)	6 141
Autres	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>47 748</b>	<b>28</b>	<b>605</b>	<b>(41 338)</b>	<b>46 425</b>	<b>(1 343)</b>	<b>52 125</b>
<b>Total des emprunts et dettes financières</b>	<b>141 319</b>	<b>220</b>	<b>7 017</b>	<b>(41 807)</b>	<b>478</b>	<b>(2 815)</b>	<b>104 412</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>							
Valeurs mobilières	11 191	-	-	(3 392)	(5 590)	-	2 209
Disponibilités	15 471	306	1 132	-	13	(3 856)	13 066
Autres	81	-	39	-	-	-	120
<b>Total</b>	<b>26 743</b>	<b>306</b>	<b>1 171</b>	<b>(3 392)</b>	<b>(5 577)</b>	<b>(3 856)</b>	<b>15 395</b>
<b>Endettement Net</b>	<b>114 576</b>	<b>(86)</b>	<b>5 846</b>	<b>(38 415)</b>	<b>6 055</b>	<b>1 041</b>	<b>89 017</b>

Les valeurs mobilières de placement qui constituent un instrument de gage financier au profit de la Banque BNP pour contre garantir la caution accordée dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne ont été reclassées pour 5 590 K€ du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » au poste actifs financiers non courants et ne figurent donc plus dans l'endettement net.

Le poste « Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus » comprend en 2010 la ligne du crédit Revolving du contrat syndiqué pour un montant de 5 M€.

#### IV.12.1. VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE PAR NATURE, PAR ÉCHÉANCE ET PAR TAUX FIXE/TAUX VARIABLE

##### Ventilation de l'endettement net par nature

(En milliers d'euros)	Exercice 2010		Exercice 2009	
<b>Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an</b>				
Emprunts obligataires	1 230		2 330	
Emprunts auprès d'établissements de crédit	48 004		85 367	
Emprunts relatifs aux location-financements	2 573		5 374	
Autres dettes financières	480		500	
<b>Total</b>	<b>52 287</b>		<b>93 571</b>	
<b>Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an</b>				
Emprunts obligataires	1 500		480	
Emprunts auprès d'établissements de crédit	41 740		7 715	
Emprunts relatifs aux location-financements	2 063		2 658	
Autres dettes financières	-		1	
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	681		201	
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	6 141		36 693	
Autres	-		-	
<b>Total</b>	<b>52 125</b>		<b>47 748</b>	
<b>Total des emprunts et dettes financières</b>	<b>104 412</b>		<b>141 319</b>	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Valeurs mobilières	2 209		11 191	
Disponibilités	13 066		15 471	
Autres	120		81	
<b>Total</b>	<b>15 395</b>		<b>26 743</b>	
<b>Endettement net</b>	<b>89 017</b>		<b>114 576</b>	

Dans le cadre de la cession de la branche Distribution, une clause du contrat syndiqué prévoit que le Groupe doit rembourser la partie du produit de cession qui n'aurait pas été réinvestie dans un délai d'un an à compter de la cession.

Le Groupe anticipe qu'il n'aura pas réinvesti 23,4 M€ au 31 juillet 2011 sur les 44,1 M€ perçus de la cession de la branche Distribution.

Des négociations sont en cours avec les banques pour ne pas avoir à effectuer ce remboursement anticipé, néanmoins en l'absence d'un accord formel au 31 décembre 2010, ce montant de 23,4 M€ a été déclassé en dettes financières à moins d'un an.

Le Groupe dispose de lignes de crédit court terme ouvertes comme suit :

(En millions d'euros)	Lignes ouvertes	Utilisations
Contrat syndiqué	25	5
Découverts autorisés	21	1
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>6</b>

##### Ventilation des dettes financières par échéance

(En milliers d'euros)	Exercice 2010		Exercice 2009	
À moins d'un an	52 125		47 748	
De deux à cinq ans	51 382		92 157	
À plus de cinq ans	905		1 414	
<b>Total</b>	<b>104 412</b>		<b>141 319</b>	

##### Ventilation des dettes financières par taux fixe et taux variable

(En milliers d'euros)	Exercice 2010		Exercice 2009	
Emprunts à taux fixe	32 680	31,3 %	31 942	22,6 %
Emprunts à taux variable	71 732	68,7 %	109 377	77,4 %
<b>Total</b>	<b>104 412</b>	<b>100 %</b>	<b>141 319</b>	<b>100,0 %</b>

**IV.12.2. RAPPROCHEMENT AVEC LA TRÉSORERIE RETENUE DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	6 141	36 693
Intérêts courus sur les soldes créditeurs auprès des banques*	(83)	(44)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(15 395)	(26 743)
Intérêts courus sur les soldes débiteurs auprès des banques*	35	35
<b>Trésorerie retenue dans le Tableau des flux de trésorerie</b>	<b>(9 302)</b>	<b>9 941</b>

\* Les intérêts courus sont des charges calculées, non représentatives de flux de trésorerie.

**IV.12.3. EMPRUNTS OBLIGATAIRES**

Les emprunts obligataires représentent les obligations portées par le Fonds Commun de Placement Gascogne Épargne réservé aux salariés.

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Emprunts obligataires non convertibles à long terme	1 230	2 330
Emprunts obligataires non convertibles à court terme	1 500	480
<b>Total</b>	<b>2 730</b>	<b>2 810</b>

**IV.12.4. ENDETTEMENT EN DEVICES**

Le montant de la trésorerie nette en devises représente 2,0 % de l'endettement net du Groupe.

**IV.13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET CATÉGORIES COMPTABLES**
**IV.13.1. BILAN**

Les actifs et passifs financiers présentés selon les catégories comptables définies par IAS39 sont ventilés dans le tableau suivant :

Exercice 2009 (En milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts et créances) et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Total valeur nette comptable des actifs et passifs financiers	Instruments non financiers*	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)	-	-	1 765	-	-	1 765	-	1 765
Autres	-	-	4 363	505	-	4 868	-	4 868
<b>Actifs non courants</b>	-	-	<b>6 128</b>	<b>505</b>	-	<b>6 633</b>	-	<b>6 633</b>
Clients et autres débiteurs	-	-	107 573	-	-	107 573	-	107 573
Autres actifs courants	-	-	6 694	-	-	6 694	-	6 694
Prêts (part à court terme)	-	-	106	-	-	106	-	106
Dérivés de taux et de change	-	-	-	-	708	708	-	708
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 570	5 621	15 552	-	-	26 743	-	26 743
<b>Actifs courants</b>	<b>5 570</b>	<b>5 621</b>	<b>129 925</b>	-	<b>708</b>	<b>141 824</b>	-	<b>141 824</b>
<b>Total actifs</b>	<b>5 570</b>	<b>5 621</b>	<b>136 053</b>	<b>505</b>	<b>708</b>	<b>148 457</b>	-	<b>148 457</b>
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	-	93 571	-	-	93 571	-	93 571
<b>Passifs non courants</b>	-	-	<b>93 571</b>	-	-	<b>93 571</b>	-	<b>93 571</b>
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	-	-	47 748	-	-	47 748	-	47 748
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	110 731	-	-	110 731	20 521	131 252
Dérivés de taux, de change et sur matières premières	-	-	-	-	2 936	2 936	-	2 936
Autres passifs courants	-	-	5 042	-	-	5 042	2 838	7 880
<b>Passifs courants</b>	-	-	<b>163 521</b>	-	<b>2 936</b>	<b>166 457</b>	<b>23 359</b>	<b>189 816</b>
<b>Total passifs</b>	-	-	<b>257 092</b>	-	<b>2 936</b>	<b>260 028</b>	<b>23 359</b>	<b>283 387</b>

\* Dettes au personnel et charges sociales.



Exercice 2010 (En milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts et créances) et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Total valeur nette comptable des actifs et passifs financiers	Instruments non financiers*	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)	-	-	1 928	-	-	1 928	-	1 928
Autres	5 590	-	5 132	1 758	-	12 480	-	12 480
<b>Actifs non courants</b>	<b>5 590</b>	<b>-</b>	<b>7 060</b>	<b>1 758</b>	<b>-</b>	<b>14 408</b>	<b>-</b>	<b>14 408</b>
Clients et autres débiteurs	-	-	77 726	-	-	77 726	-	77 726
Autres actifs courants	-	-	2 211	-	-	2 211	-	2 211
Prêts (part à court terme)	-	-	3	-	-	3	-	3
Dérivés de taux et de change	-	-	-	-	463	463	-	463
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 209	13 187	-	-	15 396	-	15 396
<b>Actifs courants</b>	<b>-</b>	<b>2 209</b>	<b>93 127</b>	<b>-</b>	<b>463</b>	<b>95 799</b>	<b>-</b>	<b>95 799</b>
<b>Total actifs</b>	<b>5 590</b>	<b>2 209</b>	<b>100 187</b>	<b>1 758</b>	<b>463</b>	<b>110 207</b>	<b>-</b>	<b>110 207</b>
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	-	52 287	-	-	52 287	-	52 287
Passifs non courants	-	-	52 287	-	-	52 287	-	52 287
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	-	-	52 125	-	-	52 125	-	52 125
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	101 320	-	-	101 320	17 842	119 162
Dérivés de taux, de change et sur matières premières	-	-	-	-	1 806	1 806	-	1 806
Autres passifs courants	-	-	3 051	-	-	3 051	3 410	6 461
<b>Passifs courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>156 496</b>	<b>-</b>	<b>1 806</b>	<b>158 302</b>	<b>21 252</b>	<b>179 554</b>
<b>Total passifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>208 783</b>	<b>-</b>	<b>1 806</b>	<b>210 589</b>	<b>21 252</b>	<b>231 841</b>

\* Dettes au personnel et charges sociales.

#### IV.13.2. Compte de résultat

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier concernant les exercices 2009 et 2010 sont ventilés dans les tableaux suivants :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 Pro forma	Exercice 2009
Produits d'intérêt sur trésorerie et équivalent de trésorerie*	77	114	115
Dividendes perçus au titre des actifs disponibles à la vente	-	3	3
Gain net de change	874	-	-
Autres	5	5	5
<b>Produits financiers</b>	<b>956</b>	<b>122</b>	<b>123</b>
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti	7 241	8 519	9 081
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	59	130	130
Perte nette de change	-	242	242
Charges de désactualisation (IAS19)	775	613	-
Autres**	540	516	517
Charges financières	8 615	10 020	9 970
<b>Charges financières nettes des activités poursuivies</b>	<b>(7 659)</b>	<b>(9 898)</b>	<b>(9 847)</b>

\* Actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

\*\* Intérêts liés à l'Amende de Bruxelles.

## IV.13.3. Juste valeur

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que leur valeur comptable au bilan :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts	1 932	1 932	1 871	1 871
Clients et autres débiteurs	82 412	82 412	111 189	111 189
Autres actifs	10 004	10 004	7 946	7 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 395	15 395	26 743	26 743
Dérivés de taux				
• Actifs	-	-	-	-
• Passifs	(1 376)	(1 376)	(2 420)	(2 420)
Dérivés de change				
• Actifs	391	391	529	529
• Passifs	(362)	(362)	(378)	(378)
Dérivés de marchandises				
• Actifs	72	72	179	179
• Passifs	(68)	(68)	(138)	(138)
Emprunts à taux fixe	(28 043)	(29 533)	(23 872)	(22 690)
Emprunts à taux variable	(65 591)	(65 591)	(72 722)	(72 722)
Emprunts location-financement	(4 636)	(4 636)	(8 032)	(8 032)
Crédits bancaires	(6 141)	(6 141)	(36 693)	(36 693)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(101 320)	(101 320)	(110 731)	(110 731)
Autres passifs	(3 051)	(3 051)	(5 042)	(5 042)
<b>Total</b>	<b>(100 382)</b>	<b>(101 872)</b>	<b>(111 571)</b>	<b>(110 389)</b>

## Méthode de détermination des justes valeurs

## Placements en titres de capitaux propres

La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée par référence à leur cours coté sur un marché actif en date de clôture. S'il n'existe pas de marché actif et que la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable au moyen de méthodes d'évaluation, ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué de toute dépréciation cumulée.

## Dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des options repose sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps et les contrats de change à terme par l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Scholes).

## Passifs financiers non dérivés

La juste valeur correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisés aux taux d'intérêt du marché à la date de la clôture ajusté du spread de crédit défini par le Groupe.

La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

Au 31 décembre 2010, la classification des instruments financiers à la juste valeur est la suivante :

Exercice 2010 (En milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers non courants	5 590	-	1 100
Dérivés de change	-	391	-
Dérivés sur matières premières	-	72	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 209	-	-
<b>Actifs</b>	<b>7 799</b>	<b>463</b>	<b>1 100</b>
Dérivés de taux	-	1 376	-
Dérivés de change	-	362	-
Dérivés sur matières premières	-	68	-
<b>Passifs</b>	<b>-</b>	<b>1 806</b>	<b>-</b>

Exercice 2009 (En milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dérivés de change	-	529	-
Dérivés sur matières premières	-	179	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 552	11 191	-
<b>Actifs</b>	<b>15 552</b>	<b>11 899</b>	<b>-</b>
Dérivés de taux	-	2 420	-
Dérivés de change	-	378	-
Dérivés sur matières premières	-	138	-
<b>Passifs</b>	<b>-</b>	<b>2 936</b>	<b>-</b>

Les actifs financiers non courants classés en niveau 3 correspondent à la prise de participation en 2010 par Gascogne Paper dans la société Exeltium, consortium qui regroupe 26 industriels grands consommateurs d'électricité et dont l'objet est de négocier avec les producteurs d'énergie des tarifs d'électricité avantageux pour ses clients-actionnaires.

#### IV.13.4. COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le Groupe détient au 31 décembre 2010 des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie. La méthode de comptabilisation est rappelée dans le paragraphe « III.5. Couvertures de change ou de taux » (cf. Principales méthodes comptables).

Au 31 décembre 2010, la juste valeur des instruments dérivés inscrits au bilan se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	Actifs	Passifs
Contrats à terme	48	13
Options	343	349
<b>Instruments de couverture de change</b>	<b>391</b>	<b>362</b>
Options	-	-
Swaps	-	1 376
Instruments de couverture de taux	-	1 376
Instruments de couverture de prix sur matières premières	72	68
<b>Total des instruments financiers</b>	<b>463</b>	<b>1 806</b>

Conformément à IAS 39, les variations de juste valeur considérées comme efficaces sont comptabilisées directement dans les capitaux propres et la part inefficace des variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

Au 31 décembre 2010, la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie s'élève à 66 K€.

Les variations de la réserve de couverture sont présentées dans le tableau suivant :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(1 660)</b>	<b>(2 449)</b>
Sorti des capitaux propres	102	(176)
Inscrit en capitaux propres	714	965
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(844)</b>	<b>(1 660)</b>

Les flux contractuels associés aux swaps de taux sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variable et le montant différé en capitaux propres est reconnu en résultat sur la période où le flux d'intérêt de la dette impacte le résultat.

Le montant différé en capitaux propres au titre des couvertures de change et de prix sur matières premières est transféré en résultat à la date où la transaction commerciale couverte est comptabilisée en résultat. Les instruments dérivés de couverture de change et de prix sur matières premières sont conclus dans le cadre de couverture d'un budget annuel et ont donc des maturités inférieures à un an.

**IV.14. GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

La gestion des risques de marché financier et de financement sont exposés dans le rapport de gestion au paragraphe II.2.2.13.7.

**IV.14.1. RISQUE DE CRÉDIT**

Toutes les couvertures sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas soumis aux risques de contrepartie avec ceux-ci. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance SFAC et COFACE ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. Par ailleurs, le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers, qui représente l'exposition maximale au risque de crédit, est la suivante à la clôture de l'exercice :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Prêts	1 932	1 871
Clients et autres débiteurs	82 412	111 189
Autres actifs	10 004	7 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 395	26 743
Dérivés de taux actifs	-	-
Dérivés de change actifs	391	529
Dérivés de marchandises actifs	72	179
<b>Total</b>	<b>110 206</b>	<b>148 457</b>

**Dépréciations**

L'antériorité des comptes clients et comptes rattachés (cf. note IV.8) s'analyse comme suit :

Exercices		Non échu	Echu depuis 90 jours au plus	Échu depuis plus 90 jours	Clients et comptes rattachés
2010	Brut	53 021	9 733	5 656	68 410
	Dépréciation	(7)	(806)	(4 120)	(4 933)
	<b>Net</b>	<b>53 014</b>	<b>8 927</b>	<b>1 536</b>	<b>63 477</b>
2009	Brut	80 284	10 964	5 350	96 598
	Dépréciation	(89)	(3 561)	(3 434)	(7 084)
	<b>Net</b>	<b>80 195</b>	<b>7 403</b>	<b>1 916</b>	<b>89 514</b>

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>1<sup>er</sup> Janvier</b>	<b>7 084</b>	<b>6 828</b>
Dépréciations	242	249
Variation de périmètre	(2 698)	-
Écart de conversion	305	7
<b>31 Décembre</b>	<b>4 933</b>	<b>7 084</b>

**IV.14.2. RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le financement du Groupe repose principalement sur :

- des emprunts moyen/long terme,
- des lignes de découverts, billets de trésorerie, dont les utilisations globales restent inférieures aux autorisations,
- des lignes de mobilisation de créances commerciales.

Il existe également des contrats de crédit-bail et de location longue durée pour quelques actifs immobiliers, des équipements et du matériel roulant, qui reprennent les dispositions classiques de ce type de financement.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

(En milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	Exercice 2010		
			Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts taux fixe	28 044	28 899	9 601	19 188	110
Emprunts taux variable	71 732	76 439	44 333	32 106	-
• Emprunts bancaires et autres dettes financières	65 591	70 298	38 192	32 106	-
• Crédits bancaires	6 141	6 141	6 141	-	-
Emprunts location financement	4 636	4 636	2 063	2 564	49
Instrumentés dérivés	1 806	1 877	1 778	79	20
• Dérivés de taux	1 376	1 447	1 348	79	20
• Dérivés de change *	362	362	362	-	-
• Dérivés sur matières premières *	68	68	68	-	-
<b>Total</b>	<b>106 218</b>	<b>111 851</b>	<b>57 775</b>	<b>53 897</b>	<b>179</b>

\* Au regard des maturités inférieures à 1 an des dérivés de change et sur matières premières inscrits au passif, les cash flows prévisionnels (non actualisés) sont sensiblement égaux à la valeur comptable.

(En milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	Exercice 2009		
			Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts taux fixe	28 044	25 143	1 444	23 588	111
Emprunts taux variable	109 377	120 682	47 898	72 784	-
• Emprunts bancaires et autres dettes financières	72 684	83 989	11 205	72 784	-
• Crédits bancaires	36 693	36 693	36 693	-	-
Emprunts location-financement	8 032	8 534	2 824	5 530	180
Instruments dérivés	2 936	3 073	2 123	902	48
• Dérivés de taux	2 420	2 557	1 607	902	48
• Dérivés de change *	378	378	378	-	-
• Dérivés sur matières premières *	138	138	138	-	-
<b>Total</b>	<b>144 254</b>	<b>157 432</b>	<b>54 290</b>	<b>102 804</b>	<b>339</b>

\* Au regard des maturités inférieures à 1 an des dérivés de change et sur matières premières inscrits au passif, les cash flows prévisionnels (non actualisés) sont sensiblement égaux à la valeur comptable.

Le contrat syndiqué contient une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des covenants financiers. Cette clause est respectée au 31 décembre 2010 :

Gascogne SA			
Ratios à respecter		Niveau au 31/12/2010 *	
EBITDA	> 2,80	24 940	3,34
Frais financiers nets consolidés		7 463	
Dettes financières nettes	< 4,80	89 017	3,57
EBITDA		24 940	

\* Ces données correspondent aux chiffres totaux du Groupe (activités poursuivies et activités cédées)

Le contrat contient également une clause de remboursement anticipé obligatoire partiel en cas « d'excess cash flow consolidé » (désigne le cash flow disponible consolidé diminué du montant des remboursements normaux ou anticipés effectués au titre des crédits et de l'endettement existant non refinancé et des remboursements relatifs à l'endettement supplémentaire du Groupe).

Au 31 décembre 2010, le Groupe n'est redevable d'aucun remboursement anticipé au titre de cette clause.

Dans le cadre de la cession de la branche Distribution, une clause du contrat syndiqué prévoit que le Groupe doit rembourser la partie du produit de cession qui n'aurait pas été réinvestie dans un délai d'un an à compter de la cession.

Le Groupe anticipe qu'il n'aura pas réinvesti 23,4 M€ au 31 juillet 2011 sur les 44,1 M€ perçus de la cession de la branche Distribution. Des négociations sont en cours avec les banques pour ne pas avoir à effectuer ce remboursement anticipé. Ce montant de 23,4 M€ a été classé en passif courant au 31 décembre 2010.

Enfin, le contrat contient également des clauses de remboursements obligatoires dans certains cas précis qui ne se sont pas produits jusqu'à maintenant : changement de contrôle et sinistre.

#### IV.14.3. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Depuis quatre ans, les couvertures de taux sont centralisées au niveau de la société mère et réalisées au cas par cas par la Direction Financière. Dans le cadre de son financement, le Groupe a conclu des emprunts moyen terme à taux variable. Afin de se couvrir contre le risque de hausse des taux relatif à ses emprunts, il a été mis en place des swaps et des swaps participatifs receveur taux variable/payeur taux fixe :

- le swap de taux transforme le risque de taux variable (Euribor) de la dette en le fixant par un taux de marché,
- le swap participatif permet de plafonner le taux tout en tirant profit d'un potentiel de baisse des taux contrairement à un swap classique.

Les principaux instruments de couverture de risque de taux utilisés au 31 décembre 2010 sont les suivants :

Instrument utilisé	Élément couvert	Couverture (k€)	Taux fixe*	Durée restante
SWAP	Crédit moyen terme	6 429	3,77 %	3 ans
SWAP	Crédit moyen terme	1 250	4,00 %	2 ans
SWAP	Crédit court terme	10 000	3,99 %	1 an
SWAP	Crédit court terme	6 818	3,39 %	1 an
SWAP	Crédit court terme	9 091	3,00 %	1 an
SWAP	Crédit court terme	10 000	3,99 %	1 an
SWAP	Crédit court terme	8 272	3,98 %	1 an
SWAP	Crédit court terme	10 000	3,03 %	1 an
<b>Total des couvertures</b>		<b>61 860</b>		
<b>Dettes long et moyen terme couvertes</b>		<b>71 732</b>		

\* Taux fixe contre EURIBOR 3 mois.

**Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variable**

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

L'analyse a porté respectivement sur les exercices 2009 et 2010.

Exercice 2010 (En milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +100bps	Choc de -100bps	Choc de +100bps	Choc de -100bps
Charges d'intérêt nettes	(98,7)	97,8	-	-
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	(7,8)	14,0	574,7	(585,7)
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(106,4)</b>	<b>111,8</b>	<b>574,7</b>	<b>(585,7)</b>

Exercice 2009 (En milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +100bps	Choc de -100bps	Choc de +100bps	Choc de -100bps
Charges d'intérêt nettes	(246,7)	174,4	-	-
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	0,3	11,8	1 193,3	(1 222,3)
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(246,4)</b>	<b>186,2</b>	<b>1 193,3</b>	<b>(1 222,3)</b>

**IV.14.4. RISQUE DE CHANGE**

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir un budget annuel. Gascogne Paper prévoit de recevoir un chiffre d'affaires de 13,4 MUSD suite aux ventes effectuées à l'étranger et Gascogne Laminates prévoit de recevoir un chiffre d'affaires de 12,5 MUSD.

Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar. Ces risques sont couverts par un système de netting qui permet à la société mère de centraliser des couvertures sur l'exposition nette de ses filiales, en utilisant principalement des contrats à terme et des options de change. Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictes en relation avec la Direction Générale.

Les principaux instruments de couverture de risque de change utilisés au 31 décembre 2010 sont les suivants :

Nominal (K€)	USD	GBP
Ventes à terme	5 590	-
Options de change	4 250	1 371

**Analyse de sensibilité**

Une variation de 10 % de l'euro à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposés rester constantes.

L'analyse de sensibilité a porté sur les couvertures de change en USD sur les exercices 2009 et 2010 et sur la dette financière en CHF :

Exercice 2010 (En milliers d'euros)	Compte de résultat *		Capitaux propres *	
	Choc de +10 %	Choc de -10 %	Choc de +10 %	Choc de -10 %
Contrats à terme	108,9	(133,1)	396,0	(484,0)
Option de change	39,1	(175,5)	522,7	(388,6)
Dette en devise	(120,0)	146,6	-	-
<b>Total</b>	<b>33,2</b>	<b>(162,8)</b>	<b>1 126,2</b>	<b>(1 119,2)</b>

Exercice 2009 (En milliers d'euros)	Compte de résultat *		Capitaux propres *	
	Choc de +10 %	Choc de -10 %	Choc de +10 %	Choc de -10 %
Contrats à terme	-	-	227,6	(278,2)
Option de change	(30,6)	(88,6)	908,1	(747,2)
<b>Total</b>	<b>(30,6)</b>	<b>(88,6)</b>	<b>1 135,7</b>	<b>(1 025,4)</b>

\* Avant recyclage.

**IV.14.5. RISQUE SUR MATIÈRES PREMIÈRES**

L'exposition au risque matières premières est considérée comme non significative.

#### IV.15. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES

La réforme des retraites publiée au Journal Officiel le 10 décembre 2010 a été analysée par le Groupe comme un changement d'hypothèses actuarielles. L'impact au 31 décembre 2010 n'est pas significatif.

La variation des principaux avantages au cours de l'exercice 2010 est la suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Variation de change	Coûts de services rendus	Charges (produits) d'intérêts d'actualisation	Gains (pertes) actuariels	Dotations aux provisions	Reprises de provisions	Variation de périmètre	Exercice 2010
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	15 003	113	(473)	670	1 921	-	-	(2 071)	15 163
Provisions pour retraite par capitalisation	59	-	(109)	72	(859)	-	-	-	(837)
Provisions pour autres engagements de fin de carrière	95	-	-	-	-	225	(79)	-	241
<b>Provisions pour retraites et indemnités assimilées, autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>15 157</b>	<b>113</b>	<b>(582)</b>	<b>742</b>	<b>1 062</b>	<b>225</b>	<b>(79)</b>	<b>(2 071)</b>	<b>14 567</b>
Provisions pour médailles du travail	774	-	(17)	33	-	-	-	(136)	654
<b>Total</b>	<b>15 931</b>	<b>113</b>	<b>(599)</b>	<b>775</b>	<b>1 062</b>	<b>225</b>	<b>(79)</b>	<b>(2 207)</b>	<b>15 221</b>

Un test de sensibilité a été réalisé sur le taux d'actualisation retenu pour le calcul des obligations sur la base d'une variation du taux d'actualisation de +/- 0,25 % : l'obligation, et donc le passif, augmenteraient de +/-0,6 M€.

##### IV.15.1. DESCRIPTION DES RÉGIMES

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, primes d'ancienneté) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies ou à prestations définies (indemnités de fin de carrière).

Les avantages à court terme sont comptabilisés en dettes des différentes entités du Groupe qui les accordent.

Les avantages à long terme sont attribués soit par des régimes de retraite à cotisations définies soit par des régimes de retraite à prestations définies.

##### Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO et AGIRC, fonds de pension à cotisations définies dans certaines filiales étrangères).

Les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période comme suit :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Cotisations de retraite	10 337	12 503

##### Régimes à prestations définies

Le Groupe offre à certaines catégories de salariés différents avantages à prestations définies. Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement financés, ces régimes donnent lieu à la constitution d'une provision.

L'engagement actualisé - l'obligation - est calculé suivant la méthode des unités de crédit projetées en tenant compte des hypothèses :

- d'âge de départ à la retraite compris entre 59 et 65 ans pour la durée d'activité professionnelle totale permettant des droits à la retraite à taux plein pour les personnels des sociétés françaises et des hypothèses d'âge de départ à la retraite pour les personnels des sociétés étrangères qui tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux,
- d'augmentation de salaire et d'inflation,
- de mortalité,
- du taux d'attrition des salariés sur la base des historiques constatés et des plans de restructuration annoncés,
- du taux d'actualisation permettant de déterminer la valeur actuelle des engagements. En France le taux des obligations de première catégorie a été retenu.

Ces hypothèses prennent en compte les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables du Groupe.

## SITUATION FINANCIÈRE

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent principalement :

- les retraites :
  - les indemnités de fin de carrière (IFC) qui sont des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite,
  - les régimes de retraite à prestations définies dont bénéficient en France certaines catégories de salariés qui recevront un complément de retraite correspondant à un certain pourcentage de leur salaire s'ils sont présents dans l'entreprise lors de leur retraite ;
- d'autres avantages à long terme :
  - les indemnités liées aux médailles du travail en France (ou Jubileum en Allemagne).

### IV.15.2. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES POUR LES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses, revues annuellement, sont les suivantes :

	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>France</b>		
Âge de départ à la retraite	65 ans	62 ans
Taux d'actualisation	4,75 %	5,25 %
Taux d'augmentation des salaires *	2,00 %	1,20 %
<b>Allemagne</b>		
Âge de départ à la retraite	65 ans	64 ans
Taux d'actualisation	4,75 %	5,25 %
Taux d'augmentation des salaires *	3,00 %	2,50 %
<b>Suisse</b>		
Âge de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	2,75 %	3,00 %
Taux d'augmentation des salaires *	1,50 %	1,50 %
<b>Grèce</b>		
Âge de départ à la retraite	65 ans	59 ans
Taux d'actualisation	4,75 %	5,25 %
Taux d'augmentation des salaires *	2,40 %	4,50 %
<b>Tunisie</b>		
Âge de départ à la retraite	60 ans	60 ans
Taux d'actualisation	7,00 %	7,00 %
Taux d'augmentation des salaires *	5,00 %	5,00 %

\* Taux d'inflation inclus.

La composition des actifs du régime et le taux de rendement attendu sont les suivants :

	Sociétés françaises	Sociétés étrangères *
Obligations	87 %	56 %
Actions	8 %	3 %
Immobilier	2 %	18 %
Prêts	–	16 %
Autres actifs	1 %	4 %
Liquidités	2 %	3 %
Taux de rendement attendu	3,50 %	3,25 %

\* Gascogne Laminates Switzerland.

### IV.15.3. SYNTHÈSES DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les régimes non financés, ainsi que les régimes financés partiellement ou intégralement, se ventilent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Valeur actualisée des obligations non financées	7 385	6 695
Valeur actualisée des obligations partiellement ou intégralement financées	15 022	16 888
<b>Total des valeurs actualisées des obligations</b>	<b>22 406</b>	<b>23 583</b>
Juste valeur des actifs du régime	7 185	7 652
<b>Passif comptabilisé au titre des prestations définies</b>	<b>15 221</b>	<b>15 931</b>



Le tableau ci-dessous présente la réconciliation des engagements de retraite et indemnités assimilées et autres avantages postérieurs à l'emploi en début et en fin de période et détaille la charge de l'exercice. Il présente également le rapprochement des actifs affectés aux plans en début et en fin de période et donne le détail de la variation de l'actif au cours de la période.

(En milliers d'euros)	Retraites et indemnités assimilées					Autres avantages postérieurs à l'emploi					Total				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Évaluation des engagements bruts</b>															
<b>En début de période</b>	19 561	18 328	18 449	18 989	20 494	400	359	324	296	2 726	19 961	18 687	18 773	19 285	23 220
Coûts des services rendus	1 133	1 097	947	1 021	745	21	17	21	32	33	1 154	1 114	968	1 053	778
Charges d'intérêts	990	946	1 076	938	893	20	22	17	-	6	1 010	968	1 093	938	899
Versements	-	(622)	(494)	(786)	(561)	-	-	-	-	-	-	(622)	(494)	(786)	(561)
Liquidation	(433)	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 471)	(433)	-	-	-	(2 471)
Autres mouvements	146	-	-	-	-	-	-	-	-	-	146	-	-	-	-
Perte (gain) actuariel	-	(186)	(1 811)	(2 246)	(2 698)	-	2	(3)	(4)	2	-	(184)	(1 814)	(2 250)	(2 696)
<b>Charges de l'exercice</b>	<b>1 836</b>	<b>1 235</b>	<b>(282)</b>	<b>(1 073)</b>	<b>(1 621)</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>(2 430)</b>	<b>1 877</b>	<b>1 276</b>	<b>(247)</b>	<b>(1 045)</b>	<b>(4 051)</b>
Variation de périmètre	(2 071)	-	-	-	51	-	-	-	-	-	(2 071)	-	-	-	51
Variation de change	772	(2)	58	(2)	(2)	-	-	-	-	-	772	(2)	58	(2)	(2)
Perte (gain) actuariel	1 041	-	-	-	-	(10)	-	-	-	-	1 031	-	-	-	-
Autres	(2 665)	-	-	402	-	-	-	-	-	-	(2 665)	-	-	402	-
Reclassements cpte à cpte (Actif/Passif)	-	-	103	133	55	-	-	-	-	-	-	-	103	133	55
Reclassements cpte à cpte (Passif/passif)	2 849	-	-	-	12	-	-	-	-	-	2 849	-	-	-	12
<b>En fin de période</b>	<b>21 323</b>	<b>19 561</b>	<b>18 328</b>	<b>18 449</b>	<b>18 989</b>	<b>431</b>	<b>400</b>	<b>359</b>	<b>324</b>	<b>296</b>	<b>21 754</b>	<b>19 961</b>	<b>18 687</b>	<b>18 773</b>	<b>19 285</b>
<b>Valeur de marché des actifs affectés aux plans</b>															
<b>En début de période</b>	4 804	4 122	3 390	3 344	3 034	-	-	-	-	-	4 804	4 122	3 390	3 344	3 034
Rendement des actifs	269	240	265	227	125	-	-	-	-	-	269	240	265	227	125
Contribution de l'employeur	-	460	319	195	40	-	-	-	-	-	-	460	319	195	40
Versements	1 302	(327)	(53)	(401)	(9)	-	-	-	-	-	1 302	(327)	(53)	(401)	(9)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Perte (gain) actuariel	-	309	201	25	154	-	-	-	-	-	-	309	201	25	154
<b>Produits de l'exercice</b>	<b>1 571</b>	<b>682</b>	<b>732</b>	<b>46</b>	<b>310</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 571</b>	<b>682</b>	<b>732</b>	<b>46</b>	<b>310</b>
Variation de change	659	-	-	-	-	-	-	-	-	-	659	-	-	-	-
Perte (gain) actuariel	(31)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(31)	-	-	-	-
Autres	(2 665)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 665)	-	-	-	-
Reclassements	2 849	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 849	-	-	-	-
<b>En fin de période</b>	<b>7 187</b>	<b>4 804</b>	<b>4 122</b>	<b>3 390</b>	<b>3 344</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 187</b>	<b>4 804</b>	<b>4 122</b>	<b>3 390</b>	<b>3 344</b>
<b>Provision nette au bilan pour retraites et autres avantages</b>	<b>14 136</b>	<b>14 757</b>	<b>14 206</b>	<b>15 059</b>	<b>15 645</b>	<b>431</b>	<b>400</b>	<b>359</b>	<b>324</b>	<b>296</b>	<b>14 567</b>	<b>15 157</b>	<b>14 565</b>	<b>15 383</b>	<b>15 941</b>

## IV.16. PROVISIONS

## IV.16.1. TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Variation de change	Dotations *	Reprises *	Autres mouvements *	Variation de périmètre **	Exercice 2010
Provisions pour litiges	1 036	-	270	(2)	13 200	(244)	14 260
Provisions pour impôt	255	-	-	(223)	(6)	-	26
Provisions pour restructurations et départs	-	-	-	-	-	-	-
Provisions environnementales	1 200	-	-	-	-	-	1 200
Divers	-	-	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques et charges à long terme</b>	<b>2 491</b>	<b>-</b>	<b>270</b>	<b>(225)</b>	<b>13 194</b>	<b>(244)</b>	<b>15 486</b>
Provisions pour litiges	13 667	-	60	(341)	(13 200)	-	186
Provisions pour impôt	6	-	-	(6)	6	-	6
Provisions pour pertes / contrats déficitaires	27	-	51	(27)	-	-	51
Provisions pour restructurations et départs	411	-	156	(84)	-	(94)	389
Provisions environnementales	-	-	-	-	-	-	-
Divers	454	-	151	(276)	-	-	329
<b>Provisions pour risques et charges à court terme</b>	<b>14 565</b>	<b>-</b>	<b>418</b>	<b>(734)</b>	<b>(13 194)</b>	<b>(94)</b>	<b>961</b>
<b>Engagements de retraite et autres avantages</b>	<b>15 931</b>	<b>113</b>	<b>225</b>	<b>(79)</b>	<b>1 238</b>	<b>(2 207)</b>	<b>15 221</b>
<b>Total</b>	<b>32 987</b>	<b>113</b>	<b>913</b>	<b>(1 038)</b>	<b>1 238</b>	<b>(2 545)</b>	<b>31 668</b>

\* N'incluent que les mouvements des activités poursuivies.

\*\* À l'ouverture.

La distinction entre les montants repris utilisés et non utilisés au cours de la période est présentée dans la note V.5.

La provision comptabilisée fin 2005 au titre de l'amende infligée par la Commission Européenne pour 13,2 M€ a été reclassée en provisions pour risques et charges à long terme.

## IV.16.2. LITIGES

## Litige NCC

Les provisions pour litiges comprennent notamment une provision de 792 K€ (datant de l'exercice 2003), destinée à couvrir le risque de condamnation au paiement de dommages et intérêts à NCC, client égyptien de Gascogne Paper. La revendication porte sur des aspects techniques et commerciaux (non-respect allégué de qualités et de quantités contractuelles). La demande, libellée en plusieurs monnaies, est de l'ordre de 3,5 M€. Le Groupe, après avoir consulté ses avocats en charge du dossier, estime que le montant provisionné est suffisant pour couvrir le montant maximum des indemnités que Gascogne Paper pourrait être éventuellement condamnée à payer.

Aucun élément nouveau n'est à signaler sur ce dossier à ce jour.

## Contrôle de la Commission de Bruxelles

Au cours de l'exercice 2002, la Commission Européenne (Direction Générale de la Concurrence – Service Cartels) a diligenté une enquête approfondie auprès des producteurs de sacs en plastique membres de l'association Valveplast, afin de rechercher l'existence d'un éventuel cartel entre ces producteurs. Notre filiale Sachsa Verpackung (devenue Gascogne Sack Deutschland), qui, à titre accessoire produit ce type de sacs (chiffre d'affaires de l'ordre de 5 M€ sur un total de 21 M€), a été concernée par cette enquête.

Par décision de la Commission Européenne du 30 novembre 2005, notre filiale Sachsa Verpackung a été condamnée au titre de cette enquête, à une amende de 13,2 M€, à laquelle la société Gascogne SA a été tenue conjointement et solidairement à hauteur de 9,9 M€. Cette décision a été notifiée à la société le 15 décembre 2005.

Face à cette situation, le Groupe a introduit le 23 février 2006 un recours en appel devant le Tribunal de Première Instance (TPI) des Communautés Européennes. Par ailleurs, une garantie bancaire a été produite au profit du Groupe au titre du paiement de l'amende.

La saisine du TPI, ainsi que l'obtention d'une garantie bancaire, permettent de bénéficier d'une suspension de paiement de l'amende, tant que l'affaire restera pendante devant cette juridiction. En revanche, des intérêts au taux global de 3,56 % par an se sont rajoutés au montant en principal de l'amende à partir du 15 mars 2006 (date de recouvrement initiale), jusqu'à l'expiration des procédures de recours.

Des mémoires en défense ont été déposés par la Commission Européenne au cours du mois d'août 2006. Les sociétés ont adressé des mémoires en réplique au TPI en date du 27 octobre 2006.

Les audiences de plaidoiries ont eu lieu le 2 février 2011. Les sociétés attendent maintenant le jugement final.

La provision de 13,2 M€ constituée à fin 2005 est inchangée.

## Litiges liés à l'amiante

### > Pour Gascogne Paper

À ce jour :

- 50 dossiers de demande de reconnaissance de maladie professionnelle ont été déposés devant le CPAM :
  - 43 dossiers reconnus,
  - 5 dossiers refusés,
  - 2 dossiers en cours d'analyse,
- 34 dossiers ont été déposés devant le TASS pour faute inexcusable sur les 41 dossiers reconnus en maladie professionnelle.

Sur ces 34 dossiers :

- 5 ont été jugés en 2007 par décision du 11 février 2008, dont 4 ont fait appel, sans aboutir (jugement en faveur de Gascogne Paper).
- 8 ont obtenu une demande de renvoi lors de la Première Instance du 28 juin 2010 et seront plaidés sur le premier semestre 2011. À ce titre, une provision de 250K€ a été enregistrée au 31 décembre 2010.
- 21 ont été jugés en Première Instance le 28 juin 2010 :
  - 8 dossiers pour lesquels la faute inexcusable a été retenue et déclarés opposables à Gascogne Paper. Pour ces 8 dossiers, dont 2 ont fait l'objet d'un recours en appel, la société a été condamnée à verser des indemnités pour un montant de 459k€ qui ont été enregistrés dans les comptes au 31 décembre 2010,
  - 13 dossiers pour lesquels la faute inexcusable a été retenue, et déclarés inopposables à Gascogne Paper, donc sans demande de versement d'indemnités.

### > Pour Gascogne Sack

Aucun élément nouveau n'est intervenu au cours de l'année 2010. 2 dossiers de demande de reconnaissance du caractère professionnel de la maladie ont été déposés en 2008 et reconnus comme tels.

Au total, le Groupe a comptabilisé une charge de 0,7 M€ au 31 décembre 2010 incluant les indemnités auxquelles Gascogne Paper a été condamnée et une provision sur les autres dossiers en cours.

## Litige avec la société Onet

Le jugement en appel est intervenu le 30 novembre 2010 condamnant Gascogne Paper à verser une indemnité à Onet de 364 K€, et Onet à verser une indemnité de 109 K€ à Gascogne Paper. Les deux sociétés se sont acquittées de leur condamnation respective et le dossier est clos à ce jour.

## Litige avec les anciens salariés du site de Givet

À la suite de l'annonce de la fermeture du site de Givet, 43 salariés avaient ouvert en décembre 2009 des actions individuelles afin d'obtenir des primes supra légales supplémentaires à celles déjà versées. À ce jour, ce sont 55 actions individuelles qui sont ouvertes, pour une demande d'indemnisation globale de 1,9 M€. Estimant que cette demande est infondée, la société n'a pas constitué de provision à ce titre.

## Contrôles fiscaux en cours

Au 31 décembre 2010, des contrôles fiscaux sont en cours dans les sociétés Gascogne Sack et Gascogne Sack Deutschland et un contrôle URSSAF a démarré début 2011 sur le périmètre des sociétés françaises.

## Autres provisions

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels ». À noter que, suite à l'annonce de la fermeture du site de Givet, le Conseil Général des Ardennes a réclamé la restitution d'une subvention de 1,5 M€ qui avait été accordée en 2006. La société, estimant que cette demande est infondée et constitue donc un passif potentiel, n'a pas constitué de provision au 31 décembre 2010.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges non provisionnés pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

## IV.17. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	87 569	96 687
Autres dettes d'exploitation	31 598	34 565
<b>Total</b>	<b>119 167</b>	<b>131 252</b>

**IV.18. AUTRES PASSIFS**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Autres passifs non courants</b>		
Subventions d'équipements	4 557	6 249
Participation des salariés	-	-
Quotas d'émission de gaz à effet de serre	352	291
<b>Total des autres passifs non courants</b>	<b>4 909</b>	<b>6 540</b>
<b>Autres passifs courants</b>		
Subventions d'équipements	1 522	409
Participation des salariés	32	48
Dettes sur immobilisations	3 051	5 042
Quotas d'émission de gaz à effet de serre	773	577
Dettes diverses	1 084	1 804
Instruments dérivés	1 806	2 936
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>8 268</b>	<b>10 816</b>
<b>Total des autres passifs</b>	<b>13 177</b>	<b>17 356</b>

**IV.19. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES À RÉCUPÉRER ET À PAYER**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Créance d'impôts reportée en arrière (carry back)	-	-
Autres impôts à récupérer	785	2 024
<b>Impôts sur les bénéfices à récupérer</b>	<b>785</b>	<b>2 024</b>
Impôts sur les bénéfices à payer	24	312
<b>Impôt sur les bénéfices net – Actif (Passif)</b>	<b>761</b>	<b>1 712</b>

Les « autres impôts à récupérer » sont constitués du Crédit Impôt Recherche.

**V. NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT**
**V.1. CHIFFRE D'AFFAIRES**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010				Exercice 2009			
	Activités poursuivies	Activité cédée	Ventes internes	CA Consolidé	Activités poursuivies	Activité cédée	Ventes internes	CA Consolidé
Ventes de biens	447 357	74 914	(2 993)	519 278	433 409	118 926	(4 956)	547 379
Prestations de services	7 557	1 140	(1 464)	7 233	5 381	2 020	(2 699)	4 702
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>454 914</b>	<b>76 054</b>	<b>(4 457)</b>	<b>526 511</b>	<b>438 790</b>	<b>120 946</b>	<b>(7 655)</b>	<b>552 081</b>

**V.2. VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET EN-COURS**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
Variation de stocks bruts	16 702	(10 557)	(10 557)
Reprise de provisions sur stocks de produits finis et en-cours	3 363	3 106	3 106
Dotation aux provisions sur stocks de produits finis et en-cours	(3 763)	(3 250)	(3 250)
<b>Variation des stocks de produits et en-cours</b>	<b>16 302</b>	<b>(10 701)</b>	<b>(10 701)</b>

**V.3. ACHATS CONSOMMÉS**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
Achats de marchandises et de matières premières	(231 612)	(190 085)	(261 911)
Variation des stocks de marchandises et de matières premières	10 825	(36)	253
Reprise de provisions sur stocks de marchandises et matières premières	2 751	2 556	2 597
Dotation aux provisions sur stocks de marchandises et matières premières	(3 348)	(2 916)	(2 916)
<b>Achats consommés</b>	<b>(221 384)</b>	<b>(190 481)</b>	<b>(261 977)</b>

## V.4. FRAIS DE PERSONNEL

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
Salaires et traitements	(77 002)	(72 615)	(86 199)
Charges sociales	(28 179)	(27 737)	(33 760)
Participation des salariés	-	(325)	(325)
Coûts des services rendus	599	132	-
<b>Frais de personnel</b>	<b>(104 582)</b>	<b>(100 545)</b>	<b>(120 284)</b>

Les cotisations aux régimes de retraite inclus dans les charges sociales représentent 11,4 M€, contre 12,5 M€ en 2009.

## V.5. (DOTATIONS) REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

## (Dotations) Reprises des provisions pour risques et charges dans le compte de résultat

(En milliers d'euros)	(Dotations)	Reprises	Net
Provisions dans le résultat courant opérationnel	(607)	686	79
Provisions dans les autres produits et charges opérationnels	(306)	352	46
<b>Provisions dans le résultat opérationnel</b>	<b>(913)</b>	<b>1 038</b>	<b>125</b>

Les charges financières n'incluent pas de provisions pour risques à caractère financier.

## Ventilation par nature des dotations et reprises de provisions pour risques et charges incluses dans le compte de résultat

(En milliers d'euros)	Engagements de retraite	Litiges	Provisions pour impôt	Restructurations et départs	Divers	Total
<b>Dotations</b>						
Résultat courant opérationnel	(225)	(80)	-	(100)	(202)	(607)
Autres produits et charges opérationnels (note III.20)	-	(250)	-	(56)	-	(306)
<b>Total des dotations</b>	<b>(225)</b>	<b>(330)</b>	<b>-</b>	<b>(156)</b>	<b>(202)</b>	<b>(913)</b>
<b>Reprises</b>						
Résultat courant opérationnel	79	152	229	20	206	686
Autres produits et charges opérationnels (note III.20)	-	191	-	64	97	352
<b>Total des reprises</b>	<b>79</b>	<b>343</b>	<b>229</b>	<b>84</b>	<b>303</b>	<b>1 038</b>
<b>Net</b>						
Résultat courant opérationnel	(146)	72	229	(80)	4	79
Autres produits et charges opérationnels (note III.20)	-	(59)	-	8	97	46
<b>Total Net</b>	<b>(146)</b>	<b>13</b>	<b>229</b>	<b>(72)</b>	<b>101</b>	<b>125</b>

## Ventilation par nature des (dotations) reprises de provisions pour risques et charges incluses dans le résultat courant opérationnel

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
Provisions pour litiges	72	(113)	(124)
Provisions pour impôts	229	(33)	(33)
Engagements de retraite et autres avantages	(146)	(6)	(634)
Provisions pour départs du personnel	(80)	-	-
Divers	4	(6)	(6)
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>(158)</b>	<b>(797)</b>

## SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau ci-dessous ventile les reprises de provisions imputées et les reprises pour non utilisation :

(En milliers d'euros)	Reprises globales	Provisions utilisées = Charges imputées	Reprises provisions non utilisées
Engagements de retraite et autres avantages	79	79	-
Provisions pour litiges	343	59	284
Provisions pour impôts	229	229	-
Provisions pour départs du personnel et restructurations	84	84	-
Divers	303	303	-
<b>Total Reprises des provisions au 31 décembre 2010</b>	<b>1 038</b>	<b>754</b>	<b>284</b>

### V.6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 Proforma	Exercice 2009
Autres produits courants	2 596	2 921	3 288
Subventions d'investissement virées au résultat	1 297	1 059	1 062
Autres charges courantes	(2 185)	1 125	572
(Dotations) Reprises provisions clients, autres créances et actifs courants	(444)	(297)	(249)
<b>Autres produits et (charges) d'exploitation</b>	<b>1 264</b>	<b>4 808</b>	<b>4 673</b>

Les subventions d'investissement virées au résultat comprennent notamment les subventions relatives à la tempête « Klaus ».

En 2009, le poste Autres charges courantes comprenait l'estimation d'indemnités à recevoir relatives aux pertes d'exploitation suite aux sinistres de Saint Symphorien et de Givet.

### V.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
(Dépréciations des goodwill) Reprises des Badwill	-	(1 321)	(1 321)
(Dotations) de provision pour dépréciation des actifs	(16 977)	(2 278)	(2 278)
Reprises de provision pour dépréciation des actifs	16 085	12 034	12 034
(Dotations) / Reprises de provisions environnementales	-	-	-
(Dotations) / Reprises de provision pour restructuration et litiges	46	4 435	4 190
Charges de restructuration et litiges	(2 111)	(6 681)	(6 533)
Plus values, Moins values nettes sur cession d'actifs	(159)	3 353	3 149
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(3 116)</b>	<b>9 542</b>	<b>9 241</b>

#### Dotations et reprises de provisions pour dépréciations des actifs

Ce poste comprend principalement :

- la reprise de provisions pour dépréciation des actifs suite au test d'impairment de l'UGT Bois pour 15,8 M€, compensée à hauteur de 11,9 M€ par une dotation aux amortissements des actifs soit un produit net lié à ce test d'impairment de 3,8 M€,
- la dotation aux provisions pour dépréciations des actifs suite au test d'impairment de l'UGT Aigis pour 2,6 M€,
- des dotations sur les anciens actifs du site de Givet fermé en 2008 pour 1,3 M€,
- une dotation sur la moins value sur la cession en cours du site de La Houssaye en Brie pour 0,8 M€.

#### Dotations et reprises, charges de restructuration et litiges

Ce poste est composé d'une perte de 1,1 M€ liée à un détournement de fond dans une filiale étrangère et de provisions pour 0,7 M€ au titre des condamnations pour des litiges liés à l'amiante avec d'anciens salariés.

#### Perte de valeur

Le Groupe a regroupé ses actifs au sein de 8 Unités Génératrices de Trésorerie, correspondant aux différents corps de métiers du Groupe. Des tests de perte de valeur ont été réalisés pour chacune des Unités Génératrices de Trésorerie au 31 décembre 2010 selon la méthode suivante :

- la valeur recouvrable des UGT est la valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie futurs issus du business plan à 5 ans ;
- le taux d'actualisation avant impôt est de 8,2 % pour toutes les UGT dans la mesure où le taux d'actualisation retenu est le WACC du Groupe. En effet, le coût de la dette est celui du Groupe car les financements sont centralisés et le coût du capital est celui du Groupe. De plus le Groupe opère principalement en Europe de l'ouest et dans la zone euros ;
- le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans couverte par les prévisions s'élève à 2 % pour l'ensemble des UGT.

Les pertes et gains de valeur comptabilisés au 31 décembre 2010 s'analysent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Dotations	Reprises	Exercice 2010
Goodwill	2 547	-	-	2 547
Immobilisations incorporelles	92	-	(92)	-
Immobilisations corporelles	18 969	-	(15 730)	3 239
<b>UGT BOIS</b>	<b>21 608</b>	<b>-</b>	<b>(15 822)</b>	<b>5 786</b>
Goodwill	186	-	-	186
Immobilisations incorporelles	199	-	-	199
Immobilisations corporelles	16 177	-	-	16 177
<b>UGT PAPIER</b>	<b>16 562</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 562</b>
Goodwill	1 323	-	-	1 323
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 279	2 576	-	3 855
<b>UGT AIGIS</b>	<b>2 602</b>	<b>2 576</b>	<b>-</b>	<b>5 178</b>
Goodwill	353	-	-	353
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
UGT COMPLEXES*	353	-	-	353
<b>Total</b>	<b>41 125</b>	<b>2 576</b>	<b>(15 822)</b>	<b>27 879</b>

\* Activité Complexes hors Gascogne Laminates Switzerland.

L'UGT Bois, spécialisée dans la production de bois d'œuvre et de trituration, parquets, lambris finis, moulures, panneaux, aménagements et accessoires, a été amenée à reprendre la provision pour dépréciation des immobilisations à hauteur de 15 822 K€ au cours de l'exercice dans la mesure où la valeur recouvrable de l'UGT Bois est supérieure à sa valeur comptable à la clôture. Ce gain de valeur a été affecté aux immobilisations incorporelles et corporelles. Par ailleurs, des amortissements complémentaires ont été comptabilisés pour 11 970 K€ pour corriger les effets de la reprise de la provision pour dépréciation. En effet, en cas de reprise pour dépréciation, la valeur nette comptable des actifs doit rester inférieure ou égale à celle qui aurait été comptabilisée en l'absence de provision pour dépréciation.

L'UGT Aigis, spécialisée dans la production de sacs en Grèce a été amenée à doter une provision complémentaire pour dépréciation des immobilisations à hauteur de 2 576 K€ au cours de l'exercice dans la mesure où la valeur recouvrable de l'UGT Aigis est inférieure à sa valeur comptable à la clôture. Cette perte de valeur a été affectée en totalité aux immobilisations corporelles.

En application du paragraphe 134.f de la norme IAS 36, la variation de +/- 10 % de chaque hypothèse clé principale aurait les impacts suivants sur la valeur recouvrable des UGT au 31 décembre 2010 :

(En milliers d'euros)	Impact sur la valeur recouvrable					
	Taux d'actualisation des flux de trésorerie		Taux de croissance à l'infini		Taux de EBE/CA (flux terminal)	
	- 0,82%	+ 0,82%	- 0,2%	+ 0,2%	- 10 % taux EBE/CA	+ 10 % taux EBE/CA
UGT Bois	23,3	(18,0)	(3,5)	3,7	(12,4)	12,4
UGT Aigis	1,4	(1,1)	(0,2)	0,2	(0,9)	0,9

## V.8. CHARGES FINANCIÈRES

La ventilation des produits et charges financiers par nature est la suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
Produits d'intérêts et assimilés	74	128	127
Charges d'intérêts et assimilés	(7 287)	(8 550)	(9 111)
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(7 213)</b>	<b>(8 422)</b>	<b>(8 984)</b>
Produits (Charge) de change	861	(343)	(343)
Produits (charges) sur dérivés de taux et de change	-	-	-
Produits financiers des participations non consolidées	-	3	3
(Dotations) Reprises de provision financière	-	-	-
(Charges) produits d'actualisation	(775)	(611)	-
Produits (charges) autres	(532)	(525)	(523)
Autres produits et charges financiers	(446)	(1 476)	(863)
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(7 659)</b>	<b>(9 898)</b>	<b>(9 847)</b>

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier est reprise dans la note IV.13.

L'évolution des charges financières est commentée dans le rapport de gestion (note II.2.2.).

## V.9. QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
Sacchificio Veneto	(4)	80	80
Scieries des Landes de Gascogne *	-	54	54
<b>Total</b>	<b>(4)</b>	<b>134</b>	<b>134</b>

\* Société déconsolidée en 2010.

## V.10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

## (Charges) Produits d'impôts sur le résultat

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
(Charges) Produits d'impôt exigible	(143)	409	(119)
(Charges) Produits d'impôt différé	2 283	(1 512)	(1 324)
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>2 140</b>	<b>(1 103)</b>	<b>(1 443)</b>

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par la Contribution Économique Territoriale (C.E.T) qui comprend la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E).

Concernant la qualification comptable de la CVAE, le Groupe a considéré, d'une part que la valeur ajoutée est un niveau intermédiaire de résultat dont le montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt sur les sociétés, d'autre part qu'en substance la CET est une nouvelle taxe instituée dans le prolongement de la taxe professionnelle à laquelle elle se substitue. En conséquence, le Groupe a décidé de ne pas qualifier la CVAE d'impôt sur le résultat et a opté pour enregistrer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la CVAE en charge opérationnelle.

## Preuve d'impôt

(En milliers d'euros)	Exercice 2010
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 821
(-) quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(4)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>5 825</b>
Charges (produits) Impôts sur les sociétés (a)	(1 718)
Charge (produits) d'impôts théorique, au taux en vigueur dans chaque pays (b)	1 585
<b>Écart (a) - (b)</b>	<b>(3 303)</b>
Analyse de l'écart :	
Impact des décalages permanents	(6 641)
Impact des déficits nets fiscaux non activés	1 383
Impact de la différence entre le taux d'impôt exigible et le taux d'impôt différé	(528)
Impact des retraitements de consolidation hors impôt	2 162
Impact des reclassements des crédits d'impôt recherche	-
Impact lié à la fiscalité de groupe	321
<b>Total</b>	<b>(3 303)</b>

Le Groupe intégré fiscalement comprend en 2010 les sociétés suivantes : Gascogne SA, Forestière de Gascogne, Gascogne Wood Products, Allwood France, Gascogne Paper, Depland, Gascogne Sack, Gascogne Laminates, Mupa Emballages, Gascogne Habitat Bois et Aquitaine Landes Industries.

Les déficits reportables de nos filiales Aigis (Grèce) et Gascogne Laminates Germany n'ont pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif dans la mesure où les perspectives de résultat à court terme des sociétés concernées ne permettent pas d'envisager l'utilisation de ces reports avec suffisamment de certitudes.

Les déficits non activés s'élèvent au 31 décembre 2010 à 9,4 M€.



## V.11. RÉSULTAT PAR ACTION

## V11.1 RÉSULTAT NET PAR ACTION DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ

	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
Résultat net (part du groupe) (K€)	5 827	489	416
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 950 388	1 944 898	1 944 898
<b>Résultat de base par action (en euros)</b>	<b>2,99</b>	<b>0,25</b>	<b>0,21</b>

	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
Résultat net (part du groupe) (K€)	5 827	489	416
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 950 388	1 944 898	1 944 898
Ajustement pour effet dilutif des stock options	-	-	-
Ajustement pour effet dilutif des actions gratuites	-	-	-
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	1 950 388	1 944 898	1 944 898
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>2,99</b>	<b>0,25</b>	<b>0,21</b>

## V11.2 RÉSULTAT NET PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
Résultat net (part du groupe) (K€)	(9 927)	(217)	416
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 950 388	1 944 898	1 944 898
<b>Résultat de base par action (en euros)</b>	<b>(5,09)</b>	<b>(0,11)</b>	<b>0,21</b>

	Exercice 2010	Exercice 2009 proforma	Exercice 2009
Résultat net (part du groupe) (K€)	(9 927)	(217)	416
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 950 388	1 944 898	1 944 898
Ajustement pour effet dilutif des stock options	-	-	-
Ajustement pour effet dilutif des actions gratuites	-	-	-
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	1 950 388	1 944 898	1 944 898
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>(5,09)</b>	<b>(0,11)</b>	<b>0,21</b>

**VI. AUTRES INFORMATIONS**
**VI.1. INFORMATIONS SECTORIELLES**

31 DÉCEMBRE 2010 (En milliers d'euros)	Bois	Papier	Sacs	Complexes	Financier	Total des activités poursuivies	Activité cédée	Intercos	Total Groupe
Chiffre d'affaires									
• de l'activité	130 115	112 331	104 935	179 069	7 187	533 637	76 053	-	609 690
• intragroupe	44 282	22 873	531	5 271	5 766	78 723	-	4 456	83 179
• chiffre d'affaires net	85 833	89 458	104 404	173 798	1 421	454 914	76 053	(4 456)	526 511
Résultat opérationnel courant	63	(787)	(308)	2 363	(2 619)	(1 288)	192	-	(1 096)
Résultat opérationnel	2 720	(1 483)	(2 804)	730	(3 567)	(4 404)	16 486	-	12 082
Résultat des équivalences	-	-	(4)	-	-	(4)	-	-	(4)
Dotations aux amortissements (Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	(4 519)	(9 051)	(4 446)	(4 287)	(1 422)	(23 725)	(962)	-	(24 687)
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	307	(62)	(137)	17	-	125	68	-	193
Investissements industriels Effectifs	1 711	7 366	6 102	3 893	779	19 851	444	-	20 295
	591	507	540	625	31	2 294	-	-	2 294
Immobilisations incorporelles et corporelles	47 698	78 919	42 851	37 670	8 878	216 016	-	-	216 016
Titres mis en équivalence	-	-	2 521	-	-	2 521	-	-	2 521
Actifs sectoriels	78 809	29 120	31 359	69 908	870	210 066	-	-	210 066
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	35 713
<b>Total de l'actif</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>464 316</b>
Passifs sectoriels	31 977	22 189	21 007	39 791	4 198	119 162	-	-	119 162
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	157 580
<b>Total du passif</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>276 742</b>
<b>31 décembre 2009</b> (En milliers d'euros)									
Chiffre d'affaires									
• de l'activité	126 926	103 791	105 113	174 470	8 484	518 784	120 946	-	639 730
• intragroupe	45 341	20 485	505	7 001	6 662	79 994	1 639	6 016	87 649
• chiffre d'affaires net	81 585	83 306	104 608	167 469	1 822	438 790	119 307	(6 016)	552 081
Résultat opérationnel courant	776	(2 616)	1 792	1 164	(900)	216	2 115	-	2 331
Résultat opérationnel	5 965	4 307	(791)	999	(722)	9 758	1 814	-	11 572
Résultat des équivalences	54	-	80	-	-	134	-	-	134
Dotations aux amortissements (Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	(3 377)	(7 887)	(4 790)	(3 927)	(1 176)	(21 157)	(1 496)	-	(22 653)
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	397	(100)	(1 500)	3 127	934	2 858	269	-	3 127
Investissements industriels Effectifs	4 456	8 650	1 915	8 782	1 119	24 922	2 251	-	27 173
	571	501	540	576	26	2 214	413	-	2 627
Immobilisations incorporelles et corporelles	46 868	80 771	43 995	37 899	6 189	215 722	29 668	-	245 390
Titres mis en équivalence	214	-	2 526	-	-	2 740	-	-	2 740
Actifs sectoriels	67 335	31 575	28 018	58 010	432	185 370	36 918	-	222 288
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	45 333
<b>Total de l'actif</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>515 751</b>
Passifs sectoriels	24 510	20 479	17 765	34 852	3 823	101 429	29 823	-	131 252
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	202 951
<b>Total du passif</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>334 203</b>

## VI.2. PARTIES LIÉES

### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

Les rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif au 31 décembre 2009 se sont élevées à 1 949 K€ pour l'exercice 2010. Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2010 au Conseil d'Administration se sont élevés à 160 K€ dont 45 K€ pour la participation aux Comités spécialisés.

Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2008 a décidé d'adhérer, par principe, aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sauf pour des engagements antérieurs à cette date.

### Rémunérations et avantages octroyés aux mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages octroyés aux mandataires sociaux sont les suivants :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Avantages court terme (comptabilisés en résultat)	1 028	808
Avantages postérieurs à l'emploi (passif)	495	767
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	-	22
Paiements fondés sur des actions (passif)	-	-
<b>Total</b>	<b>1 523</b>	<b>1 597</b>

Le contrat de travail de François VITTOZ, suspendu lors de sa nomination en tant que mandataire social, prévoit une indemnité d'un an de rémunération (salaire et bonus bruts) en cas de licenciement sauf pour faute lourde.

### Opérations sur titres des mandataires sociaux et dirigeants initiés

La société n'a pas été informée par les mandataires sociaux ou les membres du Comité Exécutif d'opérations sur titres au cours de l'exercice 2010.

### Principaux actionnaires

Il n'y a aucune transaction avec la société Électricité et Eaux de Madagascar, qui détient plus de 25 % du capital et des droits de vote.

### Autres parties liées

Les informations relatives aux sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence figurent en Note IV.4.

## VI.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'évolution des engagements hors bilan est donnée dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Avals, cautions, garanties donnés	56 393	40 447
Avals, cautions, garanties reçus	27 654	22 196
Hypothèques et nantissements donnés	9 899	8 098

Au 31 décembre 2010, les engagements hors bilan se ventilent ainsi :

Nature	Objet	Montant (K€)
<b>Aval, Cautions, Garanties donnés</b>		
• caution bancaire	au profit de la Commission Européenne	13 200
• gage financier	en contre-garantie de la caution reçue au profit de la Commission de Bruxelles	5 590
• garantie de passif	sur cession de filiale	4 000
• cautions bancaires	sur stocks de bois	30 400
• autres	autres	3 203
<b>Total</b>		<b>56 393</b>
<b>Hypothèques, gages et nantissements donnés</b>		
	sur emprunts bancaires, liés à des investissements	1 999
	sur stocks de bois	7 900
<b>Total</b>		<b>9 899</b>
<b>Aval, Cautions, Garanties reçus</b>		
• caution bancaire	au profit de la Commission Européenne	13 200
• cautions bancaires	sur emprunts bancaires liés à des investissements	204
• garantie de l'Etat	sur stocks de bois	11 750
• garanties	autres	2 500
<b>Total</b>		<b>27 654</b>

**Engagements liés au financement****Contrat syndiqué**

Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué, les banques bénéficient d'un gage de compte d'instruments financiers de premier rang portant sur l'intégralité des actions détenues par Gascogne SA sur ses principales filiales. De plus, Gascogne SA est caution personnelle, solidaire et indivisible de ses filiales portant sur le remboursement de la ligne de crédit revolving.

Par ailleurs, toujours dans le cadre du contrat de crédit syndiqué, les crédits revolving s'élevant à 6 M€ au 31 décembre 2010 sont garantis à due concurrence par des créances commerciales dans le cadre de cessions Dailly.

**Prêts tempête bonifiés**

Dans le cadre des opérations exceptionnelles de mobilisation et de stockage de bois suite à la tempête Klaus, le Groupe a sollicité et obtenu via sa filiale Forestière de Gascogne 5 prêts bonifiés au taux de 1,5 % pour un montant global de 22,5 M€. Les prêts débloqués à la clôture de l'exercice s'élèvent à 22,5 M€ ventilés de la façon suivante :

- 3 prêts 'mobilisation' d'une durée de 3 ans pour 14,6 M€,
- 2 prêts 'stockage' d'une durée de 5 ans pour 7,9 M€.

Gascogne SA est caution solidaire de sa filiale pour le remboursement de ces 5 prêts et Forestière de Gascogne a également reçu une caution de l'État à hauteur de 50 % des prêts.

Concernant les deux prêts 'stockage', les banques bénéficient en plus d'un gage portant sur les stocks.

**Engagement liés aux activités opérationnelles****Litige Bruxelles**

Dans le cadre de la notification liée au contrôle de la Commission Européenne, Gascogne SA a obtenu en garantie du paiement de l'amende une caution bancaire au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006. Cette garantie, donnée au profit de la Commission de Bruxelles, permet de suspendre le paiement jusqu'au terme des procédures en cours (recours devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes).

**Achats d'électricité à Exeltium**

Dans le cadre du contrat d'achat d'électricité par Gascogne Paper au consortium Exeltium, Exeltium a reçu une garantie à 1<sup>ère</sup> demande de paiement pour un montant de 1,9 M€ jusqu'au 31 janvier 2011 et qui a ensuite été renouvelée jusqu'au 31 janvier 2012 pour le même montant.

**Engagements liés au périmètre****Cession Cenpac**

Dans le cadre de la cession de Cenpac, Gascogne SA a accordé une garantie de passif à l'acquéreur Raja, pour un montant maximal de 4 M€ jusqu'au 31 décembre 2013 sauf en matière fiscale (31 janvier 2014). En contrepartie, Gascogne a reçu une caution de la Société Générale à hauteur de 1 M€ jusqu'au 31 décembre 2011, puis 0,5 M€ jusqu'au 31 janvier 2014.

Les hypothèques, nantissements et gages donnés portent sur les postes suivants :

(En milliers d'euros)	Date de départ	Date d'échéance	Montant des hypothèques	Valeur nette des actifs hypothéqués	Total au bilan	% du total
Immobilisations corporelles	1995/1996	au gré des parties	1 999	5 009	200 757	2,5 %
Stocks de bois	2010	2014/2015	7 900	10 640	133 033	8,0 %

**VI.4. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Aucun événement postérieur à la clôture n'est intervenu depuis le 31 décembre 2010.

## II.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Gascogne, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### > Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note II.4 de l'annexe aux états financiers consolidés qui expose le changement de méthode comptable relatif à la norme IAS 19 concernant l'option retenue par votre société pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres.

### > Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie et des immobilisations corporelles, selon les modalités décrites dans la note III.9 « Dépréciation des actifs corporels, incorporels et des goodwill » de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées.
- Nous nous sommes assurés que la note III.27 de l'annexe aux états financiers consolidés donne une information appropriée sur le traitement comptable retenu par votre société au titre de la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.
- La note II.4 de l'annexe aux états financiers consolidés expose le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice relatif à la norme IAS 19 concernant l'option retenue par votre société pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres. Conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative à l'exercice 2009, présentée dans les comptes consolidés, a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective l'application de cette option. En conséquence, l'information comparative diffère des comptes consolidés publiés au titre de l'exercice 2009. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement des comptes de l'exercice 2009 et l'information donnée à ce titre dans la note II.4 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### > Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Mérignac et Bordeaux, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS  
Eric Junières  
Associé

Deloitte & Associés  
Emmanuel Gadret  
Associé

## II.5. COMPTES ANNUELS 2010 DE LA SOCIÉTÉ MÈRE GASCOGNE SA

## II.5.1. COMPTE DE RÉSULTAT

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>7 297</b>	<b>9 386</b>
Ventes de biens	1	106
Prestations de services	7 118	8 378
Autres produits	178	902
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10 721</b>	<b>10 851</b>
Achats de matières premières et approvisionnements	-	-
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	1	64
Autres achats et charges externes	4 591	4 944
Impôts, taxes et versements assimilés	278	328
Salaires et traitements	3 260	2 928
Charges sociales	1 325	1 208
Dotations aux amortissements	1 099	1 187
Dotations aux provisions pour risques et charges	7	26
Autres charges	160	166
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(3 424)</b>	<b>(1 465)</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>6 183</b>	<b>6 764</b>
Dividendes perçus	2 215	1 619
Produits financiers filiales	3 041	4 274
Produits financiers de trésorerie	624	611
Reprises sur provisions et transferts de charges	303	260
<b>Charges financières</b>	<b>8 592</b>	<b>7 395</b>
Dotations financières aux provisions	2 394	308
Frais financiers divers	6 198	7 087
<b>Résultat financier</b>	<b>(2 409)</b>	<b>(631)</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(5 833)</b>	<b>(2 096)</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>44 472</b>	<b>1 641</b>
Produits exceptionnels sur opérations en capital	44 231	476
Reprises sur provisions et transferts de charges	241	1 165
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>22 480</b>	<b>2 417</b>
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 574	1 563
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	906	854
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>21 992</b>	<b>(776)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(36)	(44)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>16 195</b>	<b>(2 828)</b>

## II.5.2. BILAN ACTIF

(En milliers d'euros)	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
<b>Actif immobilisé</b>	<b>158 626</b>	<b>7 569</b>	<b>151 057</b>	<b>144 784</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 248</b>	<b>1 057</b>	<b>2 191</b>	<b>2 013</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 984</b>	<b>2 714</b>	<b>5 270</b>	<b>2 260</b>
Terrains forestiers	103	-	103	103
Autres terrains	1 267	106	1 161	1 171
Constructions	6 390	2 413	3 977	953
Autres immobilisations corporelles	222	195	27	33
Avances et acomptes	2	-	2	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>147 394</b>	<b>3 798</b>	<b>143 596</b>	<b>140 511</b>
Participations	138 218	2 350	135 868	138 626
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres de participations	51	-	51	51
Prêts et autres immobilisations financières	9 125	1 448	7 677	1 834
<b>Actif circulant</b>	<b>104 517</b>	<b>159</b>	<b>104 358</b>	<b>119 540</b>
<b>Stocks</b>	<b>288</b>	<b>159</b>	<b>129</b>	<b>130</b>
Matières premières, approvisionnements	129	-	129	129
Marchandises	159	159	-	1
<b>Créances</b>	<b>97 571</b>	<b>-</b>	<b>97 571</b>	<b>104 985</b>
Avances et acomptes sur commandes	20	-	20	3
Clients et comptes rattachés	2 085	-	2 085	2 834
Autres créances	95 466	-	95 466	102 148
<b>Trésorerie Actif</b>	<b>6 658</b>	<b>-</b>	<b>6 658</b>	<b>14 425</b>
Valeurs mobilières de placement	2 192	-	2 192	11 191
Disponibilités	4 466	-	4 466	3 234
<b>Charges comptabilisées d'avance</b>	<b>1 287</b>	<b>-</b>	<b>1 287</b>	<b>1 650</b>
Écart de conversion actif	40	-	40	67
<b>Total de l'actif</b>	<b>264 470</b>	<b>7 728</b>	<b>256 742</b>	<b>266 041</b>

## II.5.3. BILAN PASSIF

(En milliers d'euros)	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Avant répartition	Après répartition <sup>a</sup>	Avant répartition	Après répartition
<b>Capitaux propres</b>	<b>141 071</b>	<b>141 071</b>	<b>124 580</b>	<b>124 580</b>
Capital social	29 909	29 909	29 909	29 909
Prime d'émission	44 561	44 561	44 561	44 561
Réserve légale	2 990	2 990	2 990	2 990
Réserve facultative	35 477	35 477	35 477	35 477
Autres réserves	4 874	4 874	4 874	4 874
Report à nouveau	5 207	21 402	8 034	5 206
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>16 195</b>	<b>-</b>	<b>(2 828)</b>	<b>-</b>
Provisions réglementées	1 858	1 858	1 563	1 563
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>11 242</b>	<b>11 242</b>	<b>11 262</b>	<b>11 262</b>
<b>Dettes</b>	<b>104 429</b>	<b>104 429</b>	<b>130 183</b>	<b>130 183</b>
Emprunts et dettes auprès Ets de crédit	65 400	65 400	74 261	74 261
Autres dettes financières diverses	19 789	19 789	38 103	38 103
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	770	770	1 026	1 026
Dettes sociales et fiscales	980	980	1 127	1 127
Autres dettes	17 490	17 490	15 666	15 666
<b>Écarts de conversion passif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
<b>Total du passif</b>	<b>256 742</b>	<b>256 742</b>	<b>266 041</b>	<b>266 041</b>

<sup>a</sup> En fonction du projet d'affectation.

## II.5.4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

## 1. FAITS MAJEURS

Suite aux procédures engagées par Gascogne SA devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes pour faire appel de l'amende de 13,2M€ infligée par la Commission Européenne, les audiences de plaidoiries ont eu lieu le 2 février 2011. La société est toujours dans l'attente du jugement final. La provision de 11M€ constituée fin 2005 reste inchangée.

Gascogne a cédé la société Cenpac à Raja le 30 juillet 2010 pour un montant de 44 M€ qui a généré une plus value de cession de 22,6 M€.

Dans le contexte de la cession, Gascogne a acquis auprès de Cenpac un entrepôt situé à La Houssaye-en-Brie (en cours de cession) et les titres des sociétés Mupa Emballages et Aquitaine Landes Industries.

## 2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de bilan et de résultat 2010 sont établis suivant les principes comptables en vigueur dans le respect des règles d'image fidèle et de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation,
- coûts historiques.

## 3. NOTES SUR LE BILAN

## 3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles : valeurs comptables brutes

La société a opté pour la comptabilisation d'amortissements dérogatoires afin de neutraliser fiscalement l'impact de l'application du règlement CRC 2002-10 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Au 31 décembre 2010, le montant des amortissements dérogatoires s'établit à 1 826 K€ après une dotation nette de l'exercice de 296 K€.

(En milliers d'euros)	Début exercice	Acquisitions	Cessions Diminutions	Clôture Exercice
Immobilisations incorporelles	2 566	682	-	3 248
Terrains	1 370	-	-	1 370
Constructions	2 901	3 489	-	6 390
Autres immobilisations corporelles	217	5	-	222
Avances et acomptes	-	2	-	2
<b>Total</b>	<b>7 054</b>	<b>4 178</b>	<b>-</b>	<b>11 232</b>



### 3.2. Amortissements et provisions

(En milliers d'euros)	Début exercice	Dotations	Cessions Reprises	Clôture Exercice
Immobilisations incorporelles	553	504	-	1 057
Terrains	96	10	-	106
Constructions	1 948	465	-	2 413
Autres immobilisations corporelles	184	11	-	195
<b>Total</b>	<b>2 781</b>	<b>990</b>	<b>-</b>	<b>3 771</b>

La société a retenu le mode d'amortissement linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

<b>Bâtiments d'habitation :</b>	
• Murs	80 ans
• Toiture	25 ans
• Aménagement	15 ans
<b>Bâtiments d'exploitation :</b>	
• Murs	40 ans
• Toiture	25 ans
• Aménagement	15 ans
<b>Matériel de transport</b>	5 ans
<b>Mobilier et matériel de bureau</b>	5 à 10 ans
<b>Matériel informatique</b>	5 ans
<b>Logiciels</b>	5 et 10 ans

### 3.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, hors frais (comptabilisés en charges) et sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future : il s'agit d'une valeur dite d'utilité ou économique.

#### 3.3.1. Participations

(En milliers d'euros)	
Valeur brute au 31/12/2009	138 626
Acquisitions	21 024
Cessions	21 432
<b>Valeur brute au 31/12/2010</b>	<b>138 218</b>
Dépréciations au 31/12/2009	-
Dotations	-
Reprises	-
<b>Dépréciations au 31/12/2010</b>	<b>(2 350)</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2010</b>	<b>135 868</b>

Les acquisitions sont constituées :

- des acquisitions des titres des sociétés Mupa Emballages et Aquitaine Landes Industrie auprès de Cenpac pour 3 899 K€ ;
- des souscriptions aux augmentations de capital par abandon de créance des sociétés Gascogne Laminates (11 276 K€) et Gascogne Laminates Switzerland (5 850 K€) dans le cadre d'opérations de recapitalisation de ces deux sociétés.

Une provision pour dépréciation des titres de la société Aigis a été comptabilisée en 2010 pour un montant de 2 350 K€ compte tenu des perspectives de rentabilité future.

**3.3.2. Prêts et autres immobilisations financières**

(En milliers d'euros)	Dépôts	Titres autocontrôle	Contrat liquidité	Dépôts et cautionnements	Total
Valeur brute au 31/12/2009	3	2 979	531	-	3 513
Augmentations	-	-	297	5 590	5 887
Diminutions	-	-	(275)	-	(275)
<b>Valeur brute au 31/12/2010</b>	<b>3</b>	<b>2 979</b>	<b>553</b>	<b>5 590</b>	<b>9 125</b>
Dépréciations au 31/12/2009	-	(1 679)	-	-	(1 679)
Dotations	-	-	(5)	-	(5)
Reprises	-	236	-	-	236
<b>Dépréciations au 31/12/2010</b>	<b>-</b>	<b>(1 443)</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>	<b>(1 448)</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2010</b>	<b>3</b>	<b>1 536</b>	<b>548</b>	<b>5 590</b>	<b>7 677</b>

**3.3.2.1. Titres d'autocontrôle**

Gascogne SA détient, au 31 décembre 2010, 40 206 de ses propres actions (hors contrat de liquidité). À la date de clôture, le dernier cours coté est de 38,00 €.

Une reprise de provision pour dépréciation sur les titres Gascogne SA a été comptabilisée pour un montant total de 236 K€ ; en conséquence, la provision au 31 décembre 2010 s'élève à 1 443 K€, en prenant comme référence le cours moyen du mois de décembre 2010 soit 38.22 €. Au 31 décembre 2010, la société dispose de réserves, autres que la réserve légale d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

**3.3.2.2. Contrat de liquidité**

Dans le cadre d'un contrat de liquidité, Gascogne SA a confié à un intermédiaire de gestion l'achat et la vente de titres de Gascogne SA dont le montant s'élève à 553 K€ dont 133 K€ de titres et 420 K€ de fonds disponibles.

**3.3.2.3 Dépôts et cautionnements**

Les SICAV souscrites au profit de la Banque BNP pour contre garantir la caution accordée dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne auparavant classées en Valeurs mobilières de placements ont été reclassés en Dépôts et cautionnements au 31 décembre 2010.

**3.4. Stocks**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Stocks de bois sur pieds sur terrains forestiers	129	129
Marchandises	159	160
Valeur brute	288	289
Dépréciations des marchandises	(159)	(159)
<b>Valeur nette</b>	<b>129</b>	<b>130</b>

Les stocks de bois représentent les plantations forestières, dont les entrées sont valorisées au coût des frais de plantation ou d'acquisition des parcelles.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur comptable devient inférieure à la valeur de réalisation.

**3.5. Créances**

Elles sont toutes à moins d'un an.

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Clients et comptes rattachés	2 085	2 833
Solde dû par les filiales : Impôt société	359	1 582
Compte-courant Cash-Pooling Groupe	94 198	99 636
État, TVA	797	854
Autres créances	132	80
<b>Total</b>	<b>97 571</b>	<b>104 985</b>

### 3.6. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Instruments de gage financier*	-	5 570
Placements court terme	2 192	5 621
<b>Total</b>	<b>2 192</b>	<b>11 191</b>

\* Instruments de gage financier au profit de la Banque BNP pour contre garantir la caution accordée dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne reclassés en dépôts et cautionnements.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'achat. Aucune provision n'a été comptabilisée à la clôture dans la mesure où la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est supérieure à leur valeur comptable.

### 3.7. Charges comptabilisées d'avance

Ce poste comprend essentiellement les frais d'émission du crédit syndiqué étalés sur la durée du contrat.

### 3.8. Capital social

Au 31 décembre 2010, le capital est composé de 1 993 963 actions de nominal 15 euros, inchangé par rapport à l'exercice précédent. Toutes les actions sont entièrement libérées.

La variation des capitaux propres se résume comme suit :

(En milliers d'euros)	Montant
Situation nette au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	124 580
Augmentation des autres capitaux propres-primés d'émission	-
Résultat net	16 195
Provisions réglementées	296
<b>Situation nette au 31 décembre 2010</b>	<b>141 071</b>

### 3.9. Provisions pour risques et charges

(En milliers d'euros)	01/01/2010	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2010
Amende Commission Européenne*	11 000	-	-	-	11 000
Médaille du travail	195	7	-	-	202
Autres	67	40	(67)	-	40
<b>Total</b>	<b>11 262</b>	<b>47</b>	<b>(67)</b>	<b>-</b>	<b>11 242</b>

\* Une provision de 2,2 M€ est comptabilisée par ailleurs dans les comptes de notre filiale Gascogne Sack Deutschland afin de couvrir en totalité le risque de 13,2 M€ tel que mentionné au paragraphe « Faits majeurs » (cf. note II.5.4.)

### 3.10. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

#### > Variation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(En milliers d'euros)	
Solde au 01/01/2010	74 261
Remboursements	(8 130)
Découverts utilisés dans le cadre du cash pooling	(731)
<b>Solde au 31/12/2010</b>	<b>65 400</b>

#### > Analyse par nature et par échéance

	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Emprunts	35 400	29 471	-	64 871
Découverts utilisés dans le cadre du cash pooling	529	-	-	529
<b>Total</b>	<b>35 929</b>	<b>29 471</b>	<b>-</b>	<b>65 400</b>

## SITUATION FINANCIÈRE

Le contrat syndiqué contient une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des covenants financiers qui ont été respectés. Cette clause est respectée au 31 décembre 2010 :

Gascogne SA			
Ratios à respecter		Niveau au 31/12/2010 *	
EBITDA	> 2,80	24 940	3,34
Frais financiers nets consolidés		7 463	
Dettes financières nettes	< 4,80	89 017	3,57
EBITDA		24 940	

\* Ces données correspondent aux chiffres totaux du Groupe (activités poursuivies et activités cédées)

Le contrat contient également une clause de remboursement anticipé obligatoire partiel en cas « d'excess cash flow consolidé » (désigne le cash flow disponible consolidé diminué du montant des remboursements normaux ou anticipés effectués au titre des crédits et de l'endettement existant non refinancé et des remboursements relatifs à l'endettement supplémentaire du Groupe).

Au 31 décembre 2010, le Groupe n'est redevable d'aucun remboursement anticipé au titre de cette clause.

Dans le cadre de la cession de la branche Distribution, une clause du contrat syndiqué prévoit que le Groupe doit rembourser la partie du produit de cession qui n'aurait pas été réinvestie dans un délai d'un an à compter de la cession.

Le Groupe anticipe qu'il n'aura pas réinvesti 23,4 M€ au 31 juillet 2011 sur les 44,1 M€ perçus de la cession de la branche Distribution.

Des négociations sont en cours avec les banques pour ne pas avoir à effectuer ce remboursement anticipé, néanmoins en l'absence d'un accord formel au 31 décembre 2010, ce montant de 23,4 M€ a été reclassé en dettes financières à moins d'un an, comme indiqué dans l'échéancier ci-dessus.

Enfin, le contrat contient également des clauses de remboursements obligatoires dans certains cas précis qui ne se sont pas produits jusqu'à maintenant : changement de contrôle et sinistre.

### 3.11. Dettes financières diverses

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Comptes courants des filiales (avance de trésorerie)	4 250	3 530
Comptes courants des filiales (cash pooling)	11 127	31 004
Comptes courants des filiales (solde impôt société)	1 044	595
Emprunts auprès des Fonds Communs de Placement du personnel	2 730	2 810
Intérêts courus	638	164
<b>Total</b>	<b>19 789</b>	<b>38 103</b>

Les emprunts auprès des Fonds Communs de Placements du personnel se décomposent en obligations non convertibles :

Date Émission	Date Échéance	Nombre Obligations	Nominal de l'obligation en €	Total emprunt en K€
avril-06	avril-11	150 000	10	1 500
avril-07	avril-12	43 000	10	430
avril-08	avril-13	40 000	10	400
avril-10	avril-15	40 000	10	400
<b>Total</b>				<b>2 730</b>

### 3.12. Autres dettes

Ce poste se compose principalement de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale (14 840 K€).

### 3.13. Charges à payer

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Intérêts courus sur dettes financières	638	164
Fournisseurs	167	308
Dettes fiscales et sociales	590	802
Autres dettes	2 468	1 954
<b>Total</b>	<b>3 863</b>	<b>3 228</b>

### 3.14. Intégration fiscale

Le Groupe intégré fiscalement comprend les sociétés suivantes : Gascogne SA, Forestière de Gascogne, Gascogne Wood Products, Gascogne Paper, Depland, Gascogne Sack, Gascogne Laminates, Mupa Emballages, Aquitaine Landes Industries, Gascogne Habitat Bois, Allwood France.

Les filiales calculent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposables séparément et s'acquittent des acomptes et soldes d'impôt auprès de la tête du groupe, Gascogne SA.

Dans le bilan l'intégration fiscale fait apparaître :

- À l'actif, une créance de 359 K€ correspondant à l'impôt dû par les filiales à la société mère ainsi que le solde d'impôt société dû par l'état de 695 K€.
- Au passif, une dette correspondant au solde dû par la société mère à certaines filiales soit 1 044 K€ et à l'économie d'impôt accumulée au 31 décembre 2010 soit 14 840 K€.

### 3.15. Situation fiscale latente

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits ou des charges sont les suivants :

(En milliers d'euros) NATURE	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Décalages certains ou éventuels						
• Amortissements dérogatoires	-	(510)	-	(99)	-	(609)
• Provisions réglementées						
- Provisions pour investissement	-	(14)	-	-	-	(14)
• Charges non déductibles temporairement à déduire l'année suivante :						
- Congés payés (ancien régime)	65	-	3	-	68	-
- Frais acquisition titres	29	-	(20)	-	9	-
- Autres	4	(15)	27	(4)	31	(19)
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>(539)</b>	<b>10</b>	<b>(103)</b>	<b>108</b>	<b>(642)</b>

## 4. NOTES SUR LE RÉSULTAT

### 4.1. Produits

Ils se composent essentiellement de prestations de services aux filiales, de produits financiers et de dividendes.

### 4.2. Effectif de l'exercice 2010

	Moyenne	Exercice 2010
Cadres	17	15
Agents de maîtrise et techniciens	6	7
Employés	4	9
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>31</b>

### 4.3. Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif au 31 décembre 2010 se sont élevées à 1 949 K€ pour l'exercice 2010. Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2010 au Conseil d'Administration se sont élevés à 160 K€ dont 45 K€ pour la participation aux Comités spécialisés.

Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2008 a décidé d'adhérer, par principe, aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sauf pour des engagements antérieurs à cette date.

### 4.4. Intéressement du personnel

Les négociations ouvertes à l'occasion du renouvellement du contrat d'intéressement n'ont pas abouti pour 2010.

**4.5. Résultat financier**

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Dividendes filiales	2 215	1 619
Reprises (dotations) de provisions	259	(48)
Reprises (dotations) provisions titres filiales	(2 350)	-
Produits intérêts sur prêts aux filiales et autres	3 041	4 269
Plus-value de cession de valeurs mobilières de placement	28	53
Impact intérêts financiers sur instruments dérivés	(1 856)	(1 784)
Gains (pertes) de change	151	52
Intérêts pénalités amende Commission européenne	(540)	(516)
Intérêts sur emprunts	(2 615)	(3 073)
Intérêts bancaires	(141)	(306)
Charges intérêts sur prêts des filiales	(601)	(897)
<b>Total</b>	<b>(2 409)</b>	<b>(631)</b>

**4.6. Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net sur cession d'immobilisations corporelles	-	135
Provision d'immobilisations corporelles	(369)	-
Reprises de provisions réglementées	-	3
Résultat net sur cession de titres Gascogne SA	22	(207)
Résultat net sur cession de CENPAC	22 635	-
Résultat net sur cession de titres AMBRO	-	42
Dotations aux provisions réglementées	(296)	(749)
<b>Total</b>	<b>21 992</b>	<b>(776)</b>

**4.7. Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

(En milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant Impôts	(5 833)	21 992	16 159
Retraitements fiscaux	747	(21 502)	(20 755)
Résultat fiscal avant impôt	(5 086)	490	(4 596)
Impôt sociétés théorique	(1 695)	163	(1 532)
Compensation			
Imputation Impôt sociétés déficits antérieurs	1 695	(163)	1 532
Impôt sociétés intégration fiscale		(36)	(36)
Total impôt sociétés		(36)	(36)
<b>Résultat net comptable</b>	<b>(5 833)</b>	<b>22 028</b>	<b>16 195</b>

Analyse de l'Impôt sur les sociétés crédateur :

	Montant
Crédit d'impôt recherche	-
Carry-back	-
Divers : intégration fiscale	(36)
<b>Total</b>	<b>(36)</b>

## 5. INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Informations sur les entreprises liées

(En milliers d'euros)	Exercice 2010
<b>Immobilisations financières</b>	
Participations.	138 218
<b>Créances et comptes rattachés</b>	
Clients et comptes rattachés et créances diverses	1 808
Comptes courants (solde impôt filiales)	359
Comptes courants (avance de trésorerie)	94 198
<b>Dettes</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	133
Comptes courants (cash pooling)	11 126
Comptes courants (avance de trésorerie)	4 250
Comptes courants (solde impôt filiales)	1 044
<b>Charges d'exploitation</b>	
Autres services extérieurs	419
<b>Chiffre d'affaires H.T.</b>	
Prestations de services à l'égard des filiales	6 685
<b>Produits financiers</b>	
Intérêts des comptes courants et prêts aux filiales	3 040
Produits financiers de participations	2 215
<b>Charges financières</b>	
Intérêts des comptes courants	601

## 6. RELEVÉ DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

## 6.1. Engagements donnés

## Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de retraite.

L'entreprise applique les dispositions de la Convention Collective. À ce titre, les engagements y afférents ont été évalués en prenant comme base les rémunérations de l'entreprise et en les pondérant d'un coefficient tenant compte de l'ancienneté et de la durée probable de carrière jusqu'à l'âge légal de la retraite.

Les engagements actualisés sont calculés selon la méthode des unités de crédit projeté avec les hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans,
- taux d'actualisation : 4,75 %,
- taux d'augmentation des salaires : 2 %.

Au 31 décembre 2010, les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière s'élèvent à 398 K€ et sont intégralement couverts par des versements capitalisés qui représentent une somme de 682 K€ à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, il existe, au 31 décembre 2010, des contrats de retraite par capitalisation pour l'ensemble des cadres de Gascogne SA. Parmi ces cadres, un groupe fermé bénéficie d'un régime à prestation définie dont les engagements s'élèvent à 650 K€ et sont couverts par des versements capitalisés s'élevant à la même date à 1 034 K€.

## Droits individuels à la formation

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis	2 917
Volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande	2 917

## Autres engagements donnés

Dans le cadre de la notification liée au contrôle de la Commission Européenne, Gascogne SA a obtenu en garantie du paiement de l'amende une caution bancaire au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006. Cette garantie, donnée au profit de la Commission de Bruxelles, permet de suspendre le paiement jusqu'au terme des procédures en cours (recours devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes).

Dans le cadre du contrat de crédits syndiqués, les banques bénéficient d'un gage de compte d'instruments financiers de premier rang portant sur l'intégralité des actions détenues par Gascogne SA sur ses principales filiales. De plus, Gascogne SA est caution personnelle, solidaire et indivisible de ses filiales portant sur le remboursement de la ligne de crédit revolving.

Dans le cadre des opérations exceptionnelles de mobilisation et de stockage de bois suite à la tempête Klaus, le Groupe a sollicité et obtenu via sa filiale Forestière de Gascogne 5 prêts bonifiés à 1,5 % pour un montant global de 22,5 M€. Gascogne SA est caution solidaire de sa filiale pour le remboursement de ces 5 prêts.

## SITUATION FINANCIÈRE

Dans le cadre de la cession de Cenpac, Gascogne SA a accordé une garantie de passif à l'acquéreur Raja, pour un montant maximal de 4 M€ jusqu'au 31 décembre 2013 sauf en matière fiscale (31 janvier 2014). En contrepartie, Gascogne SA a reçu une caution de la Société Générale à hauteur de 1 M€ jusqu'au 31 décembre 2011, puis 0,5 M€ jusqu'au 31 janvier 2014.

Dans le cadre du contrat d'achat d'électricité par Gascogne Paper au consortium Exeltium, Gascogne SA est caution solidaire de Gascogne Paper dans l'exécution de ses obligations de paiement pendant la durée du contrat.

### 6.2. Engagements reçus

La société emprunte à taux variable. Afin de se couvrir contre le risque de hausse de taux, Gascogne SA a mis en place pour elle et pour les sociétés du Groupe, des SWAP de taux Euribor 3 mois contre un taux fixe. Le montant global de ces couvertures pour le Groupe s'élève à 61,9 M€ à un taux moyen de 3,6 %.

De même, Gascogne SA a conclu pour le compte du Groupe des contrats de couverture de change, à hauteur de 14,1 M€ en USD et 2,7 M€ en GBP.

## 7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES DES COMPTES

	31/12/2010
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	226
Honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	-
<b>Total</b>	<b>226</b>

## 8. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est intervenu depuis le 31 décembre 2010.

## 9. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres Brute	Valeur comptable des titres Nette	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A.H.T. dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte de dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en 2010
---------------------------------	---------	--	--------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	---	---	----------------------------------	--	---

### A. Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de Gascogne SA

#### 1. Filiales détenues à plus de 50 %

Gascogne Wood Products (Escource)	24 327	14 596	100	44 764	44 764	23 209	-	82 199	(593)	-
Gascogne Sack (Mimizan)	22 958	9 549	100	14 869	14 869	-	-	72 711	1 460	2 215
Gascogne Paper (Mimizan)	16 000	9 208	100	19 594	19 594	42 144	-	110 520	(232)	-
Gascogne Laminates (Dax)	12 081	2 697	100	31 940	31 940	7 657	-	92 000	562	-
Mupa Emballages (Dax)	2 882	685	100	3 857	3 857	2 451	-	6 997	(1 175)	-
Gascogne Deutschland (Allemagne)	1 227	4 245	100	2 860	2 860	6 356	-	-	(196)	-
Aigis (Grèce)	3 408	1 396	100	7 017	4 667	1 862	-	7 710	(1 606)	-
Gascogne Laminates Switzerland (Suisse)	9 597	207	100	7 830	7 830	5 892	-	44 508	14	-
Gascogne Sack Tunisia (Tunisie)	3 574	556	100	4 569	4 569	10	-	8 630	541	-

#### 2. Participations détenues entre 10 % et 50 %

Gascogne Sack Deutschland (Allemagne)	6 136	4 553	10	835	835	-	-	15 907	(1 329)	-
---------------------------------------	-------	-------	----	-----	-----	---	---	--------	---------	---

### B. Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de Gascogne SA

#### 1. Filiales françaises

Forestière de Gascogne (Escource)	80	(218)	1	1	1	-	-	43 949	(194)	-
Gascogne Habitat Bois (Mamande)	40	(1 170)	100	40	40	955	-	-	(1 166)	-
Aquitaine Landes Industries (Dax)	40	(5)	-	42	42	-	-	-	(1)	-

#### 2. Filiales étrangères

Gascogne UK (Royaume-Uni)	-	426	100	-	-	457	-	68	(61)	-
---------------------------	---	-----	-----	---	---	-----	---	----	------	---

### C. Renseignements globaux sur tous les titres

1. Filiales françaises	78 408	35 342	-	115 107	115 107	76 416	-	408 376	(1 339)	2 215
2. Filiales étrangères	23 942	11 384	-	23 111	20 761	14 577	-	76 823	(2 636)	-
<b>Total</b>	<b>102 350</b>	<b>46 726</b>	<b>-</b>	<b>138 218</b>	<b>135 868</b>	<b>90 993</b>	<b>-</b>	<b>485 199</b>	<b>(3 975)</b>	<b>2 215</b>



## II.6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### II.6.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Gascogne S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### > Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### > Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme indiqué dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes annuels présentant les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation, votre société constitue des provisions pour dépréciation lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire qui est fondée sur les perspectives de rentabilité future. Nous avons apprécié le bienfondé de la méthodologie mise en œuvre pour réaliser le calcul de la valeur d'inventaire des titres de participation. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### > Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Mérignac et Bordeaux, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS  
Eric Junières  
Associé

Deloitte & Associés  
Emmanuel Gadret  
Associé

## **II.6.2. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÈGLEMENTÉS**

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

#### **> Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

#### **> Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **> Convention de prestations financières**

##### **Nature et objet :**

Les conventions de prestations financières concernent des mises à disposition de fonds sous forme d'avances en compte courant aux différentes sociétés du Groupe. Elles tiennent compte des modifications apportées au contrat syndiqué par l'avenant conclu le 17 juillet 2009.

##### **Modalités :**

Les intérêts sur comptes courants sont facturés sur la base d'un taux moyen pondéré résultant du coût des différentes sources de financement. Gascogne SA a facturé les montants suivants à ses filiales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

(En euros)

Gascogne Paper	1 256 636
Gascogne Laminates	588 168
Gascogne Wood Products	534 335
Gascogne Laminates Switzerland	311 168
Gascogne Deutschland	173 088
Mupa Emballages	43 346
Depland	43 211
Aigis	30 034
Allwood Belgique	22 556
Gascogne UK	11 540
Gascogne Habitat Bois	8 621
Gascogne Laminates Germany	7 519
Gascogne Sack	5 298
Forestière de Gascogne	4 118
Gascogne Sack Tunisia	302
<b>Total</b>	<b>3 039 940</b>

**> Convention de prestations de services****Nature et objet :**

- Prestations de services délivrées par la société mère ;
- Mise à disposition des dirigeants ;
- Location de bâtiments.

**Modalités :**

Les charges de fonctionnement de la holding sont facturées aux filiales en fonction de la contribution de chacune à la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice considéré.

Gascogne SA a facturé les montants suivants à ses filiales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

(En euros)

Gascogne Paper	1 461 412
Gascogne Sack	1 185 933
Gascogne Laminates	1 059 412
Gascogne Wood Products	966 748
Cenpac	919 300
Gascogne Laminates Switzerland	280 464
Forestière de Gascogne	270 621
Gascogne Laminates Germany	266 688
Gascogne Sack Deutschland	132 636
Aigis	74 052
Gascogne Sack Tunisia	35 076
Mupa Emballages	32 544
<b>Total</b>	<b>6 684 886</b>

Mérignac et Bordeaux, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS  
**Eric Junières**  
 Associé

Deloitte & Associés  
**Emmanuel Gadret**  
 Associé

**II.6.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ GASCOGNE SA**  
(Exercice clos le 31 décembre 2010)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GASCOGNE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**> Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

**> Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Mérignac et Bordeaux, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS  
Eric Junières  
Associé

Deloitte & Associés  
Emmanuel Gadret  
Associé

## II.7. RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES ET INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

### II.7.1. RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (SOCIÉTÉ MÈRE)

	2010	2009	2008	2007	2006
<b>I. Capital en fin d'exercice</b>					
a. Capital social (en K€)	29 909	29 909	29 909	29 903	29 256
b. Nombre d'actions émises	1 993 963	1 993 963	1 993 963	1 993 538	1 950 378
c. Nombre d'actions détenues par la société (hors contrat de liquidité)	40 206	40 206	41 818	41 818	41 818
<b>II. Opérations et résultats exercice (en K€)</b>					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	7 119	8 484	8 832	8 961	8 228
b. Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	20 021	(1 977)	6 984	5 972	(9 322)
c. Impôts sur les bénéficiaires	(36)	(44)	(593)	(73)	(535)
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	35	30
d. Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	16 195	(2 828)	7 897	3 169	1 952
e. Résultat distribué au titre de l'exercice	*	-	-	5 981	3 901
<b>III. Résultat par action (en euros)</b>					
a. Résultat après impôt participation des salariés mais avant amortissements et provisions	10,06	(0,97)	3,80	3,01	(4,51)
b. Résultat après impôt, amortissements et provisions	8,12	(1,42)	3,96	1,59	1,00
c. Dividende net distribué par action	*	-	-	3,00	2,00
<b>IV. Personnel</b>					
a. Effectif moyen des salariés de l'exercice	27	26	25	25	24
b. Montant masse salariale de l'exercice (en K€)	3 260	2 928	2 788	3 060	3 181
c. Montant versé pour avantages sociaux (en K€)	1 325	1 207	1 083	1 071	1 281

\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale 2011.

### II.7.2. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

							(en milliers d'euros)		
Nombre	Nature	%	Sociétés	Valeur d'acquisition	Dépréciation	Valeur nette			
<b>Actions de Participation</b>				<b>138 218</b>	<b>2 350</b>	<b>135 868</b>			
2 432 744	A	100,00 %	Gasconne Wood Products	44 765	-	44 765			
10	A	0,20 %	Forestière de Gasconne	-	-	-			
2 295 801	A	100,00 %	Gasconne Sack	14 869	-	14 869			
1 000 000	A	100,00 %	Gasconne Paper	19 594	-	19 594			
322 162	A	100,00 %	Gasconne Laminates France	31 940	-	31 940			
2 500	A	100,00 %	Gasconne Habitat Bois	40	-	40			
2 500	A	100,00 %	Aquitaine Landes Industries	42	-	42			
189 068	A	100,00 %	Mupa Emballages	3 857	-	3 857			
1	P	10,00 %	Gasconne Sack Deutschland	835	-	835			
1	P	100,00 %	Gasconne Deutschland	2 860	-	2 860			
37 000	A	100,00 %	Aigis	7 017	2 350	4 667			
2	A	100,00 %	Gasconne UK	-	-	-			
120 000	A	100,00 %	Gasconne Laminates Switzerland	7 830	-	7 830			
686 000	A	99,99 %	Gasconne Sack Tunisia	4 569	-	4 569			
<b>Autres titres hors participation</b>				<b>52</b>	<b>-</b>	<b>52</b>			
2 050	P	-	Caisse Régionale Crédit Agricole	3	-	3			
1	P	0,01 %	Compagnie des Landes	1	-	1			
1	P	0,01 %	Coop. Agr. Forestière Sud-Atlantique	-	-	-			
20	A	0,40 %	Sté Developpement Economie Forestière	3	-	3			
299	A	1,30 %	Aquitaine Création Innovation	45	-	45			
12	A	0,03 %	Cofogar	-	-	-			
<b>Total</b>				<b>138 270</b>	<b>2 350</b>	<b>135 920</b>			

A : Actions.

P : Parts sociales.

## II.8. RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 28 JUIN 2011

### DÉLIBÉRANT À TITRE ORDINAIRE

#### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice 2010 et sur les comptes annuels sociaux dudit exercice,
  - la lecture du rapport du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article L.225-37 du Code de Commerce,
  - la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice,
- approuve les comptes annuels sociaux tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et se soldant par un bénéfice de 16 194 831,12 €.

L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés, approuve le rapport du Conseil ainsi que les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils lui sont présentés, se soldant par un bénéfice de 5 821 000 €. Elle approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports. L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du rapport établi par les commissaires aux comptes en application de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale constate que le résultat net comptable à prendre en considération pour l'affectation du résultat est de 16 194 831,12 €. Ce résultat majoré du report à nouveau de 5 206 526,14 € s'élève donc à 21 401 357,26 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de 21 401 357,26 € en report à nouveau et de ne pas distribuer de dividendes.

Il est rappelé qu'au titre des exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 50 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 50 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2007	5 846 049 € soit 3 € par action	-	-
2008	pas de dividende	-	-
2009	pas de dividende	-	-

#### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 199 396 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Gascogne SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF ;
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre du plan d'épargne d'entreprise ou par attribution d'actions gratuites ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 94 € par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution d'actions gratuites, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 18 743 224 €.

Cette autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale.

**Sixième résolution**

L'Assemblée Générale décide de donner pouvoir au Conseil d'Administration, jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra en 2013, pour émettre en une ou plusieurs fois des obligations privées dont la souscription sera réservée au personnel du Groupe adhérent au fonds commun de placement GASCOGNE ÉPARGNE rattaché au plan d'épargne entreprise, à concurrence d'un montant maximum de 5 000 000 €.

**Septième résolution**

L'Assemblée Générale fixe à la somme de 160 000 € le montant des jetons de présence susceptibles d'être versés au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2011.

**DÉLIBÉRANT À TITRE EXTRAORDINAIRE****Huitième résolution**

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 11 des statuts de la façon suivante :

Modification du 3<sup>ème</sup> paragraphe : Chaque administrateur est tenu d'être propriétaire d'un minimum de 100 (cent) actions.

Suppression du 5<sup>ème</sup> paragraphe (âge limite des administrateurs).

Modification de l'avant dernier paragraphe :

La limite d'âge des administrateurs comme celle du Président est fixée à soixante-dix ans.

**DÉLIBÉRANT À TITRE ORDINAIRE****Neuvième résolution**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric DOULCET pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

**Dixième résolution**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Gérard HIGUINEN pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

**Onzième résolution**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Christian MARTIN pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

**Douzième résolution**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Vincent ROUXEL pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

**Treizième résolution**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre VERKHOVSKOY pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

**Quatorzième résolution**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur François VITTOZ pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

**Quinzième résolution**

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Christophe ALLARD en qualité d'administrateur pour un mandat de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

**Seizième résolution**

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Victoire BOISSIER en qualité d'administrateur pour un mandat de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

**Dix-septième résolution**

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Jean DUCROQUET en qualité d'administrateur pour un mandat de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

**Dix-huitième résolution**

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Eléonore JODER-TRETZ en qualité d'administrateur pour un mandat de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

### Dix-neuvième résolution

Parmi les salariés candidats membres du Conseil de surveillance du fonds commun de placement GASCOGNE INVESTISSEMENT ci-dessous :

- Giselin BRUNEL (sous résolution A),
- Martine MEUNIER (sous résolution B).

L'Assemblée Générale décide de nommer ..... en qualité d'administrateur pour un mandat de six années qui prendra fin à l'issue de son mandat de membre de Conseil de surveillance du fonds commun de placement GASCOGNE INVESTISSEMENT et au plus tard lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

### Vingtième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessaires.



## II.9. STRUCTURE DU GROUPE

ORGANIGRAMME AU 28 FÉVRIER 2011

